

Agenda culturel inclus

LE CHÊNOIS

fondé en 1915

février 2008 – N° 456

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX



Chêne... au

éminin!



Photos:
Emilie Batteux

Sommaire

Avis	2
Programmation culturelle à Thônex	3
Spectacle au Point favre (Chêne-Bourg)	8
Dossier: Chêne... au féminin	
– Un peu d'histoire	5
– Femmes en vue	6
– Formation = réinsertion	9
– Femmes au travail	10
– Egalité, autonomie et solidarité	13
– Des femmes et des lettres	14
– Des humanistes de haut vol	17
– A la rencontre des autres	19
– Celles qui nous protègent	20
– Toutes en selle!	23

Informations officielles	25
Trois-Chêne	25
Chêne-Bougeries	27
Chêne-Bourg	33
Thônex	38
Voirie dans les Trois-Chêne	40

Centres de Loisirs	41
Paroisse protestante	44
Hommage	46
Vie associative	46
Musique	48
Culture	50
Sports	51
Chroniques conchoises	59
Histoires d'animaux	60
Mille feuilles	61
Pêle-Mêle	62

Prochaine parution du Chênois
17 mars 2008

Technologies nouvelles et métiers d'avenir

Délaï rédactionnel
et publicitaire:
22 février 2008

Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926

N° 456 – 93^e année – février 2008

Tirage utile: 16 178 exemplaires

Editeur responsable:

Mireille Mahrer, présidente (CM de Chêne-Bourg)

Comité de l'Association Le Chênois:

Anne-Marie Jaquet, vice-présidente (CM de Thônex)

Marianne Guarino, trésorière (CM de Thônex)

François Florinetti, secrétaire (CM de Chêne-Bougeries)

Paul Annen (CM de Chêne-Bourg)

Danielle Meynet (CM de Chêne-Bougeries)

Béatrice Grandjean-Kyburz,

(CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries)

Pierre A. Debarge, (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg)

Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Marie Diel,

Liliane Kammacher, Mariel et Francisco Herrera,

Michel Bordier, Jean-Pierre Chenu, Stéphane Herzog,

Jean-Victorien, Jean-Michel Jakobowicz, Pierre Lang,

Frédéric Montanya, Robert Pagani et Emmanuel Pinget

Illustrations: "MOMO"

Secrétariat de la rédaction:

Françoise Allaman, 52, chemin du Bois-Des-Arts,

1226 Thônex, Case postale 145, 1225 Chêne-Bourg,

tél. 022 349 24 81 (répondeur), fax: 022 349 14 81,

E-mail: lechenois@bluwin.ch

Préresse: Edipresse – Impression: Atar Roto Presse SA

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines parutions:

17 mars, 5 mai, 16 juin, 1^{er} septembre (Annuaire),

22 septembre, 27 octobre et 8 décembre

Abonnement (par année civile): Fr. 20.–/an

Régie des annonces:

PRAGMATIC SA, 9, avenue de Saint-Paul

1223 Cologny – Tél. 022 736 68 06 – Fax 022 786 04 23

CCCC

Festival Musiques Métisses recherche des bénévoles

L'association Djembé Faré, musiques et danses d'Afrique organise sous l'égide du Comité de Coordination Culturel Chênois le Festival Musiques Métisses, du 23 au 25 mai 2008 au Point favre à Chêne-Bourg. Concerts, ateliers pédagogiques, expositions, conférence, gastronomie, buvettes, stands d'expositions, prendront part à cet événement.

L'organisation recherche donc des bénévoles pour des tâches diverses (bars, service, encadrement, graphisme, relation presse, nettoyages, transports, etc.), avant, pendant et après le festival.

Si vous êtes motivés et avez un peu de temps à donner, vous pouvez appeler Cédric Asséo (absent du 2 au 17 février 2008) au 079 323 58 75 ou envoyer un mail à cedric@djembe-fare.com en précisant vos disponibilités.

Pour le Festival Musiques Métisses, un grand merci à tous ceux ou toutes celles qui prendront contact avec nous.

Concours "Cirque de Noël" du numéro 455 de décembre 2007

Liste des gagnants:

M. Jean-François Vernaz, de Chêne-Bourg

M. Michel Vacheron, de Thônex

M. Sacha Desseger, de Chêne-Bougeries

M^{me} Amanda Heron, de Thônex

M^{me} Claudine Fiaux, de Chêne-Bourg

Nouvelle orientation de la Poste

Depuis le mois de septembre de l'année précédente, la Poste Suisse s'est dotée d'une nouvelle organisation sur le plan national au niveau de ses offices de poste. Ceux-ci sont désormais regroupés en secteurs. Sur Genève, il y en a neuf, dont un à Thônex.

Celui-ci regroupe les offices de Thônex, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Puplinge, Meinier, Gy, Corsier, Conches et Vandoeuvres et est dirigé par Monsieur Claude Pedrazzoli.

L'encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) est toujours assuré par les responsables d'office, avec le soutien du responsable du secteur.

Pour la clientèle, rien de nouveau sinon une attention encore plus accrue à ses besoins.

Par exemple, le client peut, dorénavant, commander dans les offices de poste du secteur plus de 150 articles livrables à domicile, sans frais de livraison.

Par ailleurs, le futur office de poste de Thônex, dont la construction devrait s'achever vers la fin de l'été 2008, offrira, à son personnel de meilleures conditions de travail et aux clients un accueil et un confort mieux adaptés.

Le personnel des offices de poste du secteur de Thônex se réjouit de vous servir au plus près de vos besoins que ce soit pour des questions financières ou de dépôt ou encore de produits de nos partenaires et ceci dans les conditions les meilleures.

Au plaisir de vous servir.

La Poste

Publicité



120 grains
et de l'huile de coude

notre travail nous passionne ... biedermann-sa.com en parle

biedermann
les métiers du bois

biedermann sa - 1224 Chêne-Bougeries - info@biedermann-sa.com

La culture s'affiche

à Thônex!



PRESENTENT



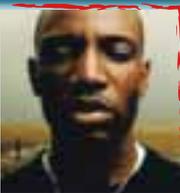
HELENA NOGUERRA
Chanson Française
Mercredi 20 février
20h30
Caisse et Portes 19h30



TOMER SISLEY
One Man Show - Stand Up
Samedi 23 février
20h30
Caisse et Portes 19h30



ABD AL MALIK
Hip-Hop - Slam
Vendredi 29 février
20h30
Caisse et Portes 19h00



SONIA GRIMM
"Le secret d'alchimie"
Nouveau Spectacle 2008
Show musical pour enfants
Samedi 1^{er} mars - 16h00
Caisse et Portes 15h00



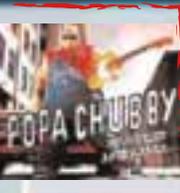

PIAF
"Une vie en rose et noir"
Music Hall
Samedi 8 mars
20h30
Caisse et Portes 19h30



GILLES VIGNEAULT
Chanson
Dimanche 16 mars
18h00
Caisse et Portes 17h00



POPA CHUBBY
Blues-Rock
Mercredi 19 mars
20h30
Caisse et Portes 19h30



CHARLÉLIE COUTURE
Rock
Vendredi 28 mars
20h30
Caisse et Portes 19h30




JEAN-LOUIS AUBERT
Rock - Acoustique
Judi 3 avril
20h30
Caisse et Portes 19h00

SALLE DES FETES DE THONEX/GE

Partenaire Principal



Locations :

Resaplus : www.resaplus.ch / 0900 552 333 (1F/min)
Fnac : www.fnac.ch et réseau fnac
Billetterie Genève Tourisme : Tél. 022 909 7007
Mairie de Thônex : Tél. 022 869 39 09

Danse

Exposition

Musique

Music Hall

Théâtre

Humour

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES

- REMPLISSAGE CLIMATISATION **98.-**
- ANTI POLLUTION **50.-**
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR **96.-**
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE **90.-**
- NOTRE FORFAIT VISITE **213.-**
- VIDANGE **98.-**

PROMOTIONS SUR PNEUS

- NEUF dès **69.-**
- OCCASION dès **30.-**
- GARDIENNAGE **20.-**
- ECHANGE DE VOS PNEUS ETE / HIVER **70.-**
- GEOMETRIE **50.-**



NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT

022 348 71 47



Assurances Prévoyance Santé

S C Assurances
Serge Cavallari

Natel + 41 79 204 09 76
s.c.assurances@bluewin.ch
Registre des intermédiaires N° 13703

Rue de Genève 150
1226 Thônex

Tel: 022 860 05 51
Fax: 022 860 05 53

CORDONNERIE DE CHÊNE-BOURG

Travail très soigné
Réparations en tous genres
+ Clés minute + Gravures
+ Timbres caoutchouc

Gelal AKSARAY

12, av. F.-A.-Grisson, 1225 Chêne-Bourg
(en face de l'école)
Tél. et fax 022 348 54 71

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS



À DES PRIX CHOCS

- Réfrigérateurs/congélateurs
- Cuisinières/fours
- Lave-vaisselle
- Lave-linge/séchoirs
- Agencement de cuisine
- climatiseurs

INDÉPENDANTS
ET ENCASTRES

**500 m²
d'électroménager et
d'agencements de
cuisines
haut de gamme**



PROFITEZ DE NOS PRIX SANS CONCURRENCE



RIVE GAUCHE
Rue de Genève 65/Centre Coop
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 12 12

**DÉPANNAGES ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
ADMINISTRATION**
Tél. 022 786 04 05 Fax 022 786 04 06
www.fammenagers.ch • E-mail: info@fammenagers.ch

RIVE DROITE
Rue de Cornavin 3
1201 Genève
Tél. 022 738 83

Une vie de femmes

L'historienne Liliane Mottu-Weber, qui vit à Thônex, est une spécialiste de l'"histoire des genres". Son émancipation, comme chercheuse, a lieu dans un monde encore méfiant vis-à-vis des femmes. Portrait.

Il y a des personnes dont le travail se confond inextricablement avec le parcours de vie et l'engagement. C'est le cas de l'historienne Liliane Mottu-Weber, qui a mené de front plusieurs carrières, celles de mère de famille, d'intellectuelle et de "défenseuse" des femmes. «J'ai fait beaucoup d'histoire économique, puis beaucoup d'histoire de femmes», dit-elle en souriant.

Nous étions allés à sa rencontre pour évoquer deux femmes du XIX^e siècle: la dessinatrice et portraitiste Amélie Munier-Romilly, qui vécut à Chêne; et l'essayiste Valérie de Gasparin, dont une avenue de Chêne-Bougeries porte le nom. Nous sommes repartis avec plusieurs histoires en poche! Celle de la condition des femmes au XIX^e siècle, d'abord, une période qui n'a pas été favorable à leur émancipation: «On a dit parfois que le Moyen Age fut moins rétrograde», souligne l'historienne genevoise. Ce qui mérite quelques explications.

Rôle économique sous l'Ancien régime

Sous l'Ancien régime, raconte M^{me} Mottu-Weber, les femmes sont très présentes dans l'économie. Elles travaillent dans des ateliers, souvent familiaux, filent la laine, impriment du coton dans des indiennes, font de la peinture sur émail. Les salaires sont en général deux fois plus bas pour le sexe dit faible. Mais ce principe a ses exceptions, car certaines artisanes, dans l'horlogerie par exemple, parviennent à très bien gagner leur vie, grâce à une qualité d'ouvrage exceptionnelle. Quoi qu'il en soit, les femmes prennent part au fonctionnement de la société. Arrive la Révolution française. On prône l'égalité entre citoyens, mais les citoyennes sont laissées de côté. «Les femmes ont demandé l'accès à l'instruction, à l'égalité politique, en vain. Avec l'introduction du Code Napoléon, au début du XIX^e siècle, elles sont brusquement redevenues



Photo: S. Herzog

des mineures». Ces lois civiles promulguées par Napoléon Bonaparte sont liberticides pour les femmes. «La classe bourgeoise s'enrichit. Le chef de famille met son point d'honneur à entretenir sa femme, qui est donc confinée dans son foyer». Une des conséquences de cette nouvelle législation est par exemple que la recherche en paternité, qui existait sous l'Ancien régime, et qui débouchait sur des obligations pour le géniteur, est supprimée. «On l'a interdite pour protéger la famille légitime contre le bâtard, qui ne devait pas venir mettre en péril le patrimoine familial et l'honneur du père».

Un XIX^e siècle en demi-teinte

Le XIX^e établit alors une société dotée de "standards doubles", où les activités des femmes sont limitées à des secteurs réservés. Au sein des couches les plus pauvres, les femmes travaillent, vont à l'usine. Plus haut dans la société, c'est l'éducation des enfants et la direction du ménage qui

doivent occuper les femmes. «Les femmes vertueuses sont au foyer. Quant au plaisir, c'est avec les prostituées qu'on le prend». Certaines d'entre elles écrivent, peignent, mais la politique demeure le pré carré des moustachus! Cela fait que l'histoire des genres retiendra comme concept celui de la dissymétrie, plutôt que celui de l'inégalité. «Il s'agit de se concentrer sur la qualité des situations, plutôt que sur la quantité des droits, acquis ou non. Cette approche permet de dépasser la seule question de l'inégalité, où la femme est uniquement décrite comme perdante. Par exemple, l'obligation faite aux hommes de partir travailler loin de la maison les coupait de leurs enfants, ce qui était dur. Ou, que la société exige que le mâle soit toujours sévère et courageux, n'était pas chose simple. Par ricochet, c'est ce qui explique que les hommes de la génération de mon propre père ne devaient pas pleurer. Quant à l'image de la femme, charmante, toujours bien coiffée, instruite, mais considé-

rée comme une mineure, et que j'ai connue encore dans les années 1950, c'est un pur produit du XIX^e siècle.» Alors que Liliane Mottu-Weber préparait sa thèse de doctorat sur les artisans français et italiens réfugiés pour cause de religion à Genève aux XVI^e et XVII^e siècles, elle fut frappée par la différence qui existait entre la profusion d'informations relatives aux activités professionnelles des femmes, dans les archives genevoises, et leur absence dans les ouvrages historiques. «Je me souviens de ce livre sur l'Escalade, qui disait en tout et pour tout que les femmes avaient le souci des enfants! Ces Messieurs, marqués par l'idéologie du XIX^e, ne voyaient pas les femmes là où leur présence était pourtant manifeste!»

Des études universitaires envers et contre tout

Liliane Mottu-Weber connaît la chanson, car son émancipation comme intellectuelle et enseignante à l'Université de Genève a eu lieu dans un contexte où les obstacles à une telle vie étaient réels. A l'époque, la «République était au Collège (Calvin)», disait-on, et les femmes étaient dirigées vers l'École secondaire et supérieure des jeunes filles. «On y faisait aussi des maths, mais je voyais bien que mes frères étudiaient des choses qui n'étaient pas à notre programme!». Quant à la carrière universitaire, celle-ci n'était pas pour plaire à toute la famille. «On a parfois trouvé que ce n'était pas bon. Mon mari allait-il avoir des repas chauds à midi?»! Au moment où M^{me} Mottu-Weber fêtait ses 31 ans, la Suisse accordait enfin le droit de vote aux femmes. C'était en 1971.

Stéphane Herzog

Pour en savoir plus:

A.-L. Head-König et L. Mottu-Weber, *Femmes et discriminations en Suisse: le poids de l'Histoire, 16^e – début 20^e (droit, éducation, économie, justice)*, Genève, 1999, 248 p., disponible à la librairie L'Inédite (voir p. 14).

E. Deubler Ziegler et N. Tikhonov (dir.), *Les femmes dans la mémoire de Genève du XV^e au XX^e siècle*, Genève, 2005.

Publicité



AMBROSIO S.A.

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS

35, rte de Sous-Moulin POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77
1225 CHÈNE-BOURG PANNEAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28

La crèche des Trois-Chêne, site du Gothard ou site de la Villa Mauresque, organise ses **préinscriptions pour la rentrée de septembre 2008**, du 10 au 14 mars entre 7h30 et 18h00. L'institution accueille les enfants des familles domiciliées ou travaillant à Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries.

Adresse: 13, rue du Gothard, 1225 Chêne-Bourg.



Les femmes voient l'égalité à travers un "plafond de verre"

Le Service genevois pour la promotion de l'égalité entre homme et femme a 20 ans. Il lutte sur plusieurs fronts, en faveur de l'égalité politique et professionnelle et contre les violences faites aux femmes.

Viser un poste et y avoir droit, sans jamais le décrocher parce qu'on est une femme. Les spécialistes de l'égalité entre les sexes nomment cela le "plafond de verre". Il devient de plus en plus

dur au fur et à mesure que les femmes tentent de gravir les échelons hiérarchiques. Quand enfin, elles parviennent à crever ce plafond, c'est pour toucher des salaires inférieurs de 20 à 30% à ceux de leurs collègues, selon une étude réalisée en 2006 à Genève par l'Office cantonal de statistiques.

Etablir un équilibre plus juste dans les sphères professionnelles et politiques, voilà donc l'un des objectifs

majeurs du Service genevois pour la promotion de l'égalité (SPPE).

Doté de 6,7 postes et d'un budget de 1,4 millions, dont près de 600 000 francs sont attribués directement à des associations, le SPPE a été créé en 1987. Il fonde son action sur la Constitution suisse, qui a intégré en 1981 un article consacrant l'égalité des sexes. En 1996, le Parlement fédéral a traduit ce principe dans une Loi sur l'égalité, qui inter-

dit les discriminations dans le champ professionnel. Les bureaux cantonaux à l'égalité disposent aussi d'un outil transnational: la Convention pour l'élimination de toutes les discriminations faites aux femmes. Celle-ci a été ratifiée il y a dix ans par la Suisse. Son comité a l'autorité pour rappeler les Etats à leurs engagements en la matière. Tout est donc paré pour que l'égalité se réalise. Reste à la concrétiser urbi et orbi.

Entretien avec Fabienne Bugnon, directrice du Service genevois pour la promotion de l'égalité depuis 5 ans.



Photo: S. Herzog

acquis des outils pratiques pour comprendre un budget, lire un texte rapidement. Il faut leur donner confiance et les préparer à s'exprimer devant des assemblées composées la plupart du temps d'une majorité d'hommes. Ces modules offrent également des occasions de rencontres, et c'est particulièrement intéressant pour les candidates des petites communes. De façon générale, les femmes disposent de moins de réseaux que les hommes.

Quelle est la place de Genève en matière d'égalité politique entre femmes et hommes?

Parlons d'abord de la Suisse, qui dispose depuis le 12 décembre de trois conseillères fédérales et d'une chancelière. C'est extraordinaire! A Genève, lors des dernières municipales, le nombre de femmes élues a augmenté. Elles sont désormais majoritaires dans trois communes: Genève, Anières et Collonge-Bellerive. C'est une première! Restent les exécutifs... Genève a été pionnière quand le canton a eu trois femmes à l'exécutif (Mesdames Spoerri, Calmy-Rey et Brunschwig Graf). Nous sommes devenus la lanterne rouge depuis que le Conseil d'Etat n'en possède plus aucune! Cela montre que, dans ce domaine, rien n'est jamais acquis.

De quelle façon le SPPE peut-il lutter contre les inégalités en matière professionnelle?

Depuis 7 ans, le SPPE organise la Journée des filles, où les filles de 5^e primaire accompagnent un de leur parent sur son lieu de travail. Cela leur permet de se projeter dans un avenir professionnel plus ouvert, car on remarque qu'elles ont tendance à choisir spontanément une gamme plus restreinte de métiers, dans la perspective de concilier travail et charge des enfants. Or, dans la réalité, trois quarts des femmes travaillent. Donc, les garçons vont devoir eux aussi apprendre à concilier

le travail et la famille! L'égalité se réalise par tous et toutes. Au niveau des formations, les femmes ont accès à l'ensemble des filières. Elles sont même majoritaires à l'université et représentent plus de 60% des étudiants en médecine! Mais plus on "monte", plus le nombre de femmes diminue. C'est vrai un peu partout, à l'Université de Genève, par exemple, qui ne compte que 15% de professeures, et dans les conseils d'administration, les entreprises. Ce qui bloque, c'est là encore la difficulté de concilier les deux mondes, professionnel et familial.

La loi n'est donc pas appliquée?

La loi sur l'égalité est bonne, mais elle ne comprend pas de mesures de contrôle ou de contrainte, sauf par le biais d'une plainte par la femme elle-même. Or il est difficile pour une employée d'attaquer son patron. Et le SPPE ne peut agir directement, à part apporter des conseils et orienter une plaignante.

Les salaires sont-ils un bon indicateur des inégalités?

Oui, la discrimination salariale est la discrimination numéro un! En Suisse, cette différence est de 20%. A Genève, l'écart entre les salaires est moindre, de l'ordre de 10%, soit bien mieux qu'à Zurich, qui dépasse les 20%. La présence de nombreuses conventions collectives a un fort impact. Le domaine de la vente est assez égalitaire, car il est bien conventionné. C'est plus difficile dans le secteur bancaire ou celui des assurances.

Reste la question des violences faites aux femmes...

Les violences sont surtout conjugales et Genève dispose depuis 2005 d'une loi qui permet d'éloigner immédiatement l'agresseur, alors qu'avant, c'était la femme et les enfants qui devaient sortir du domicile pour être

protégés! Après avoir mené campagne auprès de l'ensemble de la population, entre 2000 et 2006, le SPPE a organisé une campagne auprès de différentes communautés de migrants, portugaises, africaines, sud-américaines, notamment. Des médiatrices ont été formées pour faire passer des informations. Des brochures en plusieurs langues ont été distribuées. Il faut expliquer ce qu'est la violence, qui peut être de nature physique, psychologique, économique. Le SPPE indique aux femmes les moyens d'en sortir. Elle leur fournit des informations sur les lieux de secours. Ce programme continue de fonctionner.

L'autre champ phare en matière de violence concerne les mutilations génitales. On estime que 1200 femmes sont concernées à Genève. Le SPPE peut diriger ces femmes vers des médecins spécialisés. Nous organisons aussi des colloques pour les médecins, car ce sujet suppose une approche médicale et psychologique. Il faut savoir de quoi on parle exactement et comprendre notamment qu'il ne s'agit pas de rites religieux, mais de coutumes. Des formations sont également proposées aux infirmières scolaires, car il existe un soupçon sur le fait qu'on envoie des jeunes filles au pays pour des excisions. De retour en Suisse, ces fillettes portent seules le poids de ce secret. Ce silence rend impossible une action en justice. Il faut agir à la base du problème. Un travail de sensibilisation a lieu auprès des communautés des pays de la Corne d'Afrique et du Soudan. Le SPPE fait également passer le message auprès des organisations internationales et des ONG présentes à Genève. Pour rappel, et ce depuis six années, le 6 février est devenu la Journée de tolérance zéro contre les mutilations génitales.

Le Chênois: Quels sont les leviers du SPPE pour favoriser l'accès des femmes à la politique?

Fabienne Bugnon: Lors des élections municipales du printemps 2007, le SPPE s'est mobilisé pour soutenir les femmes candidates. Il s'agissait, bien sûr, d'inciter les partis à inscrire des femmes sur leurs listes, mais aussi, de préparer les futures élues à la politique. Nous avons proposé des formations à la politique. Cette opération a remporté un grand succès, puisque 130 femmes sont venues assister à nos cours, sur un total de 317 élues. Les futures conseillères municipales ont

Propos recueillis par
Stéphane Herzog

L'art du réseautage chez les femmes genevoises

Le Centre de liaison des associations féminines genevoises existe depuis 70 ans. Il offre une vision globale sur les activités des associations féminines. Et fonctionne comme un lobby.

Pas facile de s'y retrouver dans la jungle des associations. Et comme les femmes ont encore moins de temps que les hommes pour trouver des informations, les raccourcis sont les bienvenus. C'est l'un des rôles du Centre de liaison des associations féminines genevoises (CLAFg), que de servir de guide au soi-disant sexe faible.

Une cinquantaine d'associations – professionnelles, culturelles, sociales, politiques – sont représentées au sein de cet organisme fondé en 1937 pour défendre le suffrage féminin. Son agenda totalise 12 000 femmes,

indique Claude Golovine, présidente. Ce réseau est mis sous tension au moment des élections, notamment. «Il s'agit de faire voter les femmes et d'en élire, quels que soient les partis». L'association s'efforce de familiariser les votantes avec les candidates. Elle aide les femmes à faire leur choix lors des votations, «grâce à des synthèses, plus courtes que celles diffusées par l'Etat». Le temps est toujours au centre des préoccupations, quand on est mère et travailleuse...

Lors des dernières élections municipales, au printemps 2007, le CLAFg a mis les bouchées doubles, diffusant le plus largement possible les noms de toutes les candidates. «Une enquête – réalisée avec le soutien du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme – nous a montré que

les femmes ne connaissaient pas les noms des femmes politiques, car les journaux en parlent moins, indique la présidente. Or il faut être connue pour être élue!».

A propos de la condition des femmes, M^{me} Golovine estime que l'Etat va être appelé ces prochaines années à une plus grande vigilance concernant les mères seules avec enfants. «Le nombre de familles monoparentales dont les revenus sont juste trop élevés pour obtenir une aide sociale et insuffisants pour vivre va augmenter», prévoit-elle.

Le CLAFg, qui fonctionne comme un lieu d'accueil et de rencontre, est l'un des "hubs" de la vie associative des femmes de Genève. Il n'est d'ailleurs pas rare que des politiques s'adressent à lui pour obtenir des précisions sur

les rôles des différentes associations. «Ils ont parfois un peu de peine à comprendre la spécificité du travail de chacun. SOS Femmes, ne fait pas le même travail que Solidarité Femmes, ou Viol Secours». C'est alors l'occasion pour le CLAFg de faire remonter des informations vers les sphères décisionnelles. ■

Stéphane Herzog



Le CLAFg
2 place de la Synagogue,
1204 Genève,
022 310 66 55

UN CLUB POUR LES FEMMES PROFESSIONNELLES

Le BPW, Business and Professional Women



des idées? Vous voulez parler de difficulté de travail, hors de tout contexte commercial ou hiérarchique? Vous ne comprenez pas pourquoi vous n'avez pas été promue? Le BPW offre ce lieu unique d'échange.

Le Club de Genève compte 70 membres, 50% d'indépendantes, 50% de salariées, dans les métiers les plus divers. Les échanges débordent de Genève, car le BPW est un réseau: 38 clubs en Suisse, 30 000 membres en Europe, env. 50 000 membres dans le monde. Les rencontres romandes, suisses, européennes et internationales sont de belles occasions pour écouter la directrice des transports publics de Ouagadougou, rencontrer la responsable relations publiques de CNN Hong-Kong, palabrer avec la fondatrice de la Maison de la femme d'Equateur ou... simplement prendre un café avec une homologue de Suisse alémanique! A Genève, le BPW est invité aux rencontres des associations féminines et a notamment participé à l'accueil de Micheline Calmy-Rey, le 8 mars 2006.

Le BPW est aussi un lieu d'échange sur l'évolution de la situation de la femme dans le monde professionnel. En une génération, les progrès sont importants, mais des étapes restent à franchir. Ainsi, toutes professions confondues, les salaires moyens des

femmes restent inférieurs de 20% à celui des hommes, uniquement pour des questions de genre; les promotions des femmes sont insuffisantes dans les hiérarchies et les conseils d'administration; la Loi sur l'Egalité est encore mal appliquée, pour ne citer que trois aspects. Au BPW, les études qui permettent de comprendre et mesurer ces évolutions sont échangées: une personne informée surmonte plus faci-

lement les obstacles! Les rencontres mensuelles du BPW sont ouvertes à toute femme professionnelle.

D'ores et déjà, bienvenue!

Cathy Savioz,
Présidente BPW Genève

Programme et inscription sur
www.bpw-geneve.ch

Nouveauté dans le domaine de l'emploi: le marché de l'emploi femdat

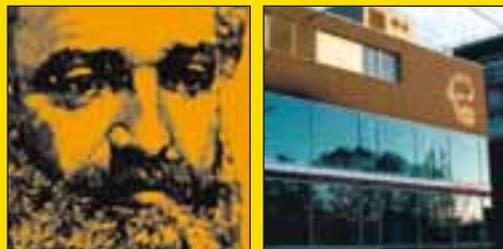
Dès à présent, les postes vacants pour femmes spécialistes et cadres sont publiés sur le site Internet de femdat (<http://www.femdat.ch/C17/C6/Postes%20vacants/default.aspx>). Ainsi, les employeurs et employeuses s'engagent activement pour que les femmes soient également présentes dans ces postes à responsabilité. Et de ce fait, ces offres d'emploi sont particulièrement attractives pour vous!

Vous pouvez recevoir les offres d'emploi directement par e-mail grâce à un ordre de recherche femjob. Créez dès aujourd'hui votre ordre de recherche femjob sur <http://www.femdat.ch/C19/C6/femjob/default.aspx> Nous vous invitons à contribuer à élargir cette offre en la diffusant auprès de vos collègues et en transmettant les postes vacants à une collègue répondant au profil requis.

Monika Joss

femdat – Sulgenbachstr. 10 – CH-3007 Bern
Tél. 031 371 04 80 – E-Mail: info@femdat.ch
Site internet: www.femdat.ch

Nombreuses sont les associations féminines créées autour de la femme fragilisée. Plus rares sont celles qui stimulent les femmes dans l'un des aspects de leur vie. C'est le cas du BPW, Business and Professional Women, un club qui encourage les femmes à prendre des responsabilités dans la vie économique et politique. Ouvert à toute femme exerçant une activité lucrative, le BPW est un lieu de confiance. Vous voulez créer votre entreprise, mais voulez partager avec celles qui ont fait le pas? Vous voulez faire évoluer votre carrière et cherchez



www.chene-bourg.ch

Renseignements: Tél. 022 869 41 15

Saison culturelle 2008

Commune de Chêne-Bourg

Point favre • Place Favre • Avenue F.-A. Grison



Samedi 23 février 2008 à 20h00

ORCHESTRE BUISSONNIER

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Changement
de programme:
ce spectacle
aura lieu le
23.02.08
au lieu du 22.02.08
initialement prévu



ARTHUR HONEGGER:

3^e quatuor à cordes

FRANCIS POULENC:

Sextuor pour piano et vents

THÉODORE DUBOIS:

Dixtuor pour double quintette
à cordes et à vents

L'orchestre Buissonnier est un ensemble de jeunes musiciens (15-25 ans environ) actif dans la région genevoise. Il cherche à donner la possibilité à de bons amateurs ou à de jeunes étudiants au début de leur formation professionnelle de participer à des projets musicaux dans une ambiance conviviale et avec un niveau de qualité. La formation est à géométrie variable, oscillant entre musique de chambre en grand effectif et petit orchestre de chambre (soit 5 à 25 musiciens environ). Constitué en automne 2005, il s'est produit régulièrement dans différentes parties du canton de Genève. L'ouverture à un large public est un souci constant qui a conduit l'orchestre à participer à des concerts pour enfants et à chercher des programmes originaux et accessibles à tous.

DURÉE: 1H30 AVEC EXTRACTE

SPONSORS:



Clinique des Grangettes
Genève



Restaurant des 3 communes
«Chez Alain»

M.H. IMPRIMERIE
MEDECINE & HYGIENE

Jacques Dallais & Fils
Sanitaires-Ferblanterie



Pianos
Matthias Freiburghaus

TRACE

Voie F aide des femmes qui rêvent de se prendre en main

L'association Voie F a été créée en 1998. Elle apporte aux femmes, suisses et migrantes, des cours destinés à favoriser des projets d'insertion sociale et professionnelle.

En psychologie, la notion de "résilience" décrit la capacité d'une personne à rebondir après des événements traumatisants. Ce retour aux affaires de la vie est facilité par des "tuteurs de résilience", soit une personne, ou un groupe, qui offre à l'individu en difficulté un miroir positif, tout en l'encourageant à avancer. C'est ainsi que l'on pourrait décrire le travail effectué à Genève depuis 1998 par Voie F, association qui vise à améliorer l'insertion des femmes dans la société à travers des formations.

«Les femmes qui viennent nous voir ont souvent vécu des ruptures et fait face à un cumul d'obstacles», explique Corinne Leuridan, coordinatrice et cofondatrice de Voie F.

Dans les cours dits de "préformation", trois cinquièmes des femmes sont dépendantes d'une aide. Près de 10% des femmes sont non scolarisées. Que surgissent en plus des violences, un divorce, la maladie, et l'horizon se bouche. L'un des premiers soucis de Voie F est alors de redonner de la confiance. Des ateliers dits de structuration logique et spatiale permettent à des femmes migrantes analphabètes, ou qui ne sont jamais allées à l'école, d'intégrer des outils qui facilitent l'apprentissage. On y développe des stratégies pour faire face à des situations nouvelles. «On travaille sur l'estime de soi», souligne M^{me} Leuridan. Certains cours sont destinés spécifiquement aux primomigrantes ou à des personnes très isolées socialement. Il faut apprendre à apprendre. Et laisser découvrir à chacun qu'il est possible de progresser.



Voie F propose des cours d'initiation au français, à l'écriture, l'informatique et la gestion de budget. Parallèlement, l'association apporte aux femmes qui suivent une formation un appui logistique, en proposant une crèche pour les enfants ou en finançant leur garde. En 2006, 371 femmes sont venues chez Voie F suivre un entretien liminaire. Au final, une centaine de personnes ont effectivement suivi des cours. «Il faut éviter l'échec et nous vérifions avec soin la faisabilité des projets», indique la coordinatrice. Les cours représentent un maximum de 87 heures par personne, sur une durée de trois mois. Au bout du compte, les programmes permettent chaque année à des dizaines de femmes de retrouver

juste ce qu'il fallait de confiance et d'outils pour décrocher un job. Ou simplement pour se lancer dans un projet. Il peut s'agir de rejoindre une association pour y faire du bénévolat ou de prendre la décision de traiter un problème, d'addiction par exemple.

En 2007, l'association, qui fonctionne avec trois personnes à temps partiel et une dizaine de formatrices, a adressé un rapport au Conseil d'Etat pour souligner les besoins accrus qui existent en matière d'accompagnement des femmes. «On le constate depuis plusieurs années, les petits métiers, dans la vente, l'hôtellerie, et même le nettoyage disparaissent», explique Corinne Leuridan. Il faut désormais au minimum une attesta-

tion fédérale pour y accéder. Nombre de femmes auraient donc besoin d'une remise à niveau scolaire. Celle-ci doit être accompagnée d'une aide pour la garde des enfants, avec un suivi administratif.»

Quant à l'évolution de la situation des femmes en Suisse, M^{me} Leuridan, fait un constat en demi-teinte. «De 1998 à 2008, le niveau de formation a augmenté. Mais j'ai l'impression d'assister à une paupérisation qui touche aussi bien les familles monoparentales que les grandes familles.» Or ces situations s'expriment dans un contexte général de réductions budgétaires. C'est l'un des paradoxes majeurs du travail social aujourd'hui. ■

Stéphane Herzog

Publicité

Bujard
FIDUCIAIRE GENEVE

Comptabilités
Fiscalité
Révisions

Ch. De-La-Montagne 114 Tél. 079 401 99 36
1224 Chêne-Bougeries E-mail: fiduciaire.bujard@bluewin.ch Fax 022 348 70 58

Alain
Philippe Colin
BIJOUTIER - JOAILLIER

Créateur de bijoux

71, rue de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél.: 022 348 7580
www.philippecolin.com

Agent **GUESS**
TISSOT

Affaires de famille

1) La bijouterie de père en fille...

Mère de famille, bijoutière-joaillière et créatrice de bijoux, Madame Catherine Muller Enz se plaît à rehausser l'élégance des Chênois grâce à ses créations autant que par ses décorations d'intérieur. Grâce à sa boutique bijoux et déco "Orlignè", idéale pour trouver un cadeau, cette femme pleine d'entrain, dans la vie comme au travail, perpétue à sa manière un talent familial.

Parcours

Les Muller sont bijoutiers de père en fils... et de père en fille. Comme son petit frère bijoutier, Catherine Muller grandit dans le sillage fascinant d'un papa créateur et sous-traitant pour l'industrie horlogère. Après une formation de bijoutière-joaillière aux Arts Déco, elle enseigne durant cinq ans la technique de bijouterie dans son ancienne école, et apprend le sertissage avec son père. C'est en 1989 qu'elle se met à son compte, et trois ans plus tard, elle acquiert sa propre arcade, 3 rue Peillonex, à Chêne-Bourg. Hormis des impératifs privés de mère de famille – donc des horaires assouplis – aucune différence entre hommes et femmes dans le milieu: pour elle, la bijouterie est un métier unisexé.

Les créations

La principale activité de la bijoutière reste bien sûr, outre réparations et transformations, les créations. Catherine Muller Enz réalise elle-même tout le bijou de A à Z. Sa préférence: travailler l'or, blanc ou jaune, et toutes les pierres précieuses. La création représente, comme tout art, une implication personnelle et de chaque instant pour la créatrice, qui puise son inspiration dans tout ce qui l'entoure. Ainsi, son bijou préféré?: «Celui que je suis en train de créer!».

Lors de ma visite, je découvre avec plaisir les dernières pièces: perle noire des mers du Sud ou baroque, perle grise, diamants, carnéole, etc. La prio-



Catherine Muller Enz dans son atelier.

Photo: C. Miazza

rité est donnée à la variété, mais aussi à l'intérêt que suscite le bijou. Et en effet, même les plus sobres ne laissent pas indifférents, à la façon d'une toile de maître, ou d'une sculpture, parlant à l'imagination et aux sens. Un exemple, une ligne nouvellement créée par Catherine Muller Enz, rappelant dans le bijou la forme pure et douce des galets.

Une autre parmi les dernières idées exposées, utile et en phase avec notre époque: le recyclage. Grâce à la compression, la bijoutière propose de transformer d'anciens bijoux, dont on serait fatigué de la forme, sans se

défaire de leur valeur, qu'elle soit concrète ou sentimentale. Un résultat alliant élégance et modernité, une réussite!

La plus grande demande concerne les bijoux féminins bien sûr, et parmi eux les bagues et les boucles d'oreille. Pourquoi? Catherine Muller Enz nous explique qu'il est dans les mœurs de ne pas laisser une oreille nue et que la bague possède cet avantage merveilleux de pouvoir être facilement contemplée par celle qui la porte! Les bijoux masculins sont bien moins demandés, et les hommes s'intéressent d'avantage aux boutons de manchettes et aux portes-clefs. La seule création qui s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes est sans doute la création d'alliances: un bijou unique pour témoigner l'exclusivité de son amour à quelqu'un, une symbolique qui parle à plus d'un.

Méthode de travail

Créer entièrement un bijou demande de nombreuses heures de travail. Première étape, l'idée, personnelle et spontanée, ou élaborée à la commande, avec le client. Dans ce dernier cas, il faut percevoir et respecter les goûts et les personnalités, puis les marier aux critères esthétiques de la profession. Un travail qui demande

donc une certaine réceptivité, nous explique Catherine Muller Enz, peut-être la facette la plus féminine du métier. Ensuite, les discussions agrémentées de croquis permettent de cerner un projet, qui fera l'objet d'un dessin plus élaboré dans le cas de pièces importantes, pour aboutir à un devis.

Puis la bijoutière plonge enfin dans ses réserves de plaques, barres, fils ou tubes, dans les apprêts, comme les fermoirs ou les mousquetons, de précieux métal, acquis auprès de l'un des cinq ou six grands groupes fondeurs en Suisse, et dans les trésors "enlevés" aux lapidaires et diamantaires. Le dessin se fait bijou, pour le plus grand plaisir du client comme de sa créatrice semble-t-il.

Un grand atelier se trouve à l'arrière du magasin, et Catherine Muller Enz n'occupant pas toute cette surface, la partage aujourd'hui avec Madame France Tille, une émailleuse, métier rare et à l'historique étonnamment féminin (voir portrait en page 11).



Boucles d'oreilles perle grise, cristal de roche et diamant sur or blanc.



Perle noire baroque et carnéole sur argent rhodié.

Orlignè
atelier de création montres et bijoux
3 rue Peillonex
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 34 39

2) ...Et l'émaillage de mère en fils!

Le métier d'émailleuse

La technique de l'émail est très ancienne et a très peu changé au cours des siècles. Si l'origine de l'émaillage et son utilisation durant les époques antiques sont très controversées, on sait que cette technique est utilisée en Occident déjà au cours des deux derniers siècles av. J.-C. et connaît un essor important en Europe durant cette période. Dès le VI^e siècle, on possède de magnifiques émaux byzantins, ottoniens et carolingiens. Durant toute la période du VI^e au XV^e siècle, l'émaillage est principalement utilisé pour le décor d'objets religieux, et à la fin du XV^e siècle, il est alors souvent pratiqué par des familles possédant une longue tradition dans l'émaillerie ou dans les vitraux, avec chacune ses secrets professionnels. La production se ralentit dès le XVII^e et l'émaillage ne sert plus que pour la décoration d'objets de petite taille et familiers telles que montres, tabatières ou boîtes. Cependant, le secret semble être resté de mise dans les ateliers, et la passion de France Tille, sans exubérance, est à l'image de cette femme discrète et minutieuse.

L'émail et ses techniques

L'émail, matière cristalline poudreuse, en cristaux à l'état brut, est vitrifiable au feu. Ce mélange très complexe est rendu opaque par son association avec des oxydes métalliques qui le colorent (oxyde de cobalt pour le bleu, cuivre pour le vert, le rouge ou le noir, selon le degré d'oxydation, sels de fer les plus oxydés pour le rouge ou le brun, manganèse pour le violet, argent pour les jaunes, étain ou zinc pour les blancs, poudre d'or pour le rouge rubis).

Les cristaux sont pilés et la poudre obtenue mélangée ou directement déposée sur la surface en métal (cuivre, or, argent). Les diffé-



France Tille enfournant une pièce à plus de 800 degrés.

Photo: C. Miazza

rentes couches sont cuites autour de 800-850 degrés. On chauffe les émaux en fonction de leur dureté; c'est pourquoi les pièces peuvent subir un nombre différent de cuissons, celles-ci révélant les couleurs et l'éclat final de l'émail.

Le mode d'application de l'émail sur le métal a évolué au cours de l'histoire, donnant des émaux cloisonnés (contours au fil d'argent ou fines lamelles de métal), des émaux champlevés (plaques gravées et dont les bas-

reliefs sont remplis d'émail) et des émaux peints (pour la miniature et les finitions, chaque couleur est chauffée séparément, la température de fusion variant). L'émail de plique à jour (séparations montées sur de l'argile, donnant un effet de vitrail) est dérivé de l'émail cloisonné et l'émail sur basse-taille (dépressions gravées ou martelées dans le métal à diverses profondeurs remplies d'émail transparent, qui laisse voir le dessin en dessous), du champlevé.

Les paillons d'ornements sont de petits motifs découpés dans de la feuille d'or, d'argent ou de platine et servent à la décoration finale. Le sertissage consiste à ajouter des pierres précieuses ou semi-précieuses.

Qui se cache dans l'atelier d'Emailleur?

Il reste aujourd'hui très peu d'émailleurs et d'émailleuses, en proportion avec la quantité de travail. Ce dernier concerne principalement les pièces haut de gamme destinées à l'horlogerie. Le métier est donc malheureusement en voie de disparition, et la section émaillage, qui enseignait cet art parmi d'autres techniques de bijouterie aux Arts Déco, a disparu avec la crise horlogère des années septante.

France Tille est au départ sertisseuse. Après sa formation en technique de l'émail, elle se perfectionne grâce à un stage au sein de la Maison

Stern, fabriquant des cadrans de montres depuis 1868. Pour elle, la faible quantité d'émailleurs n'est pas seulement une question d'offre et de demande. Le métier est difficile, et comme pour un artiste, nécessite de se faire connaître, d'avoir un style propre, et de pratiquer toutes les techniques spécifiques relatives à l'émail. De plus, il faut aujourd'hui se former auprès de quelqu'un de la profession, un investissement de temps et d'argent réservé aux passionnés. Ainsi pas de carrière toute tracée, ce qui en fait pour France Tille un métier typiquement féminin. Elle m'explique que l'on trouve peu d'hommes pratiquant l'émaillage (deux sur six ou sept émailleurs en Suisse sont des hommes), car autrefois le peu de travail et de perspectives d'avenir professionnel réservaient cette activité aux femmes, qui l'exerçaient chez elles comme "à côté".

Le métier semble à nouveau voué à être transmis de façon familiale, et ici c'est en conséquence de mère en fils, puisque le fils de France l'assiste maintenant dans son travail. ■

Clarisse Miazza



Cadran de montre, décor paillons or.

Emailleur Sarl, France Tille
3, rue Peillonnex
1225 Chêne-Bourg
Tél/fax: 022 320 71 13
www.emailleur.com

Tempur matelas et oreillers médicaux
Pour en finir avec les maux de dos

Alègement optimal
de la pression

SPACE

TEMPUR

95-97 Rue de Genève
CH-1226 Thônex-Genève

meubles BARBEY
Décoration
Fils
Au Paradis Du Sommeil!

Tel: 022 349 02 18
Fax: 022 349 01 72

BULTEX **SUPERBA** **bico** **HASINA** **TRECA**

Cabinet de Consultation Nicole Fleury
Psychothérapeute, praticienne de santé à Thônex

* Aide et psychothérapie émotionnelle
* Libération d'événements traumatisants
* Consultation conjugale et familiale (enf.-ado.)
* Amélioration de la santé, stress, douleurs, suite d'accidents, etc.
par la réflexo-chromothérapie, le reiki,
les soins énergétiques

A Thônex, proche tram 12, 16 et bus C

www.nfleury-therapies.ch
Tél. 022 349 58 09

Remboursé par de nombreuses assurances maladie complémentaires

Institut de Beauté

Juanita

15, ch. Pierre-à-Bochet
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation définitive (Fr. 95.-/h)
- Massage de liposculpture
- Massage du sportif
- Massage classique



**ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO**

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

Boucherie de la Gradelle

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE Jean RAMUZ

Viandes de 1^{er} choix

- Préparation de fondues bourguignonnes/chinoises
- Poulets • Dindes • Pintades • Canards
- Charcuterie maison • Préparations maison

Centre commercial de la Gradelle

Lu-ve: 7 h-12 h 30 / 15 h-19 h
(fermé le jeudi après-midi) sa: 7 h-14 h **Tél: 022 348 18 08**

Laboratoire dentaire AU SOURIRE

Entretien et réparation de vos prothèses dentaires
Gouttières, esthétique dentaire

Tél. 022 860 27 47 - 1 av. Adrien-Jeandin - 1226 Thônex
Arrêt TPG "Tronchet" à 30 mètres, lignes 12, 16 et C



RIVOIRE *vosre fleuriste*

Toutes confections florales et fleurs pour votre jardin d'agrément – Spécialité: nos paniers fleuris
Horaire: 8h - 12h; 14h - 18h30 – Samedi: fermeture à 17h.
Chemin de la Gradelle 70 – CHÊNE-BOUGERIES **Tél. 022 348 59 30** Parking facile

Les professionnels de l'émancipation féminine



Les consultations personnelles et familiales qu'elle mène représentent environ 15% des demandes totales, dont plus des deux tiers consistent en un soutien juridique ou professionnel.

Parallèlement aux consultations (qui comprennent en outre les requêtes concernant la vie pratique), les deux "axes" de l'engagement de F-information sont la documentation et les activités collectives. La bibliothèque, au catalogue proposant pour moitié des ouvrages spécialisés, voit le nombre de ses lecteurs augmenter. Et les activités sont nombreuses, de même que les partenaires.

Si le travail est reconnu, les perspectives ne paraissent pas roses. Menaces sur des subventions déjà stagnantes, selon M^{me} Al Adjouri, et diminution des prestations de l'Etat font craindre des difficultés croissantes. L'organisation, qui dépend aussi de ses bénévoles, pourrait avoir

à gérer une recrudescence des demandes. Alors qu'elle estime perdre trop de temps en administration (31%), à devoir justifier de son action. Hautement et diversement subventionnée, elle doit rendre de multiples comptes y laissant, selon la présidente Anne Mahrer, «une grande part de son énergie». Fasse qu'il en reste longtemps assez pour que l'association puisse continuer à renforcer les femmes. Qui n'ont jamais été «le sexe faible», mais plutôt le sexe affaibli.

Emmanuel Pinget

F-information
67 rue de la Servette
CP 128, 1211 Genève 7
Tél. 022 740 31 00
Fax 022 740 31 44
www.f-information.org



Présentation de la Bibliothèque Filigrane

Vous trouverez à Filigrane: revues et périodiques, livres (romans, biographies et documentaires), dossiers thématiques, vidéocassettes, brochures, dépliants, un point de consultation internet. Mais aussi... des outils de travail (magnétoscope, photocopieuse, places de travail), un accueil chaleureux, une écoute personnalisée, les conseils de professionnelles, des animations et événements culturels sur les questions féminines et l'égalité entre hommes et femmes, des informations sur les différentes structures associatives et sociales, un rayon pour les enfants.

Des réponses à vos questions: étudiant-e-s qui désirez mener une étude sur la condition féminine ou l'égalité entre les sexes, chercheurs-euses ou professeur-e-s qui faites une recherche spécialisée, hommes et femmes en quête d'un ouvrage passionnant:

- Vous concrétisez vos idées
- Vous gagnez du temps
- Vous bénéficiez d'une écoute réelle
- Vous découvrez des richesses insoupçonnées.



Horaires: lundi fermeture hebdomadaire; mardi: 10 h-18 h; mercredi: 12 h-18 h; jeudi: 12 h-20 h; vendredi: 10 h-18 h. Prêts et inscriptions: pour emprunter des documents, carte annuelle à 10.- (gratuit pour les moins de 18 ans), documents prêtés pour 1 mois. Vous pouvez également devenir membre de F-information pour 50.-. Les prestations de Filigrane sont gratuites pour les membres de F-Information.

Bibliothèque Filigrane, 67 rue de la Servette, CP 128, 1211 Genève 7. Tél. 022 740 31 41, filigrane@f-information.org

L'égalité, ce mirage persistant... Si d'aucuns la croient acquise, il n'en est rien. Légalement certes, la femme est l'égal de l'homme. Dans les faits, ce n'est pas exactement le cas. Le salaire, la représentation politique, le foyer, autant de domaines où le beau sexe se trouve dominé par le mâle. F-information agit depuis plus de vingt-cinq ans en faveur de l'égalité, de l'autonomie des femmes et d'une «société plus solidaire». L'association, qui compte deux Chênoises, propose avant tout des consultations – juridiques, professionnelles et personnelles –, un service sollicité par plus de 1500 personnes en 2006. Quelque 2000 demandes supplé-

mentaires ont été traitées par téléphone. En ajoutant à ces statistiques la fréquentation de sa bibliothèque Filigrane (voir encadré), on obtient un total de 6243. Une vingtaine de femmes se voient ainsi aidées, quotidiennement, par F-information. Près d'une sur deux est mariée.

F pour force? F pour femmes, en tout cas. Elles constituent la grande majorité du public. Mais les hommes (3%) et les personnes morales s'avèrent également des clients potentiels. Quand l'homme appelle, c'est souvent pour des questions juridiques ou professionnelles. F-information lui répond, mais «on préfère alors voir le couple», précise Victoria Al Adjouri.

Publicité

Votre perruque...
un instrument de beauté
et de confort



Institut Margareth
Coiffure Beauté Bien-être

Sur rendez-vous : 022 349 08 23
Thônex · www.institutmargareth.ch

Ecoute et accompagnement professionnels - perruques médicales remboursées par les caisses-maladie

Une librairie pour les femmes à la page

“L’Inédite” est la seule librairie féministe de Suisse. On y trouve des ouvrages classiques du féminisme et des nouveautés, mais aussi des albums pour enfants qui évitent les clichés sexistes.

C'est une petite librairie, nichée au cœur du vieux Carouge, rue Saint-Joseph. Elle se distingue par son angle de vue sur le monde, qui est celui de la féminité. «Nous proposons de la littérature féminine et féministe, des livres écrits par des femmes, ou qui parlent de femmes», résume Véronique Riat-Rossier, l'une des deux libraires de “L’Inédite”. L'idée de ce lieu – ouvert aux deux sexes! – remonte à la fin des années 1970. A cette époque de militance et de libération de la sexualité, un collectif de douze pionnières lance la coopérative éponyme.

Depuis, les femmes ont fait du chemin et “L’Inédite” aussi, puisque Carouge est son troisième emplacement. Mais l'esprit de la librairie demeure. «Il s'agit de promouvoir l'égalité entre les sexes et d'induire un changement des mentalités», explique Anne-Christine Kasser-Sauvin, la deuxième libraire. «La Suisse, se réjouit-elle, dispose aujourd'hui d'une loi sur l'égalité et l'accès des femmes aux professions s'est ouvert. Pour autant, la question des salaires n'est pas encore réglée et le sexisme est toujours très présent dans la publicité».

L'échoppe, avec ses présentoirs en bois clair, est chaleureuse. Point besoin ici de héler un vendeur pour obtenir un conseil: nos deux libraires veillent et connaissent une bonne partie des 3000 ouvrages proposés. «L'âme de “L’Inédite”, c'est la présentation des titres», souffle Véronique



De gauche à droite: M^{me} Anne-Christine Kasser-Sauvin et M^{me} Véronique Riat-Rossier. Toutes deux libraires.

Photos: S. Herzog

Riat-Rossier, qui y travaille depuis sept ans. Ainsi, “Les Mémoires de Louise Michel”, une féministe du XIX^e siècle, sont-ils classés au rayon féminisme, et non à celui de l'Histoire. Le lecteur trouvera les classiques des ouvrages “femmes” en un tournemain, comme par exemple “Le dictionnaire critique du féminisme” (éditions PUF); “Pour

en finir avec le sexisme”, de Guillaume Carnino; ou “Olympe de Gouges et les droits de la femme”, par Sophie Mousset. Ce livre relate l'histoire de l'auteure de la Déclaration de la femme et de la citoyenne. Cette féministe avant l'heure fut l'enfant d'un aristocrate et d'une roturière. L'écrivain et chercheuse genevoise Anne

Dafflon Nouvelle est aussi dans les rayons, avec son étude “Filles-garçons, socialisation différenciée?”. Cette spécialiste du sexisme a étudié les livres pour enfants de 6 à 7 ans, traquant les préjugés et les messages codés, ceux qui présentent invariablement les souris comme des filles et les éléphants comme des garçons. Or il existe bien aujourd'hui des papas qui portent le tablier et des mamans un attaché-case... Anne Dafflon est d'ailleurs à l'origine d'un prix pour les livres jeunesse. Le “Lab-elle” – c'est son nom – est apposé sur les ouvrages «attentifs aux potentiels féminins» (voir article en p. 15). La libraire possède un choix de ce type d'albums pour enfants. Elle dispose aussi de BD pour les grand(e)s, tel “Cancer and The City”, un roman graphique sur le cancer du sein.

Comme les clichés ont la vie dure, il arrive que des clients mâles demandent la permission pour entrer dans ce havre dédié aux femmes, «comme si vouloir l'égalité était contre les hommes, alors que c'est ensemble que cela se fait», dit M^{me} Riat-Rossier. Parfois aussi, des client(e)s confondent féminisme et saphisme! En fait, il fait bon flâner dans “L’Inédite”, qu'on soit garçon ou fille. Les nouveautés sont disponibles, comme le dernier Goncourt – “Alabama Song” – choisi avant la décision du jury! L'ouvrage raconte la vie mouvementée d'une aristocrate du Sud des Etats-Unis. On trouve évidemment l'autobiographie de Simone Veil, “Une vie”. Un must en la matière.

Las, comme toutes les librairies indépendantes, “L’Inédite” rame pour survivre. Et c'est dommage, car les librairies féministes sont très rares. «C'est l'unique en Suisse et Paris en est dépourvue», indique M^{me} Riat-Rossier. En 2002, une association de soutien a donc été créée pour pérenniser cette aventure libraire. Cinq fois par an, ses membres reçoivent “à tire d'elles”, brochure qui présente une sélection de titres nouveaux. Ces résumés critiques sont rédigés par un groupe de lectrices, qui compte une adolescente. Les actes de “L’Inédite” sont donc à l'unisson avec ses textes! ■

Stéphane Herzog



“L’Inédite”, librairie femmes,
15, rue Saint-Joseph, Carouge.
www.inedite.com

Les albums pour enfants accuseraient un léger retard...

Les années 1950, ça commence à dater. C'était avant les événements de 1968, qui sont déjà bien loin. Pourtant on y serait encore, dans ces années 1950. Du moins d'après les albums illustrés pour enfants. Selon Christine Keim et Anne Dafflon Nouvelle, fondatrices de l'association Lab-elle en 2006, la littérature enfantine véhicule régulièrement les représentations féminines de cette époque révolue. Exemple? «La maman reste à la maison, alors qu'aujourd'hui 70% des mères exercent une activité professionnelle à l'extérieur du foyer», déclarait M^{me} Dafflon Nouvelle, psychologue et chercheuse, le 29 novembre dernier sur la Radio suisse romande. Il y a comme un hiatus. Les filles, par rapport aux garçons, disposeraient de beaucoup moins d'héroïnes auxquelles s'identifier. Et qualitativement, les personnages féminins relèveraient trop souvent de stéréotypes, de schémas traditionnels les enfermant dans des rôles peu valorisés. En un mot, l'offre de livres pour les enfants serait empreinte de sexisme. De quoi remettre en cause le progrès de notre société vers l'égalité des sexes.

Lab-elle (laboratoire pour elle), en partenariat avec l'Université de Genève, vise à promouvoir les albums «attentifs aux potentiels féminins» au moyen d'un label, forcément, et de deux prix de 1000 francs. La démarche a conquis en peu de temps 50% des librairies et une bonne part des bibliothèques romandes. Largement soutenue à Lausanne, elle rencontre cependant moins de succès à Genève, selon la journaliste Virginie Poyetton (*Le Courrier*, 8.II.07). Les bibliothèques municipales de la Ville rechignent à apposer le label rose, arguant de leur neutralité face à «un point de vue comme un autre», tandis que les bibliothèques scolaires ne posent pas non plus l'autocollant. Il semble néanmoins que l'entreprise ait décollé, comme l'attestent



le site internet hautement fréquenté et un comité de soutien fort d'environ 500 membres, parmi lesquels la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey.

Critères de sélection

Depuis sa création, le label s'est vu attribuer à 133 albums produits par maints

éditeurs. Concrètement, sur quels critères se base la commission de lecture avant de «garantir» un ouvrage? Les filles doivent apparaître dans des rôles «actifs, volontaires et valorisés», les garçons et les hommes dans des «rôles, activités et sentiments habituellement attribués à l'univers féminin». Quant

aux femmes, elles doivent évoluer dans des «rôles de mères non-stéréotypés ou des professions diversifiées». Tous les personnages ne sont pas censés correspondre à ces exigences, il suffit qu'au moins un s'illustre conforme. Par ailleurs, les livres proposant des figures animales «non-anthropomorphiques» ne sont pas considérés. Très visible, voire criard, le label n'aurait jusqu'à présent pas de grande influence sur les ventes, d'après l'éditrice Francine Bouchet, qui dirige La joie de lire.

Le premier prix de Lab-elle a été remis par un jury composé d'adultes le 7 novembre dernier. «Un bon point pour Zoé», de Peter H. Reynolds aux éditions Milan Jeunesse, a trouvé grâce aux yeux des huit jurés, parmi une dizaine de titres. Le prix du jury enfants sera distribué au Salon du livre 2008, une fois comptabilisés les votes des 7-11 ans, qui ont à choisir un tiercé dans la même sélection. Nous verrons alors si les préférences des «petits» se rapprochent de celles des grands.

Procédé de «discrimination positive du féminin», l'œuvre de sensibilisation Lab-elle s'annonçait d'envergure. La designer et présidente de l'association Christine Keim révélait (*La Tribune de Genève*, 8.3.05) son souhait d'étendre la labellisation à d'autres domaines, tels que les «jeux, films ou associations». Elle confie à présent que couvrir la littérature enfantine représente «une gageure énorme». Dans l'idéal, elle traiterait volontiers d'autres secteurs, comme celui des jouets, «où il y a beaucoup de travail», mais l'ampleur de la mission actuelle ne le permet pas. Et si Lab-elle décidait de s'attaquer à la publicité? Il y a manifestement de quoi faire... cela dit, les stéréotypes risquent de s'y révéler assez tenaces!

Emmanuel Pinget

Publicité

Orlignè
BIJOUX DECO

Création de bijoux - Transformations
Réparations - Changement de piles
Enfilage colliers - Expertises



Boucles d'oreilles en or blanc,
diamants, pierre de lune
et perle de culture grise

Bijoux fantaisie
Bijoux en argent
Objets de décoration
Cadeaux

3 rue Peillonnex - Chêne-Bourg - tél. 022 349 34 39
(face à la banque Raiffeisen, à côté de la coop)

Lu 14h à 17h / ma et je 10h à 12h - 14h à 17h
ve 10h à 17h / sa 10h à 12h mercredi fermé

Pierrine Ravier

Fleuriste
et Ruth Ares à Chêne-Bourg

Bouquets, confections et décorations
pour toutes les joies et les peines de la vie.

Ouvert sans interruption:
lu-ve: 9 h 30-18 h 30
samedi: 9 h 30-17 h

**Service national
et international**

Rue Peillonnex 30 (face à la caserne des pompiers) Chêne-Bourg
Fax: 022 349 31 57 Tél: 022 348 56 63

Une Chênoise à la tête de la prestigieuse Société de lecture

Résidente de Chêne-Bougeries, Delphine de Candolle dirige depuis 2001 la Société de lecture, sise dans un ancien hôtel particulier de la Grand-Rue. Une maison presque bicentenaire, créée en 1818 pour «pallier les carences de la bibliothèque publique». L'institution est pilotée par une équipe de six salariés et dépend en outre de 24 bénévoles, dont une moitié constitue le comité, l'autre la commission d'achat de livres. A l'origine centrée sur les domaines scientifique et théologique, elle a progressivement évolué vers la littérature et l'histoire. Le fonds comprend actuellement 400 000 ouvrages accessibles aux membres. L'inscription «*Timeo hominem unius libri*» accueille le visiteur, «Je crains l'homme d'un seul livre»... Plus de précisions avec la jeune directrice de la Société de lecture, Delphine de Candolle.

Pourriez-vous esquisser votre parcours?

J'ai travaillé pendant huit ans au service Initiatives de Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture, qui montait des projets pour faire connaître la culture suisse, en Suisse comme à l'étranger. A ce titre, j'ai surtout œuvré dans les domaines du théâtre et de la danse. Auparavant, j'ai obtenu une licence en sciences politiques et un diplôme de langue et culture espagnoles de l'Université de Barcelone, puis travaillé au Centre européen de la culture ainsi qu'à Saint-Gervais. J'ai également suivi une formation en communication.

Que lisez-vous?

Principalement des auteurs francophones. Ces derniers temps, j'ai pris beaucoup de plaisir à lire des écrivains du sud de la Méditerranée, comme Alaa El Aswany ou Yasmina Khadra. Je lis des romans ou des essais, et



Photo: Astrid Troller

manque malheureusement de temps pour d'autres domaines.

Qu'est-ce que cela représente, de diriger une telle institution?

C'est un défi que j'apprécie. L'institution s'est beaucoup développée au fil des années; on a enrichi la programmation culturelle, créé des liens avec des auteurs et des maisons d'édition. Ça me plaît énormément. Il est vrai que la Société était méconnue, que beaucoup de gens en avaient une image un

peu négative, poussiéreuse. Au fil des ans, avec les comités successifs et notre équipe, nous avons réussi à la faire mieux connaître, à la faire vivre. Certains trésors ne se trouvent qu'ici. Et il s'en dégage une âme très particulière.

Quelles difficultés rencontrez-vous?

Nous en avons connues au début, notamment quant aux activités promotionnelles. Désormais, les gens nous connaissent. Mais financièrement, il faut toujours faire vivre la société, rechercher des sponsors. Elle n'est pas un lieu culturel comme les autres, qui sont souvent subventionnés à hauteur de 80%. Seuls trois pourcents de notre budget sont fournis par la municipalité (*ndlr: une subvention de 20 000 francs*).

Y a-t-il quelque chose à améliorer?

Toujours. Mais nous avons trouvé notre vitesse de croisière: une programmation définie tous les six mois, un cycle de conférences, des ateliers et des activités pour les enfants. Du côté de la bibliothèque, nous affronterons d'ici quatre à cinq ans un problème de place. On a donc entamé une réflexion à ce niveau-là. Il faudra certainement donner des livres.

Quel est l'âge moyen du public?

Le public est varié et se renouvelle. Les conférences drainent des auditeurs d'âges et de sexes différents, suivant les

thématiques. S'il fallait donner une moyenne, je dirais qu'elle se situe entre 40 et 50 ans.

Combien de livres sont acquis chaque année?

Entre 700 et 1000, sans compter les périodiques. Nous sommes abonnés à une centaine de journaux et revues. Le budget des acquisitions, ouvrages et abonnements, s'élève à 32 500 francs.

Et le budget total?

Il est de 600 000 francs. Une partie provient de la location des salons, il s'agit de rentrées régulières sur lesquelles nous comptons.

La Société était bénéficiaire en 2006. Que faites-vous de ces bénéfices?

Petit à petit, on essaye de mettre à jour la maison. Nous avons récemment investi dans l'informatique, réorganisé les salons et renouvelé du matériel. Le catalogage informatique est également en cours: 57 000 titres ont été informatisés sur 400 000.

La maison est-elle réputée en dehors de Genève?

Elle rayonne en Suisse romande et en France. On nous connaît, peut-être aussi, grâce à des écrivains invités, au Maroc, en Algérie et en Egypte, mais je ne pense pas que ce soit le cas outre-Atlantique. Nous exerçons aussi des liens avec la Suisse alémanique, mais le rayonnement se fait plutôt en France.

Les intervenants reviennent-ils?

Souvent. Elisabeth Badinter, Hélène Carrère d'Encausse, Pierre Assouline, Eric-Emmanuel Schmitt ou Jacques Chessex, par exemple. Ils reviennent régulièrement car c'est un lieu auquel ils sont sensibles.

Une question à Maxime Canals, responsable de la bibliothèque de la Société de lecture

Quelles sont les spécificités de votre fonds, par rapport à celui de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU)?

Tout d'abord, l'accès direct à une grande partie des textes, y compris les plus anciens. Et le nombre d'ouvrages consultables n'est pas limité. Notre fonds littéraire de la fin du XIX^e-début du XX^e est conséquent et varié, parce que la Bibliothèque de Genève et les autres désherbent (*ndlr: se séparent de livres*). Nous disposons en outre, concernant les périodiques, de collections complètes et plus exhaustives quant aux langues étrangères. ■

Propos recueillis par
Emmanuel Pinget

Rencontre avec Anne Wiazemsky

Interview menée par Patrick Ferla, journaliste à la Radio Romande – La Première

Conférence jeudi 28 février 2008

19 h: buffet – 19 h 30: conférence

Anne Wiazemsky est écrivain, comédienne et réalisatrice française. Elle se voit décerner le Prix Goncourt des lycéens en 1993 pour "Canines" (Gallimard) et le Grand prix du roman de l'Académie française en 1998 pour "Une poignée de gens" (Gallimard). Deux de ses romans ont été adaptés au cinéma: "Hymnes à l'amour" par Jean-Paul Civeyrac sous le titre "Toutes ces belles promesses" et "Je m'appelle Elizabeth" (Gallimard) par Jean-Pierre Améris en 2006. Membre du jury du Prix Médicis, Anne Wiazemsky est la petite-fille de l'écrivain François Mauriac. Son œuvre est souvent empreinte de son histoire familiale. Son dernier roman, "Jeune fille" (Gallimard, 2007) est le récit de sa rencontre avec Robert Bresson qui a lancé sa carrière d'actrice dans "Au hasard Balthazar" en 1966.

Société de Lecture: 11, Grand'Rue – 1204 Genève – Tél: 022 311 45 90

Collège Claparède: une helléniste à la barre

Imaginez un professeur de grec ancien, puis un directeur de collège. L'image que vous obtenez dans un cas est celle d'un petit homme rond à barbiche, l'air perdu dans des pensées lointaines et dans l'autre un grand homme sec à l'air revêché qui fait régner une discipline de fer dans un établissement aux allures militaires. Et bien, tout comme moi, vous avez tout faux! Le collège Claparède avec ses cubes en béton peut faire penser de loin à une caserne, mais de près c'est un établissement agréable, lumineux, perdu dans la campagne. Quant à sa directrice, Madeleine Rousset, helléniste distinguée, elle a les deux pieds solidement ancrés sur terre avec en plus une douceur, une délicatesse et une gentillesse extrêmes. C'est à vous donner envie d'être convoqué dans son bureau. Aux dires des élèves et des parents que j'ai pu rencontrer, elle dirige "son" collège de main de maître. C'est "une sage" que tout le monde semble respecter et apprécier.

Trouve-t-on beaucoup de femmes directrices de collège?

Lorsque j'ai pris ce poste, il y a six ans nous n'étions que deux femmes à Genève à diriger l'un des établissements post-obligatoires du type du collège Claparède. Maintenant nous sommes trois.

Quel est votre rôle?

C'est un rôle multiple... Globalement, c'est de veiller à ce qu'un établissement scolaire de ce type fonctionne bien, tant au niveau de l'enseignement qui y est donné, et que je contrôle, qu'à celui de l'encadrement des élèves et des maîtres. C'est aussi de le faire fonctionner dans une structure plus globale qui est celle du collège de Genève et du Département de l'Instruction Publique. C'est également gérer un personnel administratif et technique, depuis les nettoyeurs jusqu'au secrétariat. Plus concrètement et au jour le jour, ce sont de multiples petites tâches, comme recevoir des maîtres qui souhaitent discuter tel sujet ou qui ont besoin d'un conseil, recevoir des élèves qui ont une demande à me faire ou que je convoque parce qu'il y a un problème. J'ai aussi un regard sur le contenu des épreuves importantes. C'est encore organiser autour de l'enseignement tout ce qui fait la vie d'une école, comme par exemple les activités culturelles. Je vous donne un exemple: hier, il y avait une soirée du ciné-club. Le maître chargé de cette activité avait invité le réalisateur du film. A 17 heures était organisée une discussion avec le réalisateur et des élèves, à laquelle j'ai participé; ensuite j'ai reçu un moment dans mon bureau le réalisateur avec quelques maîtres, puis nous avons mangé ensemble à la cafétéria, enfin nous avons regardé le film, qui a

été suivi d'une discussion. Avant, il avait fallu organiser la venue du réalisateur, prévoir le petit budget nécessaire, et ainsi de suite. Chaque chose prise séparément n'est pas énorme, mais l'ensemble prend beaucoup de temps et d'énergie.

En tant que femme, est-ce que vous avez plus de mal à établir votre autorité?

Non! Avec certains secteurs ou interlocuteurs, c'est peut-être plus diffi-



Photo: J. M. Jakobowicz

cile. Avec les services des bâtiments, par exemple, il m'est arrivé d'avoir quelques difficultés une fois ou l'autre! En revanche, à l'intérieur de l'école et dans le domaine de l'enseignement, que ce soit avec les maîtres ou avec les élèves, le fait d'être une femme n'a jamais remis en question mon autorité.

Par rapport à certains élèves turbulents?

Non... Les problèmes sont d'abord traités par les maîtres, puis par les doyens et ce n'est qu'en dernier ressort que les élèves sont convoqués dans mon bureau; et là, c'est la fonction qui compte, plus que la personne en charge!

Vous avez été enseignante au collège Rousseau, comme professeur de grec et de français, et maintenant vous êtes directrice de collège: quelles différences existent entre ces deux fonctions?

A beaucoup d'égards, elles n'ont pas grand-chose à voir. Mais en même temps, elles ont un lien essentiel, intérieur. Je trouve fondamental, en tant que directrice, d'avoir été enseignante auparavant. C'est la seule manière de savoir ce qu'est enseigner, et cela me permet de mieux appréhender les problèmes que peuvent rencontrer les maîtres mais aussi les élèves.

Combien de personnes fréquentent le collège?

Nous avons entre 780 et 800 élèves, un peu plus d'une centaine d'enseignants dont certains à temps partiel. Le personnel technique et le secrétariat représentent un groupe d'environ 25 personnes. Donc au total nous sommes plus de 900.

Rencontrez-vous des problèmes de violence comme dans certains cycles?

Il y a une très grosse différence entre le cycle et le collège. Tout d'abord les enfants ont grandi. Entre 13 et 15 ans les élèves ne sont pas toujours très bien dans leur peau, ce qui peut générer des mal être qui se traduisent par de la violence. Ils arrivent parfois au collège avec une attitude similaire, mais ils se retrouvent dans un environnement où les deux tiers des élèves sont plus âgés qu'eux. Il y a aussi le fait que ce sont des élèves qui ont choisi de faire des études longues, qui ont donc un goût pour les études et qui vont avoir un comportement beaucoup plus scolaire.

Quels sont les gros problèmes que vous rencontrez?

Les problèmes normaux que l'on peut rencontrer avec des jeunes de l'âge de mes élèves. Avec les maîtres, je peux rencontrer quelques difficultés avec certains d'entre eux qui ne fonctionnent pas comme il le faudrait sur le plan de l'enseignement, par exemple. Mais à nouveau, c'est quelque chose de rare. Là, il faut intervenir à la fois avec autorité et diplomatie, car il ne s'agit pas de "casser" quelqu'un! Mais ce sont des difficultés normales, cela fait partie de la gestion du personnel. Une difficulté par contre plus importante tient aux changements périodiques auxquels est soumis l'enseignement genevois. Toutes ces dernières années il y a eu de nombreuses réformes: il y a dix ans s'est mise en place une réforme de la maturité, puis sont venus s'ajouter des petits changements au plan cantonal. L'organisation scolaire a souvent changé, les

maîtres ont dû modifier leur approche de l'enseignement. Le problème réside dans une certaine lassitude des maîtres devant ces changements dont ils ne voient pas tellement le sens. Une des difficultés comme chef d'établissement, c'est de faire comprendre leur sens et de faire adhérer le corps enseignant, ou d'être le porte-parole de ces maîtres quand ils ont des critiques à formuler.

Le collège est pratiquement à la campagne, est-ce que cela a un impact sur la vie du collège?

Oui! Tout d'abord le cadre de travail est idyllique. A la belle saison, les maîtres et les élèves peuvent en profiter. La cafétéria est de plain-pied, ce qui fait que lors des pauses, les élèves peuvent sortir dans le pré. Et le fait que nous soyons assez loin de tout permet d'avoir une vie de campus. Les élèves restent au collège pour déjeuner, et ceux qui veulent boire quelque chose ne vont pas au bistrot du coin, car il n'y en a pas. Alors ils se retrouvent à la cafétéria pour discuter. Cela renforce d'autant l'unité de l'établissement.

Est-ce que vous aimez votre métier?

Oui! Enormément. Même si parfois il y a des moments de doute, de découragement, je trouve que c'est une chance de faire ce que je fais. D'avoir des relations avec autant de gens, que ce soit avec le corps enseignant, les élèves ou le personnel administratif. Sans oublier les parents, que je rencontre soit individuellement, si pour une raison ou pour une autre je les convoque ou s'ils souhaitent me voir, soit à travers l'association des parents d'élèves. Il est heureux de pouvoir accéder, comme femme, à ce type de fonctions; malheureusement je suis assez frappée, lorsque je vais dans des réunions soit au niveau suisse romand soit au niveau fédéral, de constater qu'il y a très peu de femmes directrices de collège.

Propos recueillis par
Jean Michel Jakobowicz

A propos de... Claparède

Edouard Claparède (1873-1940) est un médecin et psychologue genevois. S'intéressant très tôt à la biologie et à la zoologie, il entreprend des études de médecine couronnées par un doctorat en 1897. Parallèlement, il s'oriente vers la psychologie et devient en 1904 directeur du laboratoire de psychologie à la faculté des sciences de l'Université de Genève où il occupera la chaire de psychologie jusqu'à sa mort. Il a cheminé aux côtés de la psychanalyse, entre autres, en présentant et traduisant des articles de Freud. Il crée, en 1912, l'Ecole des sciences de l'éducation (Institut Jean-Jacques Rousseau). Claparède est l'un des deux ou trois psychologues qui ont profondément nourri la psychologie de Piaget, notamment par sa psychologie de l'enfant et par sa psychologie de l'intelligence.

Source: Wikipédia

Une historienne du parascolaire

Une femme de lettres débordante de sympathie et de curiosité aventurière autant que de modestie, voilà l'auteur de "Vive le parascolaire!". Rencontrée pour parler de son livre, elle a capturé notre attention bien au-delà de notre attente. Madame Liliane Palandella est une Chênoise dont Thônex peut être fière, enseignante, chercheuse, journaliste et excellente historienne de surcroît.

Un parcours dynamique

Lorsque Liliane Palandella dit qu'elle aime le voyage et qu'elle l'a toujours beaucoup pratiqué, son intérêt communicatif pour tout ce qui l'entoure est trahi: un époux italien, puis trois enfants dont une fille au Pérou et un fils en Thaïlande aujourd'hui, cette battante ne s'est jamais posé de limites spatiales dans son parcours personnel, et transmet cette énergie déterminée autour d'elle.

Institutrice dans le primaire à Meiner, elle tient en parallèle les classes gardiennes. A la naissance de son troisième enfant, Liliane Palandella décide de prendre un congé de deux ans; mais loin d'en rester à son travail de mère de famille, elle reprend l'université en Sciences de l'Éducation. Son parcours, d'un premier poste d'assistante, la mènera une fois encore à l'enseignement. Continuellement occupée

à apprendre et à transmettre, elle met aujourd'hui depuis plus de dix ans ses connaissances au service de la presse. Tout d'abord en freelance pour *La Tribune*, en tant que journaliste spécialisée en éducation, elle devient également rédactrice pour l'Éducateur. Elle est d'ailleurs membre du comité de rédaction de ce dernier et du Syndicat des enseignants, une preuve supplémentaire de son implication dans tout ce qu'elle accomplit, que l'on retrouve dans son livre "Vive le parascolaire!".

Un ouvrage pour les spécialistes et les profanes

Un jour, au détour d'une conversation, Madame Claude Howald, alors Cheffe de service au GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), constatait avec regret l'absence d'ouvrage de référence sur l'histoire du parascolaire. Le thème séduit immédiatement Liliane Palandella. Prévu initialement pour 2004, année célébrant les dix ans d'existence du GIAP (un des services de l'Association des communes genevoises), le livre paraît finalement en 2006, cinq ans après la discussion du projet.

Et pour cause! Le sujet est bien plus conséquent que ne se l'imaginaient ses initiatrices, pour ainsi dire jamais exploré, et l'auteur ne compte plus le temps passé dans les archives. L'un des



Le grand changement de mentalités qui influença la direction prise par le parascolaire eut lieu dans les années soixante et septante. A cette époque, le nombre d'enfants pris en charge augmente fortement, issus d'une classe moyenne grandissante, la plupart des mères de famille travaillant et apportant ainsi un salaire supplémentaire dans le ménage. Une nouvelle donne sociale qui fait évoluer le parascolaire en fonction de la demande et du changement dans les mœurs, influencés également par l'arrivée massive d'étrangers. De 1954 à 1968, la Société coopérative Migros-Genève propose des Etudes surveillées qui connaîtront un fort succès!

L'histoire se répète

Une telle remise en question semble à nouveau à l'ordre du jour, l'évolution des mœurs demandant l'adaptation constante d'un système indissociable de l'environnement économique et social. En effet, l'évolution de l'institution s'effectue parallèlement à celle de la société, et cette dernière, déjà transformée par la période d'après-guerre et les acquis de mai 68, évolue de plus en plus rapidement, explique Liliane Palandella. Elle conclut: «Il n'y a que le changement qui soit permanent.»

Au-delà de la controverse au sujet des notes, Madame Palandella souligne la demande actuelle de "reprise en main", après que la révision de 1988 ait restreint les activités parascolaires aux loisirs et à l'éducation, notamment dans l'exécution des devoirs. Un retour donc à plus d'encadrement et un travail plus systématique de l'école, mais dont les causes sont différentes: les problèmes de crèche, les familles monoparentales et la violence notamment, en un mot les nouveaux défis d'une famille moderne. Sans aborder la difficulté de fixer une frontière entre école et famille, jamais aussi claire dans la pratique que dans les textes. Tout le monde s'accorde à dire que l'essentiel de l'éducation doit être donné par la famille, mais nos institutions peuvent-elles ignorer des enfants seuls chaque jour de 7 h à 19 h? L'adoption de "journées bloc" est l'une des polémiques d'actualité concernant l'instruction publique, examinée par M. Charles Beer et soulevée à plusieurs reprises, notamment par l'initiative du GHI pour l'accueil continu des élèves.

(Suite en page 19)



Une tablée et son commissaire au réfectoire de l'école Hugo-de-Senger, 1914.

but de l'auteur était donc un livre scientifiquement fondé, pour lequel elle bénéficia de l'appui de Charles Magnin, professeur d'histoire de l'éducation à l'université, mais aussi un ouvrage tout public et abordable pour, selon ses propres mots, «restituer l'histoire aux gens qui l'ont faite, eux qui étaient des gens modestes». D'où de nombreuses illustrations puisées dans les archives, aussi instructives que vivantes, photos d'époque, affiches, documents officiels, articles de presse, etc. Elle ajoute: «Les enfants les plus pauvres étaient traités selon la situation sociale dominante. Premiers à éprouver sa dégradation, ils subissaient l'histoire.»

Une histoire évocatrice

A la fin du XIX^e, certains enfants meurent presque de faim à Genève. Un projet de loi de Georges Favon est proposé en 1885 déjà, dans le but de nourrir les enfants pauvres. Personne n'est en désaccord, mais dès qu'il est question d'argent cette entente se gâte. C'est ainsi que l'Etat abandonne le problème aux communes qui obtiennent une dérogation! En 1888, les loges maçonniques possédant des institutions de bienfaisance mettent en place les cuisines scolaires. De l'idée de la soupe populaire à l'initiative d'agir spécifiquement pour les enfants, les cuisines scolaires étaient nées! Depuis cette origine, la gestion est toujours restée privée, ou en partie municipale, et jusque récemment, les cuisines scolaires sont restées l'affaire des commissaires, une affaire d'hommes. Ces derniers cherchaient à préserver leurs prérogatives et leur pouvoir, mais aussi défendaient la fierté de ces acquis difficilement gagnés, faisant des cuisines scolaires un bastion maçonnique, puis radical.

GIAP
20, Boulevard des Promenades
1227 Carouge
Tél. 022 309 08 20
Correspondance: case postale 2056
E-mail: giap.parascolaire@acg.ch
www.giap.ch

Parcourir "Vive le parascolaire", c'est se rendre compte que cette institution a également subi l'incessant va et vient de l'histoire, tout en comprenant la teneur des défis actuels.

Une historienne tournée vers l'avenir

Retraîtée sans avoir diminué son activité pour autant, Liliane Palandella jette un regard positif sur l'avenir. Son prochain challenge est intitulé "Passé...

vraiment?", en collaboration avec Josianne Thévoz, une amie qui est présidente de la Société pédagogique romande (SPR). Les deux femmes dépouillent les archives de la SPR, ainsi que celles de l'"Educatrice" et du Syndicat des enseignants romands (SER). Les auteurs espèrent aboutir à un dépôt d'archives dans une institution officielle et souhaiteraient que ces archives continuent d'être classées, pour toute la Suisse romande, permettant de refléter

l'évolution de l'éducation à tous les niveaux, enseignants, population, autorités... Liliane voit toujours plus loin et plus grand, car pour elle, «il ne faut pas se crisper, ne jamais perdre espoir: donner à toujours un coût, mais l'on peut donner avec rien, grâce à un coût personnel. Le principal est que, mis bout à bout, ces petits riens font avancer la société.»

"Vive la parascolaire!" est disponible pour 20.- CHF seulement

auprès du GIAP ou de Madame Liliane Palandella, ou encore en librairie (légèrement plus cher). En outre, si vous possédez des documents concernant l'histoire de l'enseignement, conservez-les et adressez-les aux archives de la CRIÉE (Communauté de Recherche Interdisciplinaire sur l'Education et l'Enfance, M^{me} Juliette Michaëlis, 022 327 70 53) ou également à l'auteur.

Clarisse Miazza

"Etre femme au quotidien"

«**N**ous vous invitons, vous, femmes de toutes nationalités, de toutes cultures, de tous âges, à venir partager vos expériences de vie, vos joies, vos soucis, vos demandes, vos espérances, autour d'un petit repas canadien. Venez nombreuses!»

Voici l'appel lancé par le Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg, qui correspond en tout point à l'atmosphère de ces rencontres du mercredi soir. On pourrait imaginer un groupe de féministes remontées ou de harpies lassées par leur mariage... Mais c'est tout le contraire pour les femmes qui choisissent de consacrer un soir par mois "entre filles", pour vivre pleinement le reste du temps leurs rôles de mamans, grands-mamans, épouses, sœurs, collègues, et bien d'autres, qu'elles doivent assumer dans le quotidien.

Les instigatrices

Parmi les animateurs du Centre, deux femmes apportent leur énergie et leur présence enthousiaste à ces repas: Catherine Chaix, animatrice responsable très engagée dans le domaine sociale et Tilly Schulz, originaire du Paraguay et voyageuse dans l'âme. Deux parcours très différents et deux personnalités idéalement complémentaires. Mais l'aventure ne tient pas qu'à ces deux femmes, mais à toutes celles qui viennent partager ce moment, que ce soit à titre exceptionnel, occasionnellement, régulièrement, ou fidèlement. En tout, de 12 à 20 complices à chaque rendez-vous, toutes sur les trois communes de Chêne, mais de tous horizons et de 18 à 90 ans. Même le chien tranquillement installé sous la table est une chienne: Capsule est venue avec sa maîtresse, une femme de presque 80 printemps, passés en totalité sur la commune, et sur le point de fêter avec son mari leurs prochains cinquante ans de mariage!

Catherine Chaix, impliquée depuis le début dans l'histoire du Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg, nous explique que ce dernier existe depuis déjà 33 ans, et qu'il constitue pour elle un outil extraordinaire pour pacifier un quartier, offrant aujourd'hui encore la «chance de créer».



L'assemblée du mercredi 19 décembre 2007.

Photo: C. Miazza

Les soirées entre femmes ont été lancées il y a environ six ans, et se déroulent une dizaine de fois par an de septembre à juin. Avec une collègue, elle conçoit l'idée de ces soirées, participant du même but que celui du Centre: créer des réseaux, une entraide, une solidarité, pour pacifier et briser la solitude.

Catherine Chaix cumule des connaissances d'éducatrice, d'animatrice, ainsi que dans le domaine de la psychologie, consacrant 50% de son temps au Centre et travaillant pour le reste à cheval sur la Suisse et la France également dans le social. «Je crois que j'ai la "tare sociale" jusqu'au bout des ongles», me confie-t-elle en riant, entre la poire et le fromage. Pour elle, le réseau créé il y a six ans aurait aussi bien pu être masculin que féminin. La soirée "femmes" était une idée de sa collègue et, pour elle, l'opportunité d'un réseau supplémentaire et d'un genre nouveau. «Communiquer et échanger dans le monde actuel devient un plus», conclut-elle.

L'intérêt d'un moment purement féminin? Toutes s'accordent à le dire: les attitudes changent, et on parle sans contrainte de tout. Elles en font chaque année l'expérience, invitant tout de même une ou deux fois les hommes à participer. Elles ne nous ont pas dit si c'était pour les rassurer!

Les expériences

Ces mercredis sont consacrés à la discussion autour de petits plats que chacune concocte ou achète en catastrophe à 18 h 59, mais des thèmes ou des activités s'ajoutent de temps en temps au déroulement de la soirée, parfois avec la participation de quelqu'un de l'extérieur. Au gré de l'imagination ou des besoins de chacune, le contexte d'un mercredi à l'autre peut être plus ou moins sérieux! Les "nanas" – comme elles plaisantent entre elles – s'organisent même parfois une sortie en journée.

Parmi les thèmes récents, une soirée consacrée aux chauves-souris à l'occasion de la nuit des chauves-souris organisée sur la commune, à la danse du ventre, au reiki, aux com-

positions florales; une autre pour apprendre les couleurs qui vont à chacune, ou pas, et comment les utiliser... Les femmes sont curieuses, c'est bien connu, et rien qu'à l'évocation de leurs soirées passées, une foule d'idées nouvelles fusaient déjà.

Parce que ces mercredis sont ouverts à toutes, sans inscription, ils permettent une participation spontanée, certainement pas étrangère à la chaleureuse ambiance qui y règne.

Dès 20 h, au Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg. Un mercredi par mois. Prochaines dates disponibles dans le programme du Centre.

Clarisse Miazza

Centre de Loisirs et de Rencontres
de Chêne-Bourg
2, rue François-Pérréard
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
e-mail: cl.chenebourg@fase.ch
www.fase-web.ch/clchenebourg

Des sourires qui font chaud au cœur même par -3°

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige ou qu'il fasse grand beau, elle est toujours fidèle au poste. Les enfants la saluent d'un «Bonjour Marcela». Elle a un mot gentil pour chacun. Un mot qui réconforte lorsque certains vont à l'école avec le cœur un peu gros. D'ailleurs elle connaît tous les enfants par leur prénom. Marcela Cabré est patrouilleuse scolaire devant l'école de Conches.

Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir patrouilleuse scolaire?

Pendant des années je me suis occupée de mes enfants. En les emmenant à l'école je me suis liée d'amitié avec la patrouilleuse scolaire de Chêne-Bougeries. C'est elle qui un jour m'a dit «Pourquoi tu ne ferais pas comme moi?» Sur le moment l'idée m'a paru saugrenue puis, après réflexion, je me suis dit que ce n'était pas si bête. Cela me permettait de m'occuper de ma plus jeune fille tout en travaillant. Je suis allée à la mairie pour proposer mes services mais, dans un premier temps, ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de poste de libre. Ce n'est que quelques semaines plus tard que j'ai eu un coup de fil me proposant de devenir patrouilleuse scolaire devant l'école de Conches. J'ai tout de suite accepté.

Comment devient-on patrouilleuse?

C'est très simple, on suit un cours de formation d'une heure et demie et on vous donne votre matériel et vos vêtements. Et puis, un beau matin on se retrouve au carrefour devant l'école de Conches.

Une heure et demie, c'est peu!

Effectivement, ce qu'on nous apprend c'est essentiellement les règles à faire respecter et les mouvements à faire. Je trouve dommage que l'on ne nous pas un peu plus sur les comportements à avoir dans certaines



Photo: J. M. Jakobowicz

circonstances; c'est vrai qu'une fois à son carrefour on se sent un peu seule.

Quels sont vos horaires?

De 7 heures 45 à 8 heures 45, puis de 11 heures 30 à midi, de 13 heures 15 à 13 heures 45 et de 15 heures 45 à 16 heures 30.

En quoi consiste votre rôle?

A veiller à ce que les enfants traversent en toute sécurité les quatre rues qui bordent l'école de Conches. Ça c'est la base de mon travail, mais je vois mon rôle un peu plus large. Tout d'abord

essayer de faire prendre conscience aux automobilistes qui conduisent comme des fous que leur attitude fait courir des risques graves aux enfants.

Et vous y parvenez?

Pas vraiment! D'ailleurs ce sont toujours les mêmes qui conduisent trop vite. Je leur fait des signes pour qu'ils ralentissent et je vois bien qu'ils ne sont pas contents, mais cela ne sert pas à grand-chose. Il y a des fois où j'aimerais vraiment pouvoir leur donner des contraventions, ils sont tellement arro-

gants et méprisants dans leurs gros 4x4! Je vois mon rôle aussi comme éducatif, c'est-à-dire apprendre aux enfants que traverser n'est pas un jeu, qu'il faut faire attention, que le danger peut venir de n'importe quel côté. Parfois pour les plus grands je les laisse traverser tout seuls, tout en ayant un œil sur eux, car l'année prochaine ils vont aller au cycle et là ils seront seuls. Et je fais aussi attention aux personnes qui se promènent du côté de l'école. Quand je vois quelqu'un qui me semble louche, je m'approche de cette personne et en général ma seule présence suffit à le faire partir s'il n'a rien à faire vers l'école.

Est-ce que vous aimez votre métier?

Beaucoup! Non seulement je rencontre énormément de personnes avec qui je crée des liens sinon d'amitié tout au moins de voisinage, en plus et surtout j'adore ces enfants qui sont si gentils. Vous savez tous ces sourires dès le matin ça fait chaud au cœur pour le restant de la journée, même si il fait moins trois! J'adore mon métier qui me permet à la fois d'être utile à la collectivité et de prendre beaucoup de plaisir!

Pourtant, fin janvier, vous allez quitter Chêne-Bougeries?

Je peux vous dire que j'en ai le cœur gros! Quand j'ai annoncé mon départ, j'ai reçu plein de petits mots des enfants et de leurs parents, qui m'ont été droit au cœur.

Et qu'allez-vous faire?

Je vais continuer à faire ce métier, mais plus près de chez moi, à l'école de Chêne Bourg. Cela m'évitera de prendre le vélo quatre fois par jour. Je pourrais y aller à pied. Mais après tout ces témoignages de gentillesse, j'hésite encore.

Propos recueillis par
Jean Michel Jakobowicz

Publicité

Votre fleuriste vous recevra dans ce monde si magnifique et coloré qu'est **l'art floral**

La quête du Lys

Sonia Dubi
La quête du lys
2, av. Tronchet - Thônex
Tram 12 + bus C et 31/arrêt Tronchet
TÉL. + FAX 022 349 89 80

★
COIFFURE
PATRICE DIFFUSION
DES COUPES FACILES À VIVRE!



32, AVENUE TRONCHET
THÔNEX
Tél. 022 348 68 91
Parking facile
Féminin – Masculin
Junior

Portrait d'une jeune femme qui s'engage

Lissa Giacometti-Wieser a 16 ans et habite depuis toujours à Thônex. Fille d'une maman enseignante et d'un papa pilote, ce ne sont pas les atouts qui lui manquent: étudiante en 2^e année au Collège Claparède (option maths/physique), cette Chênoise est musicienne (études de piano et de solfège au Conservatoire populaire, à Thônex), sportive (membre du Genève Natation), jolie, polie et souriante de surcroît. Et voilà que l'an dernier, lors d'une visite à la Cité des Métiers, Lissa découvre sa voie: elle sera sapeuse-pomprière. En réalité, il ne s'agissait-là que de la confirmation d'un rêve qu'elle caresse depuis de nombreuses années. A l'âge de 13 ans déjà, elle exprime le souhait d'intégrer une compagnie de jeunes sapeurs-pompiers. Mais il n'y en a point à Chêne! Loin de se décourager, elle tente de s'inscrire en Ville de Genève, mais elle a tout juste dépassé l'âge limite pour débiter. Trois ans plus tard, son rêve se concrétise et la voilà jeune sapeuse à Lancy... Récit d'une rencontre en terre chênoise.

Quelles motivations peuvent conduire une jeune collégienne comme toi à intégrer un corps de sécurité?

Depuis toujours j'admire le travail des pompiers! Nous sommes deux collégiennes au sein des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Lancy à partager cette passion, cette motivation. Je veux vraiment devenir sapeuse-pomprière professionnelle, même si je sais que ça va être difficile. A ma connaissance, il n'y a pas encore de femme sapeuse professionnelle à Genève! Après les JSP, je compte rejoindre une compagnie de sapeurs volontaires, à Chêne-Bourg, par exemple ou intégrer le Bataillon 1, en Ville de Genève. Comme je trouvais que les cours de premiers secours étaient assez lacunaires chez les JSP, je me suis inscrite à la section des Samaritains des Trois-Chêne que je fréquente depuis un mois.

Comment se déroule la formation type de jeune sapeur?

Dans notre compagnie, de 9 à 18 ans, le jeune sapeur reçoit des cours théoriques en caserne (apprentissage du maniement de la lance à incendie et



Photo: K. Lorenzini

de l'utilisation d'une motopompe, sauvetage personnel: descendre en rappel, nœuds de sécurité, extinction avec de petits moyens, etc.). Cette formation est complétée par des cours de natation et de gym, en alternance avec les cours théoriques. Des possibilités de faire de nouvelles expériences sont régulièrement proposées: baptême de plongée, obtention d'un brevet de sauvetage en piscine, etc. Des sorties instructives sont organisées: nous avons récemment été reçus par le Service de sécurité de l'aéroport (SSA) et avons rendu visite à la section des pompiers.

Qu'est-ce qui t'attire le plus dans le métier de pompier?

De pouvoir aider les autres! J'aime aussi l'exigence, la discipline qui règne dans ce métier. J'apprécie également le contact avec les gens et la maîtrise du danger. Heureusement, je ne suis pas

douillette: mon envie d'aider les autres en cas de danger, de les secourir m'empêche d'avoir peur et d'être trop sensible à la vue du sang.

Comment ça se passe avec les autres jeunes sapeurs-pompiers? Existe-t-il un clivage filles/garçons?

L'ambiance au sein des JSP est très bonne. Nous sommes 8 filles sur un effectif de 20 jeunes. Par moments, les filles s'isolent des garçons, mais le plus souvent nous sommes tous mélangés. Il n'y a pas de discrimination de la part de ces derniers: pas de remarques désobligeantes quant à notre force physique ou nos capacités à accomplir un tâche identique. Le traitement est égal de la part de nos chefs qui nous placent tous au même niveau.

Parle-nous un peu des joutes qui ont eu lieu l'été dernier en Suisse italienne...

Les joutes sportives ont eu lieu à Lugano, du 31 août au 2 septembre 2007. Tous les JSP de Suisse latine s'y étaient donné rendez-vous. Une première surprise: aucun des groupements n'est habillé de la même manière. Au sein même des cantons, les uniformes varient. Mon groupe s'est bien débrouillé lors des épreuves sportives: il est arrivé 9^e sur les 48 groupements participants!

Comment vis-tu cet engagement au quotidien?

J'avoue que je rencontre une certaine incompréhension de la part de mes camarades qui me voient plutôt m'acheminer vers de longues études studieuses... Moi je me vois plutôt suivre des cours à l'école d'ambulancière ou m'engager dans un apprentissage de laborantine en chimie, avant de débiter la formation de pomprière professionnelle à 22 ans. En effet, pour intégrer les sapeurs-pompiers professionnels, un CFC est requis.

Pour terminer, quelle vision portes-tu sur l'avenir des jeunes en Suisse (formation, travail, condition féminine, famille, etc.)?

Il est trop tôt pour moi pour répondre à toutes ces questions. A mon âge, nous ne parlons pas encore vraiment de ces choses-là avec mes amis. Je sais que je ne me vois pas du tout fonder une famille avant longtemps. Ma priorité c'est être sapeuse-pomprière et j'ai l'intention de tout sacrifier à cet objectif. Je sais par contre que, le moment venu, je me vois bien avec quelqu'un qui partage les responsabilités du ménage et de l'éducation des enfants avec moi. Je suis pour le partage des tâches! Je me sens bien dans mon époque et ne porte pas une vision négative sur la jeunesse actuelle, bien au contraire! Je trouve que ça se passe très bien dans mon Collège où il y a une bonne ambiance. Et comme beaucoup de jeunes genevois, ce que j'aime par dessus tout, dans mes moments de loisirs, c'est aller soutenir le Genève Servette Hockey Club dont je suis une fervente admiratrice! ■

Propos recueillis par
Kaarina Lorenzini

Publicité

Livrez sympa... Appelez-moi... dès 15.- Boissons • Fleurs
Chocolat • Colis
Médicaments
Courriers • etc.

CORRADO
LIVRAISON

Tel : 078 852 15 55 / 022 731 88 50

Créatissima
mercerie

Mercerie – Broderie – Laines

136, ch. De-La-Montagne Rez Inférieur 1224 Chêne-Bougeries
022 738 62 35 www.creatissima.ch Cours de broderie



Cours individuels de
GUITARE CLASSIQUE
 Classique – Folklore – Flamenco
 Même sans connaissance préalable du solfège
 Pierre MEISTER
 Enfants et adultes 25, av. Petit-Senn, 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 022 349 99 73 www.guitaremoi.ch

STOFFEL IMMOBILIER
 AGENCE IMMOBILIÈRE



La tradition pour vous offrir les services que vous êtes en droit d'attendre d'un professionnel.

- ✍ Courtage - Achat - Vente
- ✍ Evaluation immobilière
- ✍ Mise en valeur - Travaux

29 rue de Jussey - 1226 Thônex - Tél. 022 349 12 49
 www.stoffel-immobilier.ch

INSTALLATIONS SANITAIRES
ÉTUDES **GAZ**



DE SIEBENTHAL & CIE
 Entreprise fondée en 1933

CRÉATION – RÉNOVATION
ENTRETIEN

Tél. 022 349 01 97 Fax: 022 348 59 22
 Ch. de la Pallanterie 7 – 1252 MEINIER

ALLORTHO CARL
ORTHOPEDE



TECHNICIENS ORTHOPÉDISTES

PROTHÈSES - ORTHÈSES
 SEMELLES ORTHOPÉDIQUES
 BANDAGES - BAS MÉDICAUX
 BANDAGES ET VÊTEMENTS COMPRESSIFS
 CORSETS - CANNES ANGLAISES

NOUVEAU: CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES
 MODES ET POUR GOLFEURS

2, av. Tronchet - THÔNEX
 Tél. 022 860 01 30
 Fax 022 860 01 31

Places de parking devant le commerce
 Arrêt de tram et de bus à proximité



CARROSSERIE
DE SOUS-MOULIN
 Georges Real

À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS,
VOITURE EN PRÊT PENDANT LES RÉPARATIONS

Route de Sous-Moulin 35 1225 Chêne-Bourg
 (face au stade)
 Tél. 022 348 20 14 Fax 022 348 23

- DE SIEBENTHAL Régis -

CARRELAGES
REVÊTEMENTS
MAÇONNERIE

Maîtrise fédérale

CH. DE LA PALLANTERIE 7 • 1252 MEINIER
 E-mail: desiebenthal.carrelage@bluewin.ch
 TÉL. 022 860 21 70 • N°TEL 079 220 15 08



PHARMACIE DE
CHÊNE-BOUGERIES



OUVERT NON STOP :
Lundi-vendredi : 8h00 à 19h00 / Samedi : 8h30 à 18h00
 Homéopathie, aromathérapie, phytothérapie
 Dermocosmétique, maquillage
 Perçage des oreilles
 Puériculture, articles pour bébé
 Cartes de fidélité
 Livraisons à domicile

PARKING A DISPOSITION RUE DU VIEUX-CHÊNE
 Ivan Harnsag, pharmacien
 38, rue de Chêne-Bougeries, 1224 Chêne-Bougeries
 Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61



Visites guidées cyclo-littéraires genevoises

Le concept: "La Cyclolittérature"

Vous aimez lire? Vous aimez le vélo? Alors la cyclo-littérature pourra répondre à vos deux passions! Il s'agit de démystifier les caricatures du cycliste sportif d'élite et celle de la femme de Lettres enfermée dans une bibliothèque poussiéreuse toute la journée. Il est possible de se déplacer à vélo en Ville de Genève de façon agréable et sécuritaire tout en découvrant ou redécouvrant son patrimoine grâce à la littérature! La Cyclo-littérature offre donc un panel de visites guidées alliant la mobilité douce, le patrimoine genevois et la littérature. Chaque balade à vélo thématique permet de découvrir des lieux en lien soit avec l'auteur, soit avec son texte, d'aborder sa biographie d'une façon ludique et en lien avec Genève, et de lire quelques extraits de texte. En moyenne la visite dure 2 h 30 à 3 h et peut se terminer dans un espace convivial afin d'échanger autour des oeuvres abordées. Une bibliographie détaillée est toujours fournie en fin de visite.

Aspects pratiques

Un point de ralliement est défini au départ de la visite guidée où chaque participant se rend avec son propre vélo ou avec un vélo gratuit emprunté par lui-même et à l'avance à "Genève Roule", www.geneveroule.ch. Chacun est responsable de sa conduite, de suivre le groupe, et de respecter les codes de la route. Les enfants sont admis dès l'âge de 12 ans et avec un casque. Une inscription est nécessaire car le groupe doit être limité à 15 personnes maximum, afin de favoriser



la fluidité de la conduite et l'écoute des présentations. Les présentations peuvent être données en français ou en anglais, selon demande.

"Femmes genevoises et littérature"

Cette visite vous propose de découvrir six auteures féminines singulières genevoises qui ont marqué et contribué à notre patrimoine. Au cœur du quar-

tier des Grottes nous aborderons une auteure voyageuse téméraire, Isabelle Eberhardt pour ensuite se rendre au Collège Voltaire, ancienne école supérieure de jeunes filles, évoquer Yvette Z'Graggen. C'est à la rue de Candolle que nous discuterons de la démarche de la Doctoresse Marguerite Champendal, très concernée par les conditions des plus démunis pour continuer à la Cour Saint-Pierre, où nous découvrirons une philosophe polémique, Marie Huber. Nous frissonnerons ensuite avec les polars de Corinne Jaquet aux Bains des Pâquis, pour terminer la balade avec un personnage haut en couleurs, Grisélidis Real. En 2007, une brochure a été éditée sur cette visite, "Femmes et littérature" par la Ville de Genève, service de la mobilité, et Pro Velo Genève. D'autres balades vous sont proposées, telles que "Auteurs genevois", "Santé mentale et littérature", "Actualités littéraires" et "Genève et ses musiciens".

S. Pottacheruva

Pour vous inscrire à une balade littéraire envoyez un mail à
Sita Pottacheruva
E-mail : krishnasitarao@hotmail.com
site internet:
<http://www.baladesavelo.ch/>

Publicité

Carole Coiffure
Unisex



Centre de beauté
et amincissement

GUINOT
INSTITUT • PARIS

50, rue de Genève – Chêne-Bourg
(face à la Coop / tram 12, arrêt Peillonex)
Tél. 022 348 65 72



KÉRASTASE
PARIS

• Ouvert du lundi au
mercredi de 8h30 à 19h
• Jeudi 8h30 à 21h
• Vendredi 8h30 à 19h
• Samedi 8h à 18h30

**CENTRE DE MÉDECINE ESTHÉTIQUE
OBÉSITÉ ET VIEILLISSEMENT
LUMIÈRE PULSÉE ET SES INDICATIONS:**

• Photo réjuvenation

Elimine les taches de vieillesse, acnée,
améliore le tonus et donne de l'éclat,
stimule le collagène, comble les ridules.

• Épilation définitive

LA MÉSOThÉRAPIE ESTHÉTIQUE:

Mésolipodissolution avec la lécithine de soja
(ventre, face interne des bras et des cuisses, menton)

Mésopécie: Stop chute des cheveux

COMPLEMENT DES RIDES

à l'acide hyaluronique ou **BOTOX**

MICROGREFFE DES CHEVEUX

LIPOCLASIE

l'alternative à la liposuction

TOUS CES SOINS SONT ADMINISTRÉS
PAR UN MÉDECIN DIPLÔMÉ PARIS V, MEMBRE F.M.H.

Dr. A. LULLIN - 28, rue de Genève - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 19 30 / 079 203 39 29





39, route de Sous-Moulin 1226 Thônex

www.cssm.ch

PATINOIRE


DU 6 OCTOBRE 2007 AU 9 MARS 2008

TARIFS	Adultes dés 16 ans	Enfants, AVS Apprentis-étudiants jusqu'à 20 ans Chômeurs
- Entrée simple	5.--	3.--
- Carte de 10 entrées 1)	45.--	25.--
- Accompagnants	5.--	3.--
Abonnement saison		
Habitants 3-Chêne 1)	55.--	30.--
Autres 1)	85.--	45.--
Location de patins	5.--	3.--
Carte 10 locations de patins	40.--	20.--

1) y compris carte à puce (CHF 5.--)

Sur demande, tarifs : famille, groupes, anniversaires, écoles, heures de glace et aiguisage patins

Renseignements :

Administration 022 / 305 00 00

En saison :

Patinoire 022/305 00 60 - info disque 022/305 00 99

HORAIRE d'ouverture au public (sous réserve de modifications)

PATINAGE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	12h.00 – 16h.30
Mercredi	10h.30 – 12h.00 / 14h.15 – 16h.30
Samedi	14h.30 – 17h.15
Dimanche	10h.00 – 11h.30 / 14h.45 – 17h.45

HOCKEY

Tous niveaux	: Lundi	12h.00 - 13h.30 (1/3)
Débutants + parents-enfants	: Dimanche	18h.00 - 19h.30 (1/2)
Hockeyeurs confirmés	: Dimanche	18h.00 - 19h.30 (1/2) 19h.45 - 21h.30

**Plusieurs animations spéciales durant la saison,
les détails suivront sur notre site internet**
8, CHEMIN DE MARCELLY – 1226 THÔNEX
TÉLÉPHONE 022 348 72 50
**Parking public couvert
(entrée route de Jussy, face Rolex)**

**LA PISCINE SERA FERMÉE DU LUNDI 11 AU VENDREDI 15 FÉVRIER 2008.
RÉOUVERTURE LE SAMEDI 16 FÉVRIER À 9 HEURES, PUIS HORAIRE NORMAL.**
BASSIN COUVERT
 Lundi : Fermé
 Mardi : de 11h30 à 20h30
 Mercredi : de 9h00 à 20h30
 Jeudi : de 11h30 à 18h30
 Vendredi : de 11h30 à 20h30
 Samedi et dimanche : de 9h00 à 17h00

BASSIN EXTÉRIEUR
 Ouvert de mi-mai
 jusqu'à la mi-septembre

**Cours de natation
Tél. 022 349 04 22**
TARIFS DE LA PISCINE DE THÔNEX (TVA incluse)

	Tarif général		Habitants de Thônex et des communes affiliées		ABONNEMENTS					
	1 entrée	Carnet de 10 entrées	1 entrée	Carnet de 10 entrées	Tarif général			Habitants de Thônex		
					été (a)	hiver (b)	annuel	été (a)	hiver (b)	annuel
ADULTES	Fr. 5.–	Fr. 45.–	Fr. 2.50	Fr. 20.–	Fr. 85.–	Fr. 128.–	Fr. 192.–	Fr. 45.–	Fr. 65.–	Fr. 100.–
ENFANTS 5 à 15 ans	3.–	27.–	1.50	12.–	43.–	64.–	96.–	22.–	32.–	50.–
15 à 18 ans	5.–	45.–	1.50	12.–	85.–	128.–	192.–	22.–	32.–	50.–
AVS-AI-CHÔM. ÉTUD. + COLL. APPRENTIS carte gigogne*	4.–	36.–	1.50*	12.–*	45.–	65.–	100.–	22.–	32.–	50.–

 (a) de la mi-mai à la mi-septembre; (b) de la mi-septembre à la mi-mai.
 Communes affiliées : Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Vandœuvres (cartes délivrées par les mairies sur présentation d'une carte d'identité et d'une photo). - Les abonnements sont en vente à la mairie de Thônex, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photo. Pour les non-résidents, à la caisse de la piscine.

Les Trois-Chêne

Vacances scolaires

Les vacances de février commencent le **lundi 11 février 2008**. La rentrée est fixée au **lundi 18 février 2008**.

Essais des sirènes d'alarme

Comme chaque année à la même période, la Protection civile procédera dans toute la Suisse aux essais des sirènes d'alarme de la population. Ceux-ci se dérouleront le **mercredi 6 février prochain, entre 13 h 30 et 14 h**.

CASS des Trois-Chêne

136, chemin De-La-Montagne
1224 Chêne-Bougeries

Le Centre d'Action Sociale et de Santé des Trois-Chêne est composé d'un service d'accueil et d'unités travaillant en interdisciplinarité qui dispensent les prestations suivantes:

- prestations d'aide et de soins à domicile;
- prestations d'action sociale individuelle;
- consultations gratuites pour les parents de jeunes enfants: tous les mardis de 15 h à 17 h dans nos locaux;
- prestations sociales communales;
- permanence de soins ambulatoires, du lundi au vendredi, de 14 h à 15 h.

Centre d'Action Sociale
et de Santé des Trois-Chêne

Horaires, du lundi au vendredi: de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Téléphone: 022 420 44 00 en dehors des heures d'ouverture: 022 420 20 20. Fax: 022 420 44 01. Site: www.social-sante-ge.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

(Même adresse)

Permanence chômage ouverte aux **communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes**

Horaires, du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72, fax: 022 348 45 92
E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.



Feux de jardin

La population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève, lorsqu'une collecte des déchets organiques est organisée par la commune. Lorsque la commune ne procède à aucune collecte, seule l'incinération en plein air de déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins est tolérée, pour autant qu'il s'agisse d'une petite quantité de moins de 0,5 m³ et qu'il n'en résulte pas de nuisances excessives pour le voisinage. Ces dispositions découlent de la nouvelle loi sur la gestion des déchets (L. 1 20.01 art. 23).

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard

à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
 - a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
 - a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés;
 - c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8 h et après 20 h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Souffleuses autorisées jusqu'au 31 janvier 2008.

Enlèvement de la neige

Article 22 du règlement général sur la propreté et la salubrité publiques. Nettoyage en cas de neige et verglas.

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.
4. Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leur maison, pendant la durée de ce travail. L'enlèvement ne peut s'effectuer que jusqu'à 9 h du matin et ne doit pas commencer avant le jour. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins des propriétaires et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente.

En complément de ces dispositions réglementaires, le Département des constructions et technologies de l'information recommande de procéder de la manière suivante: les trottoirs de dimension suffisante seront déblayés sur une largeur de 2 mètres au minimum. La neige sera entassée sur le bord des trottoirs et non sur le bord de la chaussée. La neige amassée par le chasse-neige étant d'autre part entassée également sur les trottoirs par les hommes de la voirie, l'eau de fonte pourra s'écouler librement dans les gondoles et les véhicules pourront stationner au bord de la chaussée.

Partenariat enregistré

La nouvelle loi sur le partenariat enregistré entre personnes de même sexe est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Pour conclure un partenariat enregistré, les partenaires doivent remplir les conditions légales suivantes:

- les partenaires doivent être âgés de 18 ans révolus et capables de discernement.
- Ils ne doivent pas être déjà mariés, ni liés par un partenariat enregistré.
- Les interdits doivent avoir le consentement de leur représentant légal.
- Les partenaires ne doivent pas être parents en ligne directe. Une personne ne peut pas contracter un partenariat avec son frère ou sa sœur, son père ou sa mère ou un grand-parent, que la parenté repose sur les liens de sang ou l'adoption.
- Un des deux partenaires doit posséder la nationalité suisse ou avoir son domicile en Suisse.

Procédure préliminaire

Les partenaires prennent contact par téléphone avec l'office de l'état civil du domicile de l'un d'eux.

Commune de Chêne-Bougeries,
Service de l'état civil

Arrondissement Chêne-Bougeries/Voiron
Tél. 022 869 17 50 – Fax 022 869 17 51

Commune de Chêne-Bourg, Service de l'état civil
Arrondissement Chêne-Bourg/Veyrier
Tél. 022 869 41 10 – Fax 022 348 15 80

Commune de Thônex,
Service de l'état civil Arrondissement de Thônex
Tél. 022 869 39 03 – Fax 022 869 39 37

Les Suisses de l'étranger peuvent déposer leur demande par l'intermédiaire de la représentation diplomatique ou consulaire compétente.

Enregistrement

Conclusion du partenariat: l'enregistrement du partenariat est public. Il ne peut avoir lieu le dimanche ou un jour férié. Les horaires de l'enregistrement des partenariats sont les mêmes que pour les mariages. L'officier de l'état civil reçoit la déclaration de volonté des deux partenaires de conclure un partenariat (**sur rendez-vous**) et leur fait signer l'acte de partenariat. L'officier de l'état civil leur délivre ensuite un certificat de partenariat.

Effets

Reconnaissance des partenariats homosexuels contractés à l'étranger:

- Un partenariat valablement contracté à l'étranger est reconnu en Suisse s'il est conforme aux principes du droit suisse.
- Un mariage célébré à l'étranger entre personnes de même sexe est reconnu en Suisse en tant que partenariat enregistré.

Nouvel état civil

- L'état civil doit toujours être indiqué dans les formules officielles et dans la correspondance avec les autorités. La désignation officielle est "lié par un partenariat enregistré", respectivement "partenariat dissous", après la dissolution judiciaire du partenariat ou le décès d'un partenaire.

Effets personnels

a) Nom

Le partenariat enregistré reste sans effet sur le nom des partenaires et sur leur droit de cité. Afin de faire ressortir leur lien, les partenaires ont toutefois la possibilité de porter un nom d'alliance composé des deux noms de famille reliés par un trait d'union. Le nom d'alliance peut être utilisé dans la vie quotidienne et figurer sur demande dans le passeport ou sur la carte d'identité.

Les partenaires étrangers peuvent déclarer à l'officier de l'état civil qu'ils souhaitent que leur nom soit régi par leur droit national (art. 37 al.2 de la loi fédérale sur le droit international privé LDIP RS 291).

Dans certains pays, le droit national (par exemple Allemagne, pays scandinaves) permet aux partenaires de porter un nom commun. Une attestation du consulat peut être exigée.

b) Nationalité

En ce qui concerne l'acquisition de la nationalité suisse par le partenaire étranger, la loi ne prévoit pas la possibilité d'obtenir la naturalisation suisse de manière facilitée, comme c'est le cas pour le conjoint étranger d'une personne suisse.

Dans les domaines du droit fiscal et du droit successoral, les partenaires enregistrés sont assimilés aux couples mariés. Si l'un des partenaires décède, le partenaire survivant est assimilé à un veuf, s'agissant du droit à la rente AVS et à la prévoyance professionnelle. ■

Bring back... makes SENS – c'est également vrai pour les jouets!

A l'instar des piles, tous les jouets avec des composants électriques ou électroniques sont soumis à l'obligation de restitution et ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Le saviez-vous?

Est-ce que le jouet contient une pile pour générer de la lumière ou des sons?
(Exemples: poupée qui pleure, bateau métronome équipé d'une lumière, maison de poupée lumineuse).

Est-ce que le jouet fonctionne grâce à un accumulateur?
(Exemples: console de jeux vidéo, appareil pour magnettes à cassette).

Est-ce que le jouet doit être raccordé au réseau électrique?
(Exemples: cuisinières pour enfants, modèles réduits de train, circuits de course automobile).

Où?
Dans ce cas, le jouet hors d'usage doit être remis pour être traité et récupéré dans le respect de l'environnement.

Où?

- aux centres de collecte SENS – où vous pouvez également remettre votre perceuse, aspirateur ou four à micro-ondes etc.
- aux points de vente dont l'assortiment comprend des jouets électriques ou électroniques.
- aux récupérateurs SENS
- aux points prévus par votre commune lors des journées de collecte officielles.

Combien cela va-t-il me coûter?
La remise des jouets est gratuite!
Tout comme pour les lave-linge, les lave-vaisselle, les cassoles à frites, etc., la récupération est financée par la taxe anticipée de recyclage (TAR).
La TAR est comprise dans le prix de vente du jouet.
A l'achat d'un jouet avec des composants électriques ou électroniques, vous payez une contribution couvrant les frais de récupération et de traitement de vos appareils hors d'usage.

En conclusion:
Rapportez – c'est facile!
Rapportez-les tous – ils sont tous repris!
Bring back... makes SENS!

Vous trouvez de plus amples informations à ce sujet à l'adresse www.sens.ch



SENS





Partenariat SENS

Chêne-Bougeries



Message à tous les communiens

Pour cette nouvelle année, M^{me} Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, M. Emile Biedermann et M. Francis Walpen, conseillers administratifs, vous présentent leurs vœux chaleureux, souhaitant que vos désirs les plus chers se réalisent, et se réjouissent de vous rencontrer lors des prochaines manifestations communales.

Horaire hivernal

La déchetterie sise dans l'enceinte du service des Parcs et Promenades est fermée **tous les samedis, depuis le 22 décembre 2007 jusqu'au 1^{er} mars 2008 inclus**. (Ouverture normale en semaine, de lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h).

Le Conseil administratif reçoit

Le Conseil administratif rappelle l'organisation d'un accueil personnalisé pour les communiens qui souhaiteraient rencontrer les autorités. Ces dernières seront disponibles, en leurs bureaux, à la mairie, les mercredis de 17 h à 19 h, aux dates suivantes: **12 mars 2008 et 7 mai 2008** (sans rendez-vous au préalable).

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons

L'état civil Chêne-Bougeries-Voirons ouvre ses portes le **mardi de 8 h à 16 h non stop** et les autres jours de la semaine, **lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**.

– Formalités d'état civil des habitants des communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.

– Demandes de documents d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de novembre et décembre 2007:

Mariages:	7
Naissances:	72
Décès:	7

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

➤ **Salle communale J.-J. Gautier** – 1, route du Vallon – (rez: jusqu'à 500 places assises).

Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:

- le carnotzet (maximum 12 places assises)

- la salle de société (maximum 50 places assises).

➤ **Espace Nouveau Vallon** – 8, route du Vallon – (40 places assises).

Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions.

➤ **Locaux communaux** – 26, chemin du Pont-de-Ville – (50 places assises).

Locaux situés en sous-sol; salles nettoyées, rangées, rendues pour minuit.

➤ **Salle polyvalente école du Belvédère** – 71, chemin De-La-Montagne – (150 places assises; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

➤ **Salle de la Colomba** – école de Conches (70 places assises, pas de repas; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires de mariage

Les couples, domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries, qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiens atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

– Pour le mois de novembre 2007: M^{mes} Denise Stoffel, Rose Kunz, Lotte Hasler, Hélène-Constance Michel.

– Pour le mois de décembre 2007: M^{me} Giovanna Orlandini, MM. Roger Allenbach, Jean-Pierre Munier, Bernt Heise.

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

– Pour le mois de novembre 2007: M^{mes} Adèle Knodel, Alice Guinand.

M^{me} Jeanne Froidevaux a fêté ses 101 ans le 18 décembre.

M. Alfred Stoffel et M^{me} Hélène Jeanneret-Grosjean ont respectivement fêté le 20 novembre et le 13 décembre leurs 103 ans.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

a) les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;

b) les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;

c) les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respectivement.

Médailles pour chiens

Le 17 juin 2007, les Genevois ont approuvé en votation les modifications de la loi relative à l'élevage, l'éducation et la détention des chiens. Ainsi, **dès le 1^{er} février 2008 et jusqu'au 31 mars 2008**, les résidents de Chêne-Bougeries, détenteurs de chiens, devront payer l'impôt cantonal et acquérir la médaille 2008 au guichet de la mairie (8 h-12h/14 h-17 h) ou auprès de la caisse de la Trésorerie générale de l'Etat, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances, rue du Stand 26 (9 h-16 h non-stop).

Nouveaux tarifs

CHF 50.– pour le premier chien;

CHF 70.– pour le deuxième;

CHF 100.– dès le troisième chien.

A ces montants s'ajoutent des taxes (CHF 3.– pour l'assurance contre les dommages causés par les chiens errants et CHF 4.– pour le fonds cantonal des épizooties).

Documents à présenter

➤ pièce d'identité;

➤ attestation RC pour 2008;

➤ certification de vaccinations (vaccin contre la rage obligatoire);

➤ feuille ou carte d'enregistrement de la société ANIS à Berne, à défaut la vignette prouvant l'inscription de la puce électronique ou du tatouage.

Circulation vélos

Les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, s'efforçant d'encourager l'utilisation du vélo, ont acquis, auprès de l'Association Transports et Environnement, **200 vignettes vélo 2008, lesquelles seront offertes aux deux cents premiers communiens "cyclistes"** qui se présenteront au guichet de la mairie pour les retirer.

PUBLICITE

**Pompes Funèbres
Générales Genève S.A**

Maison Funéraire

JOUR ET
NUIT

022 342 30 60

CAROUGE & ST-GEORGES
www.pfg-geneve.ch

Carte journalière commune

Conscient de l'intérêt croissant porté à ces cartes, le Conseil administratif a décidé d'en augmenter le nombre. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2008, **10 cartes journalières** sont mises à disposition au guichet de la mairie (**aucune réservation possible, merci de votre compréhension**). Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier.

Les avantages qui vous sont offerts

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.
- Il n'est pas nécessaire, après usage, de rendre la carte journalière à la mairie.

Prix d'une carte journalière: CHF 35.-.
Les cartes journalières ne seront délivrées que sur présentation d'un document de légitimation.

Pour tous renseignements complémentaires: secrétariat de la mairie 022 869 17 17.

Transports publics genevois – Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de reconduire cette offre en 2008.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, 150 cartes sont en vente au guichet de la mairie. **Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiens en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG.**

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une **pièce d'identité.**

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Autorisations de construire – Requêtes en construction – Requêtes en démolition

APA 28550/2-2 – M. et M^{me} J. Roulet – Transformation et agrandissement d'une villa, création d'un couvert d'entrée – 28, chemin des Buclines.

APA 28891-2 – Entreprise Francioli SA pour M. et M^{me} F. Valério – Prolongement d'un mur – 6-8, chemin de Grange-Bonnet.

APA 28917-2 – M. Layani – Construction d'un garage, d'une piscine et d'un chauffage par pompe à chaleur – 20, chemin du Mont-Blanc.

APA 28944-2 – M. Fabian Spinelli pour M^{me} Joëlle Thommen – Transformation d'une villa, aménagement des combles – 14, avenue Pierre-Odier.

APA 28980-2 – M. et M^{me} Pierre et Nicole Klausner-Lambert – Rénovation d'une villa, installation de panneaux solaires en toiture – 28, avenue des Arpillières.

APA 29003-2 – Entreprise Francioli SA pour M. et M^{me} C. Croci-Maspoli – Véranda – 14, chemin Paul-Henri-Mallet.

APA 29016-2 – M. Philippe Glatz – Aménagement d'un parking provisoire – 1, chemin de Challendin.

APA 29035-2 – Gérard Baezner et Cie SA – Construction d'un abri à vélos – 103 ABC, route de Chêne.

APA 29064-2 – M. Serge Cachalin et M^{me} Madeleine Klein – Couverts à voitures – 156, 156C, route de Malagnou.

APA 29069-2 – M. Robert Cortenraad – Piscine – 34, avenue de l'Ermitage.

DD 100352/3-2 – M. et M^{me} Daniel & Elisabeth Varela – Villa, couvert à voitures, adjonction de deux jours en toiture, agrandissement du couvert à voitures – 5, chemin Glandon.

DD 100641/3-2 – Promotion et Construction d'Immeubles Résidentiels SA – Habitat groupé de 5 appartements (27,5%), une villa (22%) et garage souterrain, villa "A" réunion de 2 logements, déplacement de l'ascenseur, modification de la typologie – 4, 6, chemin Jean-Achard/5, chemin des Tornalettes.

DD 100732/2-2 – M. et M^{me} F. Morgese – Villa, piscine et garage, installation de sondes géothermiques – 8B, avenue De-Gasparin.

DD 101644-2 – Nouvel Horizon – Agrandissement d'une villa – 48, chemin De-La-Montagne.

DD 101647-2 – M^{me} Germaine Suter – Construction d'une villa préfabriquée – 6C, chemin de Fossard.

DD 101657-2 – M. et M^{me} David et Mehr-Afarin Rimer – Transformation et rénovation d'une maison – aménagement d'escalier et d'une cave enterrée – reconstruction d'un garage – 9, avenue Jacques-Martin.

DD 101659-2 – Fondation M. et M^{me} R. Nordmann – Construction d'un établissement médico-social "Les Marronniers" – Garage souter-

rain, installation de sondes géothermiques – 9, chemin de la Bessonnette.

DD 101661-2 – SI Flamengo – Agrandissement de l'entrée principale d'une habitation – 2, avenue Jacques-Martin.

DD 101696-2 – M^{me} Balavoine-Mathieu – Villa contiguë, piscine intérieure – 20A, chemin des Voirons.

DD 101726-2 – Salveo Asset Management Ltd – Agrandissement et rénovation d'une villa – 47, avenue de l'Ermitage.

DD 101754-2 – M. et M^{me} Beresford et Umberta Caloia – Agrandissement et rénovation d'une villa – 146, chemin De-La-Montagne.

M 5923-2 – Fondation M. et M^{me} R. Nordmann – Démolition d'une villa et garage – 9, chemin de la Bessonnette.

M 5919-2 – M. Layani – Démolition d'un garage – 20, chemin du Mont-Blanc.

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 6 décembre 2007

Lors de sa séance du 6 décembre 2007, le Conseil municipal de Chêne-Bougeries a:

– Décidé, par 22 voix pour, soit à l'unanimité, d'ouvrir au Conseil administratif un crédit complémentaire de CHF 55 000.- pour permettre la réfection du sol de la patinoire du Centre sportif Sous-Moulin et de subordonner cette délibération à l'acceptation d'une délibération similaire par les communes de Chêne-Bourg et de Thônex.

– Décidé, par 15 voix pour et 7 voix contre, de préavis favorablement le projet de carte des surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau N° 12_01 établi au mois de mars 2007 par le Département du territoire, avec les remarques suivantes:

a) La ville de Chêne-Bougeries souhaite obtenir certaines garanties formelles relatives aux droits acquis, le texte de l'enquête publique indiquant que: «Les constructions et installations existantes... bénéficient en principe de la garantie de la situation acquise. Le département compétent peut autoriser la rénovation de telles constructions et installations, leur transformation partielle, leur agrandissement mesuré ou leur reconstruction.»

Ces garanties sont importantes dans la mesure où, tant la ville de Chêne-Bougeries que la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries, possèdent plusieurs biens immobiliers situés le long de la rue de Chêne-Bougeries et qu'en ce lieu, la rivière est bordée d'édifices parfois situés à moins de 10 mètres de son lit (plan N° 12_01).

b) Le projet en partie réalisé de renaturation de la rivière Seymaz prévoit, entre le pont SNCF/CEVA et le pont rue de Chêne-Bougeries/rue de Genève, une correction de l'assiette de la rivière. La loi (L 2 05) prévoit à son article 15, al. 1, «... la distance est mesurée à partir de la limite future. Cette carte et ses modifications ultérieures sont établies selon la procédure prévue par la loi générale sur les zones de développement du 29 juin 1957.»

A cet égard, la ville de Chêne-Bougeries souhaite également obtenir l'assurance que le plan N° 12_01 - enquête publique N° 1561 - tienne compte dudit projet de renaturation dont l'un des aspects repose sur le déplacement de l'axe de la rivière. Si tel n'était pas le cas, une adoption ultérieure devrait intervenir concernant le périmètre concerné.

– Décidé, par 22 voix pour, soit à l'unanimité, de préavis favorablement le projet de carte des surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau N° 12_02 établi au mois de mars 2007 et modifié en juin 2007 par le Département du territoire, avec la remarque suivante:

La commission Routes-circulation-transports-assainissement-environnement du Conseil municipal a considéré que l'application stricto sensu de la règle de 50 mètres de distance à l'Arve ne tenait pas compte de la topologie des lieux.

Les procès-verbaux approuvés par le Conseil municipal sont également disponibles sur www.chene-bougeries.ch

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Judi 7 février 2008.

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30 à la Villa Sismondi, route du Vallon 4.

Apéritif de Nouvel An 2008

«L'avenir est entre les mains de ceux qui peuvent donner aux générations futures des raisons valables de vivre et d'espérer.»



Les nouveaux résidents, installés à Chêne-Bougeries durant l'année 2007, ainsi que les élu(e)s et les représentant(e)s des associations, ont répondu nombreux à l'invitation des autorités communales au traditionnel "Apéritif de Nouvel An" le mardi 8 janvier 2008.

Après avoir transmis, au nom du Conseil administratif, ses meilleurs vœux «chaleureux pour une année dynamique, créatrice, enrichissante», M^{me} Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, a rappelé que le «but premier des autorités est le bien-vivre à Chêne-Bougeries et le bien-être de tous ses habitants. (...). Le bien-vivre c'est en premier la tranquillité et la sécurité (...). Nouveauté en 2007, deux agents de parcs ont été engagés. Sous le contrôle des agents municipaux, ces personnes se rendent dans divers lieux publics de la commune et aident la population à éviter des gestes de petites incivilités. La sécurité routière a également fait l'objet de diverses actions des autorités (développement de zones 30 km/h, zones limitées de stationnement afin de favoriser les transports en commun).

Par ailleurs, M^{me} Grandjean-Kyburz a confirmé que les finances

communales sont saines et que l'année 2008 «se présente sous de bons auspices puisque le budget de fonctionnement de la commune, de plus de CHF 26 millions, a pu être bouclé avec un excédent de recettes de près de CHF 100 000.-». Quant aux investissements, ils s'élèveront à plus de CHF 8 millions. Une réflexion écologique déjà effectuée les années précédentes (chaufferie à bois, centrale didactique photovoltaïque à l'école du Belvédère, etc) sera poursuivie en 2008, «avec un plan lumière pour réduire la consommation énergétique».

M^{me} le Maire a insisté sur le dynamisme de la commune, notamment en ce qui concerne son aménagement: le plan directeur communal, le projet CEVA, divers plans localisés de quartiers «qui, à terme, fourniront plus de 800 logements», ainsi que la réhabilitation du Village en sont les exemples.

Au chapitre social, «des besoins importants en matière d'accueil des enfants en âge préscolaire ont été bien compris, en augmentant sensiblement le nombre de places tant à la Maternelle qu'à la Mauresque, nouvelle institution dépendant de la Crèche des 3-Chêne. Bien que le cré-

dit d'étude ait été voté à l'unanimité par le Conseil municipal, le projet de la Maison de l'Enfance que nous souhaitons implanter sous la tour de la Gradelle a cependant fait l'objet d'une pétition des riverains. Après audition d'une délégation des pétitionnaires, une séance d'information et de concertation destinée à l'ensemble des habitants aura lieu ici même dans le courant du printemps».

M^{me} Grandjean-Kyburz a également encouragé l'assistance à participer à la saison culturelle, dont l'offre riche et variée devrait satisfaire tous les goûts. Elle a mentionné le prochain rendez-vous, soit la 2^e Conférence Jean-Jacques Gautier, le 23 janvier, sur le thème "Du bon usage de la justice et de la vérité", ainsi que la Fête du Renouveau, le 31 mai 2008. «Cette journée proposée et coorganisée avec le comité de la Fête du Renouveau sera celle des associations qui travaillent toute l'année à sa réussite. (...) Je voudrais ici saluer les associations et insister sur l'importance de leur action dans la vie communale.»

M^{me} Grandjean-Kyburz a conclu son discours en dédiant «aux différentes associations, ainsi qu'aux élus, lesquels mettent tout en œuvre afin

d'accompagner le développement inéluctable de notre ville», une citation de Pierre Teilhard de Chardin, choisie pour l'envoi des cartes de vœux du Conseil administratif: «L'avenir est entre les mains de ceux qui peuvent donner aux générations futures des raisons valables de vivre et d'espérer.»

«L'avenir de notre commune c'est celui des générations futures et nous voulons que nos enfants aient envie de vivre à Chêne-Bougeries.»

Elle a ensuite cédé la parole à M^{me} Bauduccio-Deluc, présidente du Conseil municipal. M^{me} Bauduccio-Deluc s'est plu à rappeler quelques anecdotes historiques de la commune en précisant le développement et la prospérité de cette dernière, et se réjouissant du bien-être de ses habitants. Enfin, elle a invité les participants à imiter leurs prédécesseurs en s'investissant dans les diverses associations et groupements communaux.

Puis, au son d'un dynamique orchestre de jazz, chacun a échangé ses vœux autour du verre de l'amitié. Les nouveaux habitants se sont vu offrir le livre historique "Chêne-Bougeries, des origines à nos jours" et ont pu rencontrer les associations communales qui tenaient un stand. ■

Publicité



MDP
Formation
Informatique

20 ans
d'expérience
EDUQUA

Word, Excel, PowerPoint, Publisher, Access, Outlook, e-mail, navigation Internet, ...

5 demi-journées de cours [15 hrs ou 20 périodes] : chf 550.-

Début de cours toutes les semaines, tous niveaux

milviedapieve@gmail.com

Sq. du Vieux-Chêne 4 – 1224 Chêne-Bougeries [trans arrêt : Place Favre] ☎ 022 349 33 91 ☎ 079 456 68 64

Exposition à la mairie

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Dès le 15 janvier et jusqu'au 15 avril 2008

Frédérique Sternberg

Peintures et sculptures



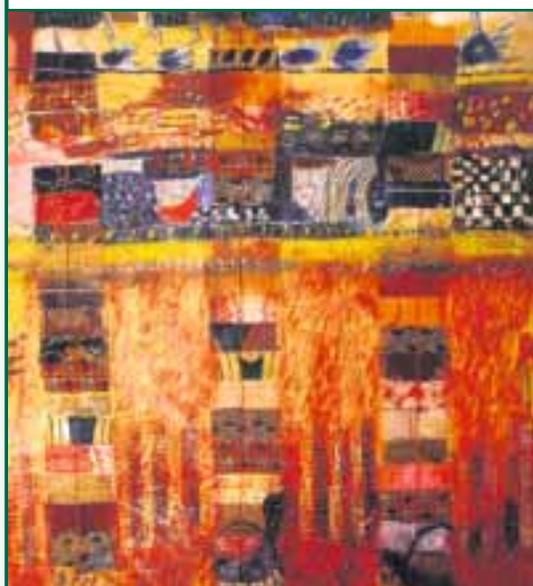
La ville de Chêne-Bougeries offre L'Espace Nouveau Vallon

à un artiste de la commune
du mercredi 20 février
au dimanche 2 mars 2008

Momar Seck

Artiste plasticien

sélectionné par la commission Culture
exposera ses œuvres au 8, route du Vallon



Vernissage: Mardi 19 février, 18 h

Exposition: Lundi-vendredi: 16 h-19 h
Samedi-dimanche: 10 h-18 h

Renseignements: Mairie de Chêne-Bougeries
Tél: 022 869 17 37 – www.chene-bougeries.ch

Apéritif du capitaine

LUNDI 7 JANVIER 2008

Dans une ambiance chaleureuse, M. Alexandre Duvoisin, capitaine de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers 21, a accueilli les autorités de Chêne-Bougeries, lors du désormais traditionnel "Apéritif du capitaine".

Dans son discours, M. Emile Biedermann, conseiller administratif, en charge entre autres des secours, a tenu à remercier le capitaine et toute sa troupe pour «ce rendez-vous annuel» qui lui «permet de retrouver les anciens, les fidèles, ceux pour qui la prévention et la sécurité de nos concitoyens constituent un devoir, malgré leurs obligations professionnelles et leurs charges de famille». Il a également précisé que

cet apéritif était «l'occasion de connaître les nouvelles recrues» agrandissant la troupe. «Certains resteront plusieurs années dans la compagnie, d'autres, devront la quitter... Car être pompier, c'est exercer des responsabilités et une fonction indispensable au bon fonctionnement de notre société, c'est un vif sentiment de solidarité envers les autres, c'est la satisfaction d'avoir aidé et, parfois, d'avoir sauvé une vie.»

En fin d'allocution, M. Biedermann a salué leur courage, leur fidélité, puis a tenu à exprimer, au nom des autorités et des habitants de la ville de Chêne-Bougeries, toute son admiration... «Que l'année 2008 voie vos vœux exaucés!»



Noël du foyer "Au Cœur des Grottes"

Les autorités communales ont renouvelé, le mardi 11 décembre 2007, leur action de solidarité en faveur de la Fondation "Au Cœur des Grottes". Cette dernière est un foyer d'hébergement avec accompagnement psychosocial destiné à une trentaine de femmes seules ou avec leurs enfants, momentanément confrontées à une situation de précarité: difficultés familiales, violences conjugales, difficultés d'hébergement, retour de l'étranger...

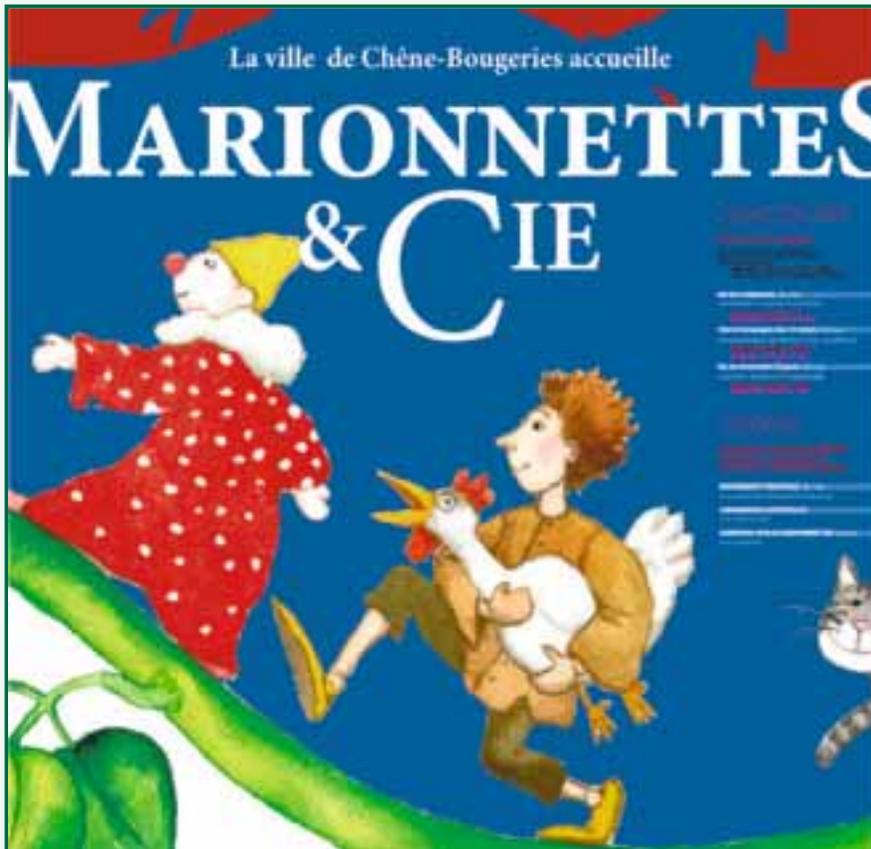
Ainsi, les membres du Conseil administratif et M^{me} Danielle Meynet, présidente de la commission Affaires sociales – prévention, ont eu le plaisir d'accueillir, en présence de nombreux membres du Conseil municipal et de M^{me} Evelyne Gosteli, directrice du Foyer, quelque 50 femmes et enfants, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, pour un dîner-spectacle.

La soirée fut animée par le clown Kinou, avec tours de magie et ballons offerts à la sor-

tie, par les élèves de l'école de danse Fred Zeitz, ainsi que par le Théâtre Cirqule avec une démonstration de jonglage et monocycle.

Cette parenthèse bienvenue dans un parcours de vie parfois difficile a rencontré l'enthousiasme des petits et des grands.





**RENDEZ-VOUS
INCONTOURNABLE
pour les familles !**

MARIONNETTES ET CIE

**SALLE COMMUNALE
JEAN-JACQUES GAUTIER
Route du Vallon 1**

**SAMEDI 15 MARS et
DIMANCHE 16 MARS 2008**

Spectacles et ateliers

**Notez ces dates et demandez le
programme détaillé à la mairie
début mars 2008**

**Billets des spectacles en vente sur
place. Réservation des ateliers
à la mairie**

**Org. Cie les Croquettes et
Mairie de Chêne-Bougeries,
Service culturel tél. 022.869.17.37
www.chene-bougeries.ch**

Publicité

**★
COIFFURE
PATRICE DIFFUSION**

DES COUPES FACILES À VIVRE!



32, AVENUE TRONCHET
THÔNEX
Tél. 022 348 68 91
Parking facile
**Féminin – Masculin
Junior**

LIEU UNIQUE À GENÈVE
MEUBLES D'OCCASIONS ÉTAT de NEUF
mobilier d'appartements et de bureaux

Ce que vous cherchez, nous l'avons...
et c'est aussi la solution pour vendre vos meubles et objets

La Salle des Ventes
\$hopping Pucés

Antiquités Brocante Rétro

39, rue Peillonex 1225 Chêne-Bourg
Parking à proximité Fermé le lundi Tél. 022 349 03 26

«L'art de vivre son corps»

ESPACE MIEUX ÊTRE

YOGA CRÉATIF – MASSAGES –
NATUROPATHIE

Tara Goetelen, heilpraktikerin, naturopathe,
professeur de yoga
Agréée par de nombreuses caisses maladie

Av. F.-A.-Grison 3 – 1225 CHÊNE-BOURG
Tél. 022 349 30 31 (répondeur) ou 079 471 89 26 – taram@bluewin.ch
site: www.espacemieuxetre.com

Nouveau *Beauté
Divine*

❖ Soins du corps & du visage
❖ Hammam
❖ Epilation cire & définitive
❖ Déco d'ongles
❖ Manucure & beauté des pieds
❖ Onglerie gel & acrylique

❖ Tatouages éphémères
❖ Air Brush
❖ Pose de cils
❖ Massages relaxants G5 (cellulite)

Institut de beauté
Rue de Genève 6 Chêne-Bourg • Tram 12 & 16, arrêt Place Faore

Tel. 022 348 19 88

NOUVEAUTÉS 2008 MOTOS - SCOOTERS

CHEZ PICO'S BIKE SHOP
AGENCE OFFICIELLE
YAMAHA - MBK

T-MAX 500



XT660Z Ténééré



YZF-R125



**NOUVEAU SUR
LES TROIS-CHÊNE**

**BOUTIQUE
ACCESSOIRES
HABILLEMENTS
ÉQUIPEMENTS POUR
MOTOS ET SCOOTERS**

148bis, rue de Genève - THÔNEX (près douane de Moillesulaz et terminus tram 12) Tél. 022 348 88 22

PIAGGIO *vepa*

MP3 250cc Fr. 9795.-

NOUVEAU!

MP3 400cc Fr. 10 995.-

**SCOOTERS NEUF - OCCASION
REPRISE - LEASING**
réparations toutes marques
du lundi au vendredi
8h30 - 12h 13h30 - 18h30
samedi 10h - 14h non stop
d.ludi@bluewin.ch

D. LUDI 179 RTE DE FLORISSANT 1231 CONCHES (GE) 022.346.05.80

**RÉPARATION ET POSE DE
STORES ET DE TENTES**

BG STORES
A. BOTTIGLIERI

24, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29
Natel 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DU BÂTIMENT**

MORZIER SA

14, avenue du Vieux-Bourg
1225 CHÊNE-BOURG
tél. 022 348 11 01
fax 022 349 23 67

VERNET S.A.
ELECTRICITE - TELEPHONE

25 CLOS DE LA FONDERIE - 1227 CAROUGE
TEL. 022 300 35 35 - FAX 022 300 35 34
E-MAIL vernetasa@swissonline.ch

**VENTE DE MEUBLES DE STYLE
à prix très intéressants**
Sur rendez-vous
MM DIFFUSION - Tél. 022 348 61 80
chez Mottu SA - 14, chemin du Foron à Thônex

GARAGE DES 3 CHÊNES
Fedele SABATINO

AGENCE FIAT LANCIA

Spécialiste Opel et Volvo
Tél. 022 348 78 79
Route de Sous-Moulin 35 - (en face du stade) - 1225 Chêne-Bourg

SANITAIRES - FERBLANTERIE

JACQUES DALLAIS & FILS

30 ans
1978 - 2008

26, av. du Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T 022 348 61 91 - F 022 348 20 28
E bontuyaux@hotmail.com

Chêne-Bourg



Le Géo-Kiosk est à disposition dans la réception de la Mairie de Chêne-Bourg.

Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg-Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 23 novembre au 21 décembre 2007:

Mariages:	8
Partenariats:	1
Naissance:	0
Reconnaissances:	5
Décès:	6

Autorisations de construire

APA 28213/2-2 – N° 3761 – La Poste Suisse – Transformation pour une nouvelle arcade commerciale au rez-de-chaussée et d'une vitrine, création de WC, création de séparations pour bureaux et cabinets médicaux – 22, rue du Gothard.

APA 28842-2 – N° 3800, 4139 – Etat de Genève – Eglise roumaine – Installation d'un portail métallique – chemin du Bois-Des-Arts.

APA 28876-2 – N° 3896 – SI du Complexe de Chêne-Bourg – Rénovation d'un immeuble – 4, rue Peillonex.

APAT 4716-2 – N° 4057 – M^{me} Béatrice Fougerand-Berset – Installation de panneaux solaires en toiture – 23, avenue des Vergys.

APAT 4733-2 – N° 2207 – M. Thierry Rosset – Rénovation d'un garage – 5, avenue des Grands-Monts.

DP 17980-2 – N° 3887 – CEH Caisse de prévoyance – Surélévation d'un immeuble, création de trois appartements en partie en duplex – 36, rue Peillonex.

Vignettes vélo

Les vignettes vélo sont en vente à la mairie au prix de Fr. 6.–.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), peuvent l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.–.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que 5 cartes journalières des CFF sont toujours disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Le prix est de 35 francs par jour et par carte.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

Conseil municipal du 6 décembre 2007

Communications du Conseil administratif

Nouvelle ligne de tram

Le 8 décembre dernier, la nouvelle ligne de tram 17 a été prolongée de la gare des Eaux-Vives à la gare de Chêne-Bourg du lundi au vendredi de 7 heures à 22 heures. En dehors de cet horaire et durant le week-end, elle conserve son terminus à la gare des Eaux-Vives.

Agenda 21

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle fiche-action, celle portant le numéro S4 de l'atelier du futur Sécurité et ordre public, le Conseil administratif a mis sur pied, sous l'égide du service social communal et en collaboration avec le Centre de loisirs, le CASS des Trois-Chêne et les travailleurs sociaux hors-murs, des séances d'information et de sensibilisation sur la problématique de l'endettement des jeunes.

Antenne de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue des Trois-Chêne

Les prestations fournies par les entités du réseau social des Trois-Chêne, en particulier celles de l'antenne Action

Trois-Chêne pour l'emploi, ayant considérablement évolué au cours des dernières années, les communes chénoises, en accord avec la direction de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, ont décidé de mettre un terme au partenariat qui les liait. Ainsi, l'antenne de l'OFPC située au 136, chemin De-La-Montagne à Chêne-Bougeries sera fermée le 31 janvier 2008.

Cependant, les permanences dans les cycles d'orientation de la Florence, de la Gradelle, de la Seymaz et du Foron, ainsi qu'à l'école de culture générale Jean-Piaget seront maintenues. Les élèves des collèges d'Emilie Gourd et de Claparède, comme l'ensemble des personnes ayant des besoins en matière d'orientation scolaire et professionnelle, pourront également se rendre au centre principal de la rue Prévost-Martin.

Cycle d'orientation de la Seymaz

Suite à une intervention du Conseil municipal relative à l'éclairage des abords du nouveau collège, ainsi qu'en réponse à une pétition des habitants des immeubles de l'avenue Mirany, les services du Département des Constructions et des Technologies de l'Information ont informé que l'éclairage installé sous le préau, le long de la route, allait être mis hors service. Par contre, l'éclairage du parking restera allumé jusqu'à 23 heures pour des raisons de sécurité, les salles de gymnastique étant occupées jusqu'à 22 h 30.

Spectacle pour les aînés de la commune

Comme l'an dernier à pareille époque, un après-midi de divertissement a été offert aux aînés de la commune le 15 décembre au Point Favre, avec un spectacle musical intitulé "Broadway Chroniques" précédé d'un goûter.

Actions de Noël

Selon une coutume bien établie, les employés communaux ont distribué à nos aînés plus de 320 cornets de Noël comprenant, à nouveau des produits issus du commerce équitable. De même, les enfants des écoles enfantines de la Commune ont reçu leur cornet de friandises à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Décorations des rues

Comme chaque année, le service d'entretien du domaine public a magnifiquement décoré les rues de la commune pour les fêtes de fin d'année. Le Conseil administratif tient également à féliciter, comme tous les ans, les enfants du parascolaire qui ont participé activement à la décoration du sapin du giratoire de l'avenue de Bel-Air – avenue du Rond-Point.

Décisions

1. Ouvrir un crédit de Fr. 5 150 000.–, y compris les frais d'actes et autres droits, afin d'autoriser le Conseil administratif à acquérir les parcelles N° 4070 et 4071, feuille 19, de la commune de Chêne-Bourg, sises 9 et 11 chemin de la Gravière, d'une surface respective de 463 et 433 m² comprenant chacune un bâtiment, pour un montant de Fr. 4 900 000.–.

2. Préviser favorablement les projets de cartes des surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau n° 13_01 et 13_02 établis en mars 2007 par le Département du territoire.

3. Ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit de Fr. 1 085 000.– afin de procéder à la rénovation de l'immeuble locatif sis au 3, rue François-Aldophe Grison selon le projet établi par le bureau d'architectes Alain Meylan.

4. Ouvrir un crédit complémentaire de Fr. 2619,35 pour couvrir le dépassement relatif aux travaux d'aménagement d'un local de réunion dans le sous-sol de l'école de la place Favre.

5. Ouvrir un crédit complémentaire de Fr. 381 930,33 pour couvrir le dépassement relatif aux travaux de réaménagement de la place Favre.

6. Ouvrir un crédit complémentaire de Fr. 20 582,25 pour couvrir le dépassement relatif aux collecteurs réalisés sous la rue de Genève, entre la rue du Gothard et la rue Pelletier.

7. Ouvrir un crédit complémentaire de Fr. 132 215,70 pour couvrir le dépassement relatif aux collecteurs réalisés sous la rue de Genève, entre la rue Pelletier et l'avenue de Thônex.

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

Publicité

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Téléphone 022 348 33 55

Fax 022 860 80 19

Email: info@locatellimax.ch



125^e anniversaire de l'ouverture du tunnel du Gothard

17 NOVEMBRE 2007 À CHÊNE-BOURG: DISCOURS PRONONCÉ PAR M^{ME} DE CANDOLLE LORS DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame la Présidente de Göschenen,
Messieurs les Conseillers Municipaux d'Airolo,
Mesdames et Messieurs les Conseillers administratifs, Maires et Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités des communes françaises,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille et vous souhaite, au nom des autorités de Chêne-Bourg, une très cordiale bienvenue au Point Favre à l'occasion de la cérémonie du 125^e anniversaire de l'ouverture du tunnel du Gothard.



Le 17 novembre dernier, la commune de Chêne-Bourg a organisé une manifestation en l'honneur de Louis Favre à l'occasion du 125^e anniversaire de l'ouverture du tunnel du Gothard.

Durant cette journée, la salle Point Favre a accueilli une exposition de photos ainsi que la projection d'un film réalisé par M. Jean-Marcel Schorderet, retraçant la vie et l'œuvre de Louis Favre.

Lors de la partie officielle, M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat a représenté les autorités cantonales et a prononcé une allocution sur le thème des transports publics.

Par ailleurs une délégation des autorités des communes de Göschenen et Airolo, situés au deux portails du tunnel du Gothard était présente.

En fin de journée, une soirée récréative a mis un terme à cette manifestation, durant laquelle les convives ont pu déguster un menu identique à celui qui était servi à l'époque aux ouvriers lors du percement du tunnel.



Le Conseil administratif de Chêne-Bourg.

J'aimerais saluer les autorités de Göschenen et plus particulièrement Madame Truddy Banholzer, présidente de la commune située au portail nord du tunnel du Gothard.

Le 1^{er} juin dernier, vous nous avez accueillis lors de la fête organisée par le canton d'Uri pour commémorer ce même anniversaire. Louis Favre a passé de longues années dans votre région et aujourd'hui vous découvrez la localité où il est né et où il a passé son enfance.

C'est aussi un honneur pour le Conseil administratif de recevoir les représentants de l'exécutif de la commune d'Airolo, Messieurs Franchino Filippini et Sergio Beffa. Située à la sortie Sud du tunnel, Airolo représente pour beaucoup de Suisses la frontière à franchir pour des vacances ensoleillées.

Pour nous Romands, vos deux localités sont souvent évoquées lors des départs en congé avec le traditionnel bouchon du Gothard. Bientôt, ce sera un mauvais souvenir lorsque les travaux de percement du nouveau tunnel seront terminés.

Ich begrüße ganz herzlich die Vertreter der Gemeinde Göschenen, insbesondere Frau Trudy Banholzer, Gemeindepräsidentin von Göschenen, dem Nordportal des Gotthardtunnels.

Am vergangenen 1. (ersten) Juni waren wir in Ihrer Gemeinde eingeladen um das 125 (hundert fünf und zwanzig) jährige Jubiläum zu feiern.

Louis Favre hatte lange Jahre seines Lebens in Ihrer Region verbracht und heute entdecken Sie seinen Geburtsort Chêne-Bourg, wo er auch in seiner Kindheit gelebt hat.

Es ist für uns ebenfalls eine Ehre, Herr Franchino Filippini und Herr Sergio Beffa, Vertreter der Exekutiven der Gemeinde Airolo, zu empfangen. Airolo, die Südpforte des Tunnels, bedeutet für viele Schweizer das Tor zu sonnigen Ferien.

In der Westschweiz sind Ihre beiden Gemeinden gut bekannt, je nach Länge des Staus am Gotthard! Diese Unannehmlichkeiten werden aber zur Vergangenheit gehören, sobald der neue Tunnel vollendet ist.

Amerei salutare le autorità di Göschenen e più particolarmente la Signora Truddy Banholzer, presidente del comune localizzato al portale nord della galleria del Gottardo. Il primo giugno scorso, ci avete accolti all'occasione della festa organizzata dal cantone di Uri per commemorare questo stesso compleanno. Louis Favre ha trascorso lunghi anni nella vostra regione ed oggi scoprirete la località dove è nato e dove ha vissuto la sua infanzia.

Ed anche un onore per il Consiglio amministrativo di ricevere i rappresentanti dell'esecutivo del comune di Airolo, Signori Franchino Filippini e Sergio Beffa. Localizzata all'uscita Sud della galleria, per molti svizzeri, Airolo rappresenta l'inizio delle vacanze soleggiate.

Per noi ginevrini, le vostre due località sono spesso evocate durante il periodo delle partenze in ferie col tradizionale ingorgo del Gottardo. Presto, sarà un brutto ricordo quando i lavori di taglio della nuova galleria saranno finiti.

Cette manifestation nous permet d'honorer Louis Favre, l'un des plus illustres enfants de Chêne-Bourg.

Né au siècle de la révolution industrielle, il est devenu entrepreneur à force de volonté, de ténacité et de travail.

Rien ne prédestinait Louis Favre à devenir l'ingénieur spécialisé dans les ouvrages ferroviaires. Issu d'une famille modeste, devenue genevoise en 1816, il fait son école primaire parallèlement à un apprentissage



L'exposition sur la construction du tunnel.



Les autorités de Chêne-Bourg accompagnées des délégations des communes de Goeschenen et Airolo.

auprès de son père Claude, maître charpentier.

Quittant l'atelier de son père en 1845, Louis Favre, après son Tour de France, est reçu compagnon charpentier en mars 1846 à Neuilly-sur-Marne près de Paris.

Il est engagé alors par l'entrepreneur parisien Loison. Pendant cette période de sa vie, sa soif d'apprendre ne s'éteint pas. Il suit des cours d'architecture et se forme en autodidacte comme ingénieur. Il se spécialise dans la construction ferrée.

Il collabore avec Jean-Daniel Colladon, ingénieur des chemins de fer, aux travaux de plusieurs ouvrages ferroviaires d'importance tels que la gare de Vaise à Lyon, l'allongement du tunnel du Crédo sur la ligne Lyon-Genève, les tunnels de Grandvaux et de la Cornallaz près de Chexbres sur la ligne Lausanne-Fribourg. Vous en saurez plus en découvrant le film dans quelques instants.

Fortune faite, Louis Favre fait construire, de 1863 à 1865, pour Henri du Bord, l'hôtel de la Paix à Genève. En 1865, il achète le domaine du Plongeon, à côté du parc de La Grange, qui, racheté ultérieurement par la Ville de Genève, deviendra le parc des Eaux-Vives. Durant la même période, il travaille en France sur la ligne de Chagny à Nevers, au tunnel du Creuzot ainsi qu'à la dérivation des eaux de la Vanne à Paris.

Au lieu de vivre de ses rentes, Louis Favre a la passion des tunnels chevillée au corps. Promettant une réalisation en huit ans, il gagne le concours pour le percement du tunnel du Saint-Gothard lancé en 1871, un ouvrage de 15 kilomètres de long, pour une somme forfaitaire de 48 millions de francs.

Les travaux débutent le 13 septembre au sud et le 24 octobre 1872 au nord. Ils se heurtent à des problèmes techniques imprévisibles, liés à la nature du sol, que les systèmes de compression et de perforation inventés par des ingénieurs genevois, dont Jean-Daniel Colladon, ne suffisent pas à surmonter. A cela s'ajoute des arrêts dus à des grèves ou à des accidents.

Les conditions financières auxquelles Louis Favre est soumis sont draconiennes. Tous les risques y compris géologiques sont à sa charge. Sans compter qu'en 1872, ce type de projet constitue une véritable pousse technique. L'ingénieur montre également l'étendue de ses compétences avec un percement du tunnel très précis.

Malheureusement, Louis Favre n'assistera pas à l'aboutissement de son œuvre car il décédera quelques

mois avant le percement du dernier tronçon du tunnel, soit le 19 juillet 1879.

Néanmoins, le tunnel sera ouvert le 1^{er} janvier 1882, ce qui constitue, pour un projet de cette ampleur, un faible dépassement des délais. Il en va de même pour l'aspect financier, le dépassement de 11% par rapport au budget initial semble bien minime par rapport aux projets de construction actuels et surtout si on considère le niveau de connaissances techniques de l'époque.

Cette voie ferrée transalpine reliant Lucerne à Milan, en Italie, caractérisée par la réalisation d'un tunnel de 14,9 Km entre 1872 et 1881, est considérée encore aujourd'hui comme un exploit technique considérable.

Vous pourrez découvrir dans quelques minutes, une exposition



Une soirée récréative au Point Favre a clôturé cette journée commémorative.

rassemblant des photos et des croquis de l'époque sur la réalisation de cet ouvrage exceptionnel. Nous nous plaignons à relever que cette même exposition, mais en langue allemande, existe à Goeschenen depuis le 2 juin dernier. Merci à Monsieur Andréas Banholzer de nous avoir permis de la présenter aujourd'hui, en français, aux habitants chénois. Merci également à deux collaboratrices de la mairie, Mesdames Mireille Gravois et Béatrice Contet, pour l'immense travail réalisé pour la traduction des textes.

A l'occasion de cette commémoration historique, il nous a paru aussi intéressant de nous tourner vers l'avenir en associant un autre projet ferroviaire d'envergure qui contribuera sans aucun doute au développement futur de Chêne-Bourg et de la région: le CEVA. Nous vous invitons à prendre le temps de consulter ces panneaux d'information gracieusement prêtés par les responsables du projet.

Nous avons également le plaisir de vous présenter la réédition du livre sur Louis Favre, écrit en 1979 par l'historien Bernard Lescaze que nous tenons à remercier pour ce remarquable travail de recherche et de documentation. Le graphisme de la nouvelle édition ainsi que les oriflammes bleus que vous pouvez admirer sur la scène sont signés de Madame Claudine Kasper, graphiste, de l'Atelier Tiramisu. Les personnes intéressées par cet ouvrage pourront l'acheter, durant la réception qui suivra, au point de vente installé sur la galerie.

J'aimerais également remercier chaleureusement Monsieur Jean-Marcel Schorderet, réalisateur du documentaire sur Louis Favre et infatigable chercheur d'histoires... dans le bon sens du terme! sans qui cette manifestation aurait été bien terne.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur Jean-Luc Wey, narrateur, qui prête sa belle voix aux images du film qui vous sera projeté dans quelques instants, ainsi qu'à Pierre-André Sand, artiste et producteur, réalisateur du tunnel installé dans l'entrée de cette salle.

Enfin, mes remerciements à tous les collaborateurs de l'administration communale qui se sont investis pleinement pour la réussite de cette journée.

Mesdames et Messieurs, Louis Favre était un visionnaire qui a su mieux quiconque relier la Suisse à l'Europe et l'Europe à la Suisse. Nous sommes très fiers de le compter parmi nos communiens.

Vive Louis Favre.
Vive Chêne-Bourg.
Vive la Suisse.

Beatriz de Candolle,
Maire

Louis Favre, ingénieur autodidacte

Issu d'une famille modeste, Louis Favre est né, dans le Vieux-Bourg, au 4 de ce qui deviendra la rue du Gothard, le 26 janvier 1826, presque en même temps que les chemins de fer puisque c'est en 1814 que l'anglais Stephenson inventa la locomotive. Rien ne le prédestinait toutefois à la carrière d'ingénieur brillant spécialisé dans les ouvrages ferroviaires qu'il fut. Après de rudimentaires études primaires menées parallèlement à un apprentissage auprès de son père qui était charpentier, Louis Favre entreprend, à 16 ans, son Tour de compagne. Embauché par l'entrepreneur parisien Loison, c'est au cours de cette période que Louis Favre – qui n'eut jamais aucun diplôme – acquiert des connaissances étendues en participant à la construction de lignes, ponts, tunnels, gares et autres installations ferroviaires. Il crée ensuite sa propre entreprise et se spécialise dans les grands travaux, réalisant notamment la ligne de chemin de fer d'Ougny à Fraisans (département du Doubs) – qui comportait un tunnel, longtemps considéré comme le plus long de France – et les travaux d'allongement du tunnel du Crédo, près de Bellegarde. Un chantier où il établit définitivement sa réputation en menant à bien le revêtement du tunnel sans interrompre la circulation des trains.

Devenu un homme riche, Louis Favre aurait largement pu vivre de ses rentes s'il n'avait eu la passion des tunnels chevillée au corps. En août 1872, Louis Favre emporte, avec l'appui de l'ingénieur physicien genevois Colladon (qui avait développé au tunnel du Mont-Cenis la technique de forage à l'air comprimé) l'adjudication des travaux de percement du tunnel du Saint-Gothard. Un ouvrage de 15 kilomètres de long qu'il s'engage à mener à bien en huit ans pour une somme forfaitaire de 48 millions de francs qui entraînera sa ruine. Tous les risques, y compris géologiques sont à sa charge. Malgré d'énormes difficultés, le tunnel est percé entre septembre 1872 et février 1880, mais Louis Favre y laisse sa vie, terrassé par une crise au milieu du tunnel en juillet 1879. ■

Texte de Frédéric Montanya

Le tunnel du Gothard en bref

- 15 octobre 1869** Traité entre la Suisse et l'Italie sur la ligne du Saint-Gothard.
- 6 décembre 1871** Création de la Compagnie de la ligne du Saint-Gothard.
- 7 août 1872** Louis Favre est mandaté pour la construction du tunnel du Gothard.
- 4 juin 1872** Début des travaux à Goeschenen, dans le canton d'Uri.
- 2 juillet 1872** Ouverture du chantier de percement à Airolo, au Tessin.
- 28 juillet 1875** Répression à Goeschenen d'une grève des ouvriers qui protestaient contre leurs conditions de travail dans le tunnel. L'armée tire contre les grévistes. Bilan: quatre morts et une dizaine de blessés.
- Mars 1876- janvier 1879** La Compagnie du Gothard traverse une grave crise financière.
- 19 juillet 1879** Mort de Louis Favre lors d'une tournée d'inspection dans le tunnel.
- 28 février 1880** Derniers coups de pioches et jonction entre les ouvriers de Goeschenen et d'Airolo.
- 29 février 1880** Le percement des 15'003 mètres du tunnel est achevé. Toutefois, objet de controverses incessantes entre ce dernier et la Compagnie, le revêtement intérieur du tunnel n'est que partiellement réalisé.
- 1^{er} octobre 1880** Date de réception du tunnel prévue dans le contrat signé par Louis Favre.
- 25 octobre 1880** La décision de réaliser le revêtement en maçonnerie de l'ensemble de l'intérieur du tunnel, refusé à Louis Favre par la Compagnie du Gothard, est enfin prise.
- Décembre 1881** Fin des travaux d'aménagement interne
- 1^{er} janvier 1882** Les premiers trains empruntent le tunnel sur une seule voie.
- Janvier-mai 1882** Achèvement des rampes d'accès par la Compagnie du Gothard qui en avait la charge, avec deux ans de retard sur le tunnel.
- 23 mai 1882** Mise en service des deux voies et de la ligne de voitures-couchettes reliant Lucerne à Milan, via Bâle.
- 1^{er} juin 1882** Inauguration officielle du tunnel et de la ligne du Gothard.
- 1872-1882** En une décennie de travaux, au moins 177 ouvriers ont trouvé accidentellement la mort sur ce chantier du siècle qui fit également de nombreux blessés.



Le 8 décembre 2007, le nouveau train "Louis Favre" a été baptisé au musée des transports de Lucerne par M. Samuel Schmid, conseiller fédéral, et les autorités de Chêne-Bourg et Goeschenen.

Photo: Remo Nægeli, Neue Luzerner Zeitung

Première jardinière à Chêne-Bourg

Pour remplacer un collaborateur du service des parcs et promenades, la commune de Chêne-Bourg a engagé pour la première fois une jardinière. Madame Caroline Jeanneret est une enfant des Trois-Chêne où elle a suivi toute sa scolarité obligatoire. Caroline Jeanneret est titulaire d'un diplôme d'horticultrice qualifiée avec maturité professionnelle de l'école d'horticulture de Lullier.



**CHÊNOIS
CULTURE**

**La commune de Chêne-Bourg
offre des chéquiers culture**

6 chèques de CHF 10.-, à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition, etc.
(liste des partenaires à disposition à la mairie)

A retirer gratuitement au guichet de la mairie contre pièces justificatives

Conditions d'obtention:

Résider à Chêne-Bourg – Avoir entre 26 et 64 ans

Etre au bénéfice de subsides de l'assurance maladie –

Ne pas bénéficier d'autres mesures de réduction (étudiants, chômeurs, AVS, AI)

Renseignements: Mairie de Chêne-Bourg – Tél. 022 869 41 15

Carnaval: programme 2008

Cette année, le carnaval a retenu pour thème "Le carnaval des animaux"

16 h Rassemblement des participants au cortège sur la place Favre

16 h 30 Départ du cortège

Itinéraire: Place Favre – rue Antoine-Floquet – rue de Genève – chemin Tronchet et retour par le même trajet

17 h 30 Place Favre:

Vin chaud offert à la population

Concerts des différentes musiques

18 h Risotto au prix de Fr. 5.- (gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans)
Hot Dogs
Buvette

Nous vous attendons nombreux ce samedi 23 février 2008!

Le comité du carnaval Chêne Bourg

Séance d'information et de sensibilisation sur la problématique de l'endettement des jeunes

Pour donner suite aux propositions émises par les ateliers du futur de L'AGENDA 21 communal

Le Commune de Chêne-Bourg
proposera gratuitement

des séances d'information et de sensibilisation sur la problématique de l'endettement des jeunes

RAPPEL

Renseignements et réservation

Service social communal
022 869 41 14

e-mail: m.jeanneret@chene-bourg.ch

Ou en passant à la mairie:

Du lundi au jeudi: 8h 30-12h 00 et 14h 00-16h 30
Vendredi: 8h 30-12h 00 et 14h 00-16h 00

Dates et horaires

Samedi 23 février de 13h00 à 16h30

Dans le cadre de la saison théâtrale, les prochains spectacles proposés se dérouleront

Samedi 1^{er} mars 2008 à 20h00

VIVIANE DEURIN
THÉÂTRE CLONÉMIQUE

«La Fée Hic - Bilan et débuts de conte de fée»



**point
favre
THÉÂTRE**

Une fée au regard espiègle prenant soin d'un bébé inattendu... Sigismonde, bébé monde.

Un conte de fée parlant d'un monde plus vraiment rose et de rêves de fée bleu ciel délavé. Un grand verre de dérision. Un fond de tendresse. Et un zeste de piquant.

Viviane Deurin est née en 1973.

En 1996, elle quitte la Suisse et son travail de graphiste, prend des cours de mime à Paris et trouve finalement la démarche qui lui convient à l'Ecole internationale de théâtre Lassaad à Bruxelles.

Par la suite, elle "fait des armes" dans des café-théâtres et en théâtre de rue et découvre un rapport direct et parfois intime avec le public.

Au fil de ses expériences et rencontres dans le domaine de la marionnette, du théâtre de rue, de l'improvisation, du café-théâtre et théâtre jeune public, elle développe l'idée d'un projet de spectacle en solo ayant trait à ces disciplines artistiques.

Spectacle dès 12 ans.

Vendredi 14 mars 2008 à 20h00

LA COMPAGNIE ACRYLIQUE JUNIOR
DANCE-THÉÂTRE

«Les Mots et Corps» & «On les prends bien pour des ours»



La Compagnie Acrylique Junior est une troupe de jeunes artistes passionnées par les arts de la scène.

Tout au long de l'année, elles suivent une formation pluridisciplinaire exigeante (www.cie-acrylique.ch). Elle présente deux créations.

Chorégraphie et recherches: Nathalie Jaggi avec la collaboration des interprètes – Assistanat: Verena Lopes – Œil extérieur: Evelyne Castellino – Interprètes: Adrienne Aubert, Morgane Budry, Virginie Bourquard, Séviline Cedik, Justine Falciola, Lua Gomes, Yasmine Jendoubi, Christelle Lefèvre, Roxane Magaz, Stina Otterström, Phaedra Richard, Marina Rouget et Océane Stiassny – Bande son: Jacques Zürcher – Lumières: Michel Faure.

Thônex

Etat Civil

Arrondissement de l'état civil de Thônex

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 16 novembre au 31 décembre 2007:

Mariages: 9
Décès: 49

Requêtes en construction

APA 28927-2 – parcelle 4491 – fe 34 – M. A. Schaefer, architecte pour M. et M^{me} Pascal et Nicole Gysi – Construction d'une piscine et d'un mur de soutènement – 4, chemin des Tourterelles.

APA 28949-2 – parcelle 5338 – fe 17 – M. Philippe Weber, architecte – Coop pour Au Grand-Passage Innovation SA – Aménagement d'une surface commerciale – 106, rue de Genève.

DD 101672-2 – parcelle 3079 – fe 34 – M. Carlo Corosu pour lui-

même – Construction d'une villa à 3 logements, couvert à voiture – 5A, 5B, chemin du Chamoliet.

DD 101681-2 – parcelle 5962 – fe 28 – M. et M^{me} Robert Bonherth pour eux-mêmes – Agrandissement d'une villa par véranda – 22, chemin des Pinsons.

APA 29010-2 – parcelle 4220 – fe 10 – M. Pierre Devaud, architecte pour M. José Otero – Construction d'une véranda et d'un mur anti-bruit avec portail et place de parking – 72, avenue de Thônex.

APA 29012-2 – parcelle 4537 – fe 30 – M. et M^{me} Alain et Micheline Zouter – Agrandissement villa par une véranda – 54, route de Jussy.

APAT 4724-2 – parcelle 4183 – fe 26 – Sunwatt Bio Energie SA pour M. et M^{me} Jorge et Arlette Vara – Installation de panneaux solaires en toiture – 9E, chemin de Bédex.

APA 29042-2 – parcelle 3138 – fe 21 – M. Pierre-Alain Tommasi pour M. et M^{me} Thierry Clot – Couvert à

voitures et modification d'un portail – 11, chemin de Marcelly.

APA 29051-2 – parcelle 3169 – fe 25 – M. Jean-Pierre Limongelli pour M. et M^{me} Guy Chomarat – Modification des escaliers d'accès extérieurs, installation d'une marquise sur l'entrée – 32C, chemin du Foron.

APAT 4743-2 – parcelle 5019 – fe 11 – Sunwatt Bio Energies SA pour M. et M^{me} M. et J. Nikles – Installation de panneaux solaires en toiture – 17, chemin des Cyprès.

Nouvelles du Conseil administratif de Thônex

1. L'exposition des artistes locaux aura lieu du 31 octobre au 9 novembre 2008 à la Salle des Fêtes de Thônex (vernissage: le 30 octobre). Les artistes et artisans intéressés à y participer peuvent d'ores et déjà retirer leurs formulaires d'inscrip-

tion auprès de l'une des trois communes chênoises. La clôture des inscriptions est fixée au 31 août. Cette exposition est destinée aux artistes et artisans chênois uniquement.

2. La troupe de théâtre "La Tulipe Noire" présente son spectacle "Impaire et père", le vendredi 14 mars à 20 h 30 et le samedi 15 mars à 15 h à la Salle des Fêtes de Thônex. Pièce de Ray Cooney, mise en scène par Yvan Muller. Portes 45 minutes avant.



3. La Commune de Thônex rappelle qu'elle est partenaire de la campagne "Le Respect, ça change la vie". Voici une devise facilement applicable tout au long de l'année 2008!

Fête de l'Escalade à Thônex

Cette année, la commémoration de l'Escalade a eu lieu mardi 11 décembre au soir, à la date même de la nuit où elle s'est déroulée.

Pour rappel, c'est dans la nuit la plus longue, du 11 au 12 décembre 1602, que le duc de Savoie avait prévu, avec une troupe composée d'environ 2000 soldats, d'envahir Genève, alors capitale du protestantisme.

A cette époque, la Savoie n'était pas française mais dépendait du Royaume de Sardaigne, qui ne voyait pas d'un bon œil ce Genève protestant, au centre de l'Europe.

Les Thônésiens ont depuis longtemps pardonné à leurs amis savoyards cette tentative d'incursion et invitent chaque année la Musique de Thônex-Gaillard ainsi que les autorités de cette commune, aujourd'hui française, à participer à cette commémoration.

A 19 h 15, un cortège aux flambeaux des enfants est parti de Moillesulaz pour traverser la commune afin de se rendre à la Salle des Fêtes, où la cérémonie a eu lieu.

En fin de journée, une équipe de chocolatiers a travaillé à la confec-



tion de petits cartons remplis de bris de marmites en chocolat, de légumes en massepain et, bien entendu, de pétards (rapport au pétardier Picot qui ne put faire sauter la porte de la ville, ayant suc-

combé avant, lors de la chute de la herse protégeant la porte).

L'après-midi déjà, des bénévoles et des membres du Conseil municipal se sont affairés à la préparation de la soirée, organisée par la

commune, où l'on attendait environ 900 personnes.

La soupe de Madame Royaume était servie gratuitement, sans oublier le repas pour les officiels, les bénévoles et la Musique, préparé par l'équipe de l'auberge communale. Un stand proposait des bols souvenirs et d'autres des saucisses, hamburgers, frites, marrons grillés.

La partie officielle s'est déroulée en présence du Conseil administratif *in corpore* ainsi que du jeune président du Conseil municipal. Le discours de M^{me} le Maire a été suivi du "Cé qu'è lainô", interprété par la Musique de Thônex-Gaillard, ainsi que du traditionnel bris de la marmite exécuté au sabre par un ancien et un enfant.

La suite de la soirée s'est déroulée en musique et les enfants, déguisés pour la plupart, ont pu s'ébattre au son de la Disco-Mobile Strobo-tech.

Encore une soirée réussie, grâce aux efforts conjoints des bénévoles et des corps constitués de la commune, sans quoi rien ne pourrait se réaliser!

José Fischer

Les Rendez-vous des 55 ans et +

Le ballon d'essai des Rendez-vous des 55 ans et +, lancé en automne dernier, a remporté un franc succès auprès des Seniors thônésiens. En effet, les cours Natel-SMS ont dû être doublés, le cours de danse a rapidement affiché complet et les exposés sur le thème "Bien vieillir" ont fait salle

comble. Compte tenu de cette réussite et vu la volonté des Seniors d'aller de l'avant pour améliorer leur qualité de vie ainsi que de parfaire leurs connaissances, la commune de Thônex a décidé de soutenir la mise en place d'activités qui se dérouleront en hiver, au printemps et en automne 2008.

Déchets de jardin

La levée des déchets dans les sacs jaunes, c'est bientôt fini.

En remplacement et dans le but d'améliorer ce service, les Autorités communales mettent actuellement en place un système de container individuel.

L'administration communale a négocié des prix très intéressants auprès d'un fournisseur et les containers vous seront revendus à prix coûtant. Le coût de ces containers a été fixé comme suit:

- > 120 lt TTC Fr. 49.-
- > 240 lt TTC Fr. 55.-
- > 360 lt TTC Fr. 121.-

Numérotation et livraison comprise
(Prix sous réserve d'une commande suffisante)

Un courrier a été envoyé à toutes les personnes concernées, avec un bulletin de commande à nous retourner d'ici au 15 mars 2008. Si par hasard vous ne l'aviez pas reçu, n'hésitez pas à contacter rapidement le service technique de la Commune.

Les Autorités communales

Mairie: 58, chemin du Bois-Des-Arts – Case postale 264 – 1226 Thônex –
Tél: 022 869 39 00 – Fax: 022 869 39 39 – www.thonex.ch –
technique@thonex.ch



(Photo non contractuelle)

Les Rendez-vous des 55 ans et + Programme hiver 2008

Les Rencontres "A votre santé!"

Exposés et entretiens avec le Professeur Charles-Henri Rapin, médecin gériatre, responsable du programme "Bien vieillir", Université de Genève. Les lundis de 11 h 30 à 13 h 30, avec un pique-nique tiré de votre sac.

4 février: "Vieillir en Liberté: mes directives Anticipées"

3 mars: "Des années à savourer: donner du punch aux années".

3 rencontres suivront dans le cadre du "Programme printemps 2008".

Gratuit, sur inscription.

Les cours Natel-SMS

Cours donné par Monsieur Franck Vasseur, formateur informatique et nouvelles technologies.

SMS et enregistrer un nom associé à un N° de téléphone.

Les mardis de 14 h à 16 h. Session B: 19 et 26 février; session C: 4 et 11 mars.

Participation: 15.- (2 séances).

L'Atelier mémoire

Atelier animé par Madame Michèle Michellod, licenciée en sciences de l'éducation.

La mémoire c'est la vie... Et vous pouvez l'améliorer à tout âge. Venez apprendre à mieux la connaître et à l'entretenir pour mieux en profiter!

Les jeudis de 14 h à 15 h 30: 7, 21, 28 février, 6 et 13 mars.

Participation: 35.- (7 séances).

L'Atelier danse

Atelier adapté aux personnes de 55 ans et + et dirigé par Madame Claude Golovine, professeur de danse classique, moderne et contemporaine.

En musique, exercer le mouvement pour maintenir et développer sa santé musculaire, articulaire, l'équilibre, la coordination, la concentration et l'expression.

Les mardis de 10 h à 11 h: 5, 19, 26 février, 4, 11 et 18 mars.

Participation 35.- (7 séances).

Ces activités s'adressent aux habitants de Thônex et se déroulent à la salle des Peupliers, avenue de Thônex 37, en face du parking de la mairie.

Inscriptions, renseignements et gestion du programme: Madame Jacqueline De Bay, route de Jussy 14 B, 1226 Thônex Tél. 022 348 29 88.

Publicité

PHARMACIES TRONCHET ET MOILLESULAZ

Pharmacie Tronchet



avenue Tronchet 2
1226 Thônex

Tél. 022 348 06 32

**Pharmacienne responsable:
Véronique Moureaux**

Ouverture NON-STOP

de 7 h 30 à 19 h (du lundi au vendredi)
de 8 h à 17 h (le samedi)

Pharmacie de Moillesulaz



rue de Genève 115
1226 Thônex

Tél. 022 348 97 47

**Pharmacienne responsable:
Monica Suarez de Puga**

Ouverture NON-STOP

de 8 h 15 à 18 h 45 (du lundi au vendredi)
de 8 h 15 à 17 h (le samedi)

HOMÉOPATHIE – AROMATHÉRAPIE – SPAGYRIE – TEINTURES-MÈRES – PLANTES SIPF – OLIGO-ÉLÉMENTS
LIVRAISONS À DOMICILE

Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'«Annuaire chênnois», rubrique voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2007

	Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Thônex
Résidus ménagers 	Levée les lundi, mercredi, vendredi.		Lundi, mercredi, vendredi. Un conteneur pour les capsules Nespresso est à disposition au centre de voirie uniquement.
Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement 	Levée le 2 ^e jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Ramassage du papier 	Levée le 3 ^e jeudi du mois. Centre de récupération: av. A.-M. Mirany, La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. Conches, poste: route de Florissant, 14, ch. du Pont-de-Ville. ①	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.	Chaque mercredi dans les immeubles et le 1 ^{er} mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
Levée du verre 	Levée le 4 ^e jeudi du mois. ①		Dernier mardi du mois à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
Levée de la ferraille 	Levée le 1 ^{er} jeudi du mois.	Tous les 2 ^e mardis du mois.	2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
Huiles végétales 	Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.		
Huiles minérales 	Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânats, ch. des Chânats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.		
Déchets de jardin 	Levée le mercredi dès 5 h. ou Enceinte des Parcs & Promenades. Entrée route de Chêne 130. Horaire: lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Samedi, de 14 h à 16 h (sauf jours fériés). Attention: la déchetterie sera fermée tous les samedis du 22 décembre au 1 ^{er} mars 2008 inclus.	Lundi et vendredi dans des sacs vendus à la Mairie (à l'emplacement des poubelles) toute l'année.	Centre de voirie: 54, chemin du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'«Annuaire chênnois») + du 01.03 au 15.12: levée le lundi et le jeudi des sacs jaunes munis de l'écusson de la Commune (en vente au centre de voirie).
Piles 	Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Déchetterie place de la Gare + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous).
Aluminium et fer blanc 	Nouveau: un conteneur pour les capsules de café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. ①	Déchetterie, place de la Gare. Un conteneur pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare.	Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Bouteilles PET 	①	Déchetterie place de la Gare + commerces.	Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous).
Matériel électronique 	Enceinte des Parcs & Promenades derrière la Mairie. Entrée: route du Vallon. Horaire: lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h + samedi de 14 h à 16 h. (Sauf jours fériés).	Retour vendeur.	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.
Médicaments 	Les médicaments non utilisés ou échus peuvent encore servir. Les pharmacies vous les reprendront volontiers.		
Ampoules, vitres, miroirs 	Enceinte des Parcs & Promenades derrière la Mairie. Entrée: route du Vallon. Horaire: lundi au vendredi de 8 h à 12 h & de 13 h à 16 h. Samedi de 14 h à 16 h (sauf jours fériés).		
Textiles 	Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon.	Parking école du Plateau – place de la Gare – Rue J.-Pelletier.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).
Peintures diverses 	Enceinte des Parcs & Promenades derrière la Mairie. Entrée: route du Vallon. Horaire: lundi au vendredi de 8 h à 12 h & de 13 h à 16 h. Samedi de 14 h à 16 h (sauf jours fériés).	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.	Centre de voirie.
Déchets organiques 	Levée le mardi dès 5 h.	Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs.	

① Centre de récupération, ch. De-La-Montagne / av. A.-M. Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant: hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 17 h
été (du 1^{er} avril au 30 septembre) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 19 h

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

Ch. de la Colombe: verre – piles – papier – PET
Ch. De-La-Montagne 136: verre – papier – PET
Ch. de l'Eperon: verre – piles – papier – PET – textiles
Rondeau/Conches: verre – papier – PET

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

1 Route de Mon-Ideé (Denner).
2 Centre de loisirs (39, route de Jussy).
3 Parking de la salle des fêtes.
4 Chemin des Deux-Communes.
5 148, rue de Genève.
6 Chemin des Cypres.
7 Vilette.

8 Chemin des Mésanges.
9 Chemin de la Pierre-à-Bochet.
10 Route de Sous-Moulin.
11 Centre de voirie (54, chemin du Bois-Des-Arts).
12 Chemin Edouard-Olivet.
13 20, chemin du Foron.

Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries

Le futur se conjugue au présent

Simone De Beauvoir a 100 ans, le Centre de Rencontres en a 25 et il est plein de femmes!

Petit aperçu de la place des femmes dans le Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries.

La cause des femmes et le mouvement de l'émancipation des femmes se déclinent sur le thème de **comment se prendre en main pour conquérir sa liberté** dans un système où les valeurs et les représentations masculines dominantes relèguent le rôle et la place des femmes dans des sphères de subordination, de dépendance et d'aliénation au pouvoir masculin.

La cause des femmes doit beaucoup à Simone de Beauvoir à travers les combats qu'elle a portés: libre choix de la maternité, autonomie des femmes, liberté financière, égalité des chances et de traitement à compétences égales. Il est de constater que le CRL-CB, en tant que porteur d'une réalité sociale (participation citoyenne des femmes, prise en charge d'activités, responsabilités associatives et professionnelles), est pour beaucoup l'héritier des changements opérés par le combat des

femmes, puisqu'il est, à 81 %, investi, porté et défendu par des femmes. Qui plus est, ce chiffre atteint aisément les 100% selon les activités.

L'importance des femmes au sein du Centre en quelques chiffres

Dans l'ensemble des 58 personnes, bénévoles ou professionnelles qui rendent possible le déroulement des activités du Centre 11 personnes sont des hommes et 47 des femmes.

Sur les 17 activités "cours et ateliers", "activités autonomes adultes", 14 d'entre elles sont portées par des femmes et 3 par des hommes.

Sur les 9 personnes bénévoles constitutives du comité de gestion 7 sont des femmes et 2 des hommes.

Dans l'équipe de professionnels, la parité égale des genres est respectée.

Pour rappel, les activités génériques du Centre sont les suivantes

Enfants de 4 à 9 ans

Cours et ateliers / Mercredis aérés - Mercredis de neige / Centres aérés vacances scolaires.

Pré-adolescents de 10 à 14 ans

Accueil libre / Sorties / Centres aérés-camps vacances scolaires / Cours et ateliers.

Adolescents de 12 à 18 ans

Accueil libre / Sorties / Accueil vacances scolaires / Cours et Ateliers.

Adultes

Cours et Ateliers / Club des Aînés / Rencontres récréatives / Activités culturelles.

Tous publics

Ludothèque / Rencontres thématiques / Restoainés.

Pour toute information détaillée, tél. 022 349 44 49.

«La femme est l'avenir de l'homme» disait Aragon. Au CRL-CB il faut croire que le futur se conjugue au présent...

Luis Pérez

Préados

Sorties de ski tous les mercredis et les samedis à quinzaine à partir du 18 janvier.

Ados

Accueil libre hebdomadaire.

Vacances de février ados

Tobogganing Leysin, Bains de Saillon, Ski, Snow, Soirée Fondue.

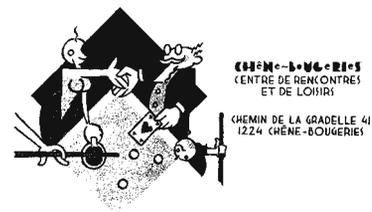
Ouverture du lundi 11 au vendredi 15 février.

Accueil lundi-mardi 15 h-20 h.

Sorties à choix mercredi + jeudi 10 h-19 h.

Si sorties annulées accueil au Centre de 15 h à 20 h.

Vendredi soirée fondue 17 h 22 h.



Agenda janvier-février

Mercredis enfants

Sorties de ski à Saint-Cergue en alternance avec les mercredis au Centre.

Publicité

Vente Installation	AGENA TV - HIFI - VIDEO	Dépannage Réparation
022 348 88 80 3, rue de Genève – 1225 CHÊNE-BOURG		
Antennes et satellites	Location court terme:	
Vidéo-projection	Vidéo-projecteur	
Sonorisation	Sono disco	Téléviseur
	Karaoké	Vidéo

Les Gazelles et Gazouillons

Cours de walking (marche).

Depuis 5 ans, nous marchons ensemble en toute simplicité et découvrons la beauté de notre région si riche en faunes et flores.

Si vous aimez la nature, ce cours vous concerne: durant l'année quelques petits voyages vous seront proposés par petits groupes.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à demander le programme en téléphonant au numéro: **022 860 28 41** entre 11 h 30 et 13 h.

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme

Pour une meilleure gestion de vos déchets

TRANVOIRIE SA
Ecologie des Déchets

Chemin de l'Emeraude 8 – Case postale 760 – 1214 Vernier
www.transvoirie.ch – info@transvoirie.ch – Tél. 022 306 15 15

Ecole de cirque de Genève

Cours à l'année Enfants et Adultes

Du lundi au vendredi
Baby circus: 3-4 ans
Préparation: 5-7 ans
Formation loisirs: dès 8 ans
Formation spectacle: dès 8 ans
Cours adultes
Formation professionnelle

Acrobatie, trampoline, fil, trapèze, corde, tissus, monocycle, jonglerie, vélo d'acrobatie, diabolo, clown, théâtre, danse

Stage de Pâques Stages d'été (Juillet-Août)

Documentation et renseignements :
Théâtre-Cirque Ecole de Genève
Gérard et Yvette Challande
40, route de Jussy - 1226 Thônex
Tél: 022 348 97 07 ou 079 305 28 41 Fax: 022 349 02 95
E-mail: floune @ iprolink.ch / Site internet: www.ecoledecirque-ge.ch

Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bourg

Edito

Encore Bonne année 2008 à toutes et à tous, ce numéro du *Chênois* étant le premier de l'année!

Malgré ce démarrage dans le froid et parfois dans la grisaille, nous vous avons concocté des activités et des manifestations qui vous donneront, nous l'espérons, chaud au cœur.

Les rubriques qui suivent ne sont qu'un aperçu de toutes les propositions que le Centre de Loisirs vous fait.

Le programme complet est le *Tam-Tam*.

Vous pouvez obtenir cette brochure en nous rendant une petite visite au Centre.

Elle contient des propositions d'activités très variées, pour tous les goûts et tous les âges.

Samedi ados

Oui, les ouvertures Ados continuent jusqu'à Pâques.

Donc, si tu ne sais pas quoi faire le samedi et que tu as envie de faire des jeux ou d'autres activités, viens nous rejoindre, nous t'attendons!

Samedis: 15, 29 mars, 5 et 12 avril de 16 h à 20 h (Modifications d'horaire possibles).

Vacances de février

Durant les vacances scolaires du 11 au 15 février, des activités à la carte seront proposées aux préadolescents et adolescents.

Un programme détaillé des animations sera disponible au Centre dès le mois de janvier.

Vacances de Pâques

Durant les vacances scolaires du 25 au 28 mars, des activités à la carte seront proposées aux préadolescents et adolescents.

Un programme détaillé des animations sera disponible au Centre dès le début du mois de mars.

Atelier de Pâques

Samedi 15 mars de 9 h à 12 h

Pour les enfants et leurs parents, parrains, marraines, grands-parents, voisins et amis... pour apprendre à confectionner ensemble dans un esprit festif, un mobile printanier pour les fêtes de Pâques. Techniques: assemblages de matériaux divers; déco d'œuf vidé; figurines en pâte à cuire; fleurs en tissu, feutre, papiers, etc.

Prix: adulte Fr 25.-, enfant Fr 20.-. Inscriptions au Centre. Attention, places limitées!

Spectacle

Bobines de chanteurs
par Labiscou Compagnie
Dimanche 10 février, à 15 h.

Un concert illustré autour des chansons du cinéma français depuis les années trente.

Une interprétation d'une quinzaine de chansons ayant été chantées notamment par Bourvil, L. Mariano, M. Simon, Arletty, Fernandel, Chevalier, Gabin, J. Moreau...

Il s'agit d'une présentation vivante de chansons, de leurs interprètes et de leur contexte cinématographique (situations, chronologie, anecdotes, etc.)

E. Privat: musicien-comédien,
J.L. Riesen: contrebasse,
J. Paillard: accordéon.

Prix des places: adultes Fr 15.-,
Fr 8.- AVS, apprentis, étudiants,
chômeurs.

Festival Blackmovie

18^e festival de films
des autres mondes

Mercredi 6 février 14 h (tout public enfant). Entrée libre!

Des surprises et des découvertes en provenance des continents dits du Sud.

Le Centre participe à ce festival en diffusant 3 films, l'un pour les adultes, les deux autres pour les enfants.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir en avant-première suisse ces films des continents du Sud!

Un apéro pour les plus grands et un goûter pour les plus jeunes agrémenteront ces rencontres cinématographiques. Entrée libre!

Carnaval

Samedi 23 février,
départ du cortège à 16 h Place Favre.

Réservez d'ores et déjà cette date! Une petite équipe d'enthousiastes prépare le Carnaval.

L'union faisant la force, nous accueillons à bras ouverts les personnes qui désirent participer à l'organisation de cette grande fête populaire.

Musique, confection de déguisements, masques... tout est envisagé. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre en apportant idées, créativité, savoir-faire et bonne humeur. Renseignement au Centre, tél. 022 348 96 78.

Troc de Chêne-Bourg

Samedi 8 mars de 9 h 30 à 12 h 30

Vente deuxième main: jouets, vêtements enfants de 0 à 14 ans, matériel bébé.

Pour la vente, inscription obligatoire au Centre de loisirs le jeudi 21 février de 19 h 30 à 21 h.

Bonhomme hiver

Vendredi 21 mars à 19 h
au Parc de l'Ancienne Mairie.

C'est le jour du printemps. Les oiseaux chantent, les fleurs commencent à éclore. Super, nous allons vers les beaux jours! N'est-ce pas une bonne occasion de faire une petite fête?

Nous vous donnons donc rendez-vous pour brûler le Bonhomme hiver.

Sur place: stands de nourriture et de boissons.

Assemblée générale

Lundi 31 mars à 19 h

L'association du Centre de loisirs, c'est... vous qui le fréquentez, enfants, adolescents ou adultes qui faites ce lieu par votre présence. C'est pour cette raison que nous espérons que vous serez nombreux à participer à notre Assemblée générale, ainsi qu'aux festivités qui clôtureront la soirée. C'est aussi une bonne occasion de rencontrer les professionnels et les bénévoles qui y travaillent et de se faire une idée sur les animations et les activités proposées. Si vous désirez proposer votre candidature au comité de l'association, renseignez-vous au Centre sur les conditions statutaires.

Dépôt-vente d'instruments de musique

Samedi 26 avril

(ainsi que matériel de sono, amplis, micros, accessoires)

Après le succès du dépôt-vente de novembre dernier, nous disons "rebelotte" en organisant une nouvelle grande vente, où acheteurs et vendeurs peuvent faire de bonnes affaires en toute confiance. Les particuliers qui désirent vendre (ou acheter) du matériel sont invités à prendre contact avec Pierre au Centre. Pour de plus amples renseignements sur les conditions et inscriptions: règlement, contrat de dépôt, etc., passez-nous voir, téléphonez-nous ou encore, envoyez-nous un e-mail à: cl.chenebourg@fase.ch

Marionnettes Les Croquettes

prochains spectacles dans les Trois-Chêne: 27 février-2 mars 2008



Au royaume des Elfes et des Lutins, marionnettes par les Croquettes

Lieu: Centre de Rencontres et de loisirs, Chêne-Bourg

Mémo: Deux joyeux enfants lutins, Fix et Fax, offrent à leur roi un magnifique champignon. Malheureusement la sorcière Tralabatsch s'en était mêlée...

Heures: mercredi et samedi 14 h et 16 h
dimanche 11 h et 14 h

Age: dès 4 ans

Prix: enfants: 6.-
adultes: 12.-
Carte CityPass



Rue François-Perréard 2, 1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
Fax 022 348 96 75
e-mail cl.chenebourg@fase.ch

Centre de Rencontres et de Loisirs de Thônex

Horaire d'accueil

Lundi: fermé; mardi de 14 h à 22 h; mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; vendredi de 14 h à 22 h; samedi de 14 h à 18 h.

Vous avez reçu le programme complet du Centre jusqu'en juin 2008 dans vos boîtes aux lettres! N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres.

Enfants

Centre aéré d'hiver
du 11 au 15 février 2008

Une semaine pour jouer, rire, bricoler, faire des découvertes...

Activités multiples: jeux, bricolages, visites, excursions, sorties neige, etc...

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans

Centre aéré de février:
du 11 au 14 février

4 jours de glisse en ski, surf ou luge. Départ au Centre à 10 h et retour pour 19 h.

CHF 120.- comprenant les transports, les forfaits et les goûters.

Spécial discos 12 – 15 ans

Les vendredis 8 février et 14 mars de 19 h à 22 h 30, nous t'attendons pour venir danser. Tu peux aussi venir fêter ton anniversaire.

Vendredi 22 février de 19 h à 22 h: disco sur glace à la patinoire de Sous-Moulin, entrée libre.

Adultes, familles, aînés

Mardis avec la Ludothèque de Thônex

Les mardis 5 février et 4 mars: grandes soirées de jeux en famille.

Calendrier des événements

Vendredi 22 février de 19 h à 22 h

Disco sur glace à la patinoire de Sous-Moulin, entrée libre, pour les préadolescents.

Lundi 31 mars dès 19 h 30

Assemblée Générale de l'Association du Centre de Loisirs et de Rencontres, ouverte à tous les habitants de la commune.

Samedi 12 avril de 10 h à 17 h

Fête du vélo ouverte à tous, entrée gratuite, troc de vélos, réparations, animation.



Route de Jussy 39
Tél. 022 348 75 32
Fax 022 348 31 90
Secrétariat ouvert
entre 14 h et 18 h

Publicité

Cours, stages et heures individuelles de
céramique, modelage et sculpture sur argile
pour adultes, enfants et personnes avec un handicap

Atelier des 4 terres
Ute Bauer



4 ter route de Jussy 1226 Thônex
(arrêt tram 12 et 16, François-Jacquier)
www.utebauer-art.info
e-mail: ute.bauer@bluewin.ch Tél/fax: 022 349 89 79

EVITEZ LE LIFTING ET GAGNEZ 10 ANS

- Soins **COLLAGÈNE PUR**
- Soins traditionnels

Institut de Soins Fanny Mayer Beauté
15, ch. de Verrey, Grange Canal. Parking Tél: 022 786 33 30

AÏKIDO

UN ART MARTIAL NON VIOLENT

« On ne fait pas se battre des enfants entre eux pour voir celui qui va gagner.
Le seul combat que mène l'enfant est celui qu'il mène pour son épanouissement ... »

à **THONEX (Centre Sportif Sous-Moulin)** :

ADULTES : (+ de 18 ans)	Lun de 20h00 à 21h30 Mer de 19h00 à 20h30 Ven de 19h30 à 21h00
ADOLESCENTS : (12+ à 18- ans)	Mer de 18h00 à 19h00 Ven de 18h30 à 19h30
ENFANTS : (7+ à 12- ans)	Mer de 10h00 à 11h00 Mer de 11h00 à 12h00 Mer de 17h00 à 18h00 Ven de 17h30 à 18h30

à **VANDOEUVRES (Ecole primaire)** :

ENFANTS : (7+ à 12- ans)	Lun de 16h30 à 17h30 Mer de 14h00 à 15h00
------------------------------------	--

Renseignements :
Natel : **079 416 35 34**
Internet : **www.aikido.ch**



UN MOIS D'ESSAI GRATUIT
(Sans Engagement)



DANCE SCHOOL
Mambo Rock
Chêne-Bourg 1995
www.mamborock.net

COURS COLLECTIFS
COURS INDIVIDUELS
COURS SPÉCIAL MARIAGE
INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNÉE

ÉCOLE DE DANSE MAMBO ROCK

ADULTES & ENFANTS

ROCK'N'ROLL DANSES DE SALON
CLAQUETTES SALSA HIP-HOP
DANCE BREAK-DANCE LINE-DANCE
DISCO-SWING DISCO-DANCE
DANSE ORIENTALE

6, rue Jean-Pelletier • Tél: 022 349 04 03 • Tram à proximité • Deux parkings à 100 m

La situation sociale de la femme au temps de Jésus¹

Marie, Elizabeth, Anne, Marthe (la liste est longue) à l'évidence, les femmes sont très présentes dans l'Évangile et elles le sont bien souvent en des moments-clés du récit de l'action prophétique de Jésus.

L'élément le plus fondamental en ce qui concerne la situation des femmes au cœur des évangiles, c'est qu'elles sont dès le départ acceptées au sein même de l'assemblée, comme membres à part entière de la communauté des disciples. Ce choix n'allait pas de soi. En effet, le judaïsme de l'époque est essentiellement une religion "masculine" à l'intérieur de laquelle l'homme est perçu comme l'intermédiaire de la femme en face de Dieu. C'est donc l'homme qui porte seul l'obligation de participer au culte, qui est seul le sujet du rite d'initiation (circumcision), qui seul doit cultiver sa connaissance de Dieu et des Écritures pour la transmettre à sa famille.

1) La femme dans la vie publique

Dans le judaïsme du temps de Jésus, la femme ne participe pas à la vie publique. Lorsqu'elle sort, elle est voilée de sorte que l'on ne puisse voir son visage. Certaines femmes gardaient même le voile à la maison. Le fait d'une femme mariée se présentant en public non voilée pouvait donner le droit à son mari de la renvoyer. Seul le jour du mariage, l'épouse, si elle était vierge et non veuve, se montrait sans voile.

L'homme respectable ne devait pas se trouver seul avec une femme ou regarder une femme mariée ni même la saluer. Un élève des scribes parlant avec une femme dans la rue était le comble de la honte. Philon, écrit: «Les jeunes filles doivent se tenir dans les appartements reculés, se fixant comme limite la porte de communication (avec les appartements des hommes); et les femmes mariées, comme limite la porte de la cour.»

Il faut ici remarquer que d'une part cette réclusion n'est pas propre au judaïsme seul et que d'autre part elle comporte des exceptions, dont voici trois exemples:

- Deux fois par an, le jour des expiations et lors d'une autre célébration, des danses se déroulaient dans les vignes de Jérusalem où les jeunes filles se faisaient valoir devant les garçons.
- Pour des raisons économiques évidentes, les femmes des milieux populaires ne pouvaient se retirer aussi facilement; on y était donc moins strict.
- A la campagne, la jeune fille va à la fontaine et la femme travaille au champ, il y a donc plus de liberté.

2) La femme à la maison

Dans la maison paternelle, les filles passaient après les garçons; elles apprenaient les travaux domestiques et s'occupaient des frères et sœurs plus jeunes. Elles avaient les mêmes devoirs que les fils à l'égard du père mais pas les mêmes droits (par exemple dans les successions).

On distingue trois âges: le premier, la mineure jusqu'à 12 ans, le second, la jeune fille de 12 ans à 12 ans et demi et le troisième, la majeure 12 ans et demi et plus. Jusqu'à 12 ans et demi le père a tout pouvoir. C'est lui qui la représente légalement et c'est lui qui décide de son mariage, elle n'a pas le droit de refuser. Le père peut même vendre sa fille. La majeure est autonome et son consentement est nécessaire, toutefois la somme que le fiancé verse revient au père.



Jésus et la femme Samaritaine, par Guercino XVII^e siècle).

3) Les fiançailles

Il s'agit principalement du passage de l'autorité paternelle à l'autorité du futur époux. L'âge normal était entre 12 ans et 12 ans et demi. Le mariage avec la parenté était fréquent non seulement au niveau cousin/cousine mais aussi avec la nièce ou le neveu. La plupart des mariages de la famille royale d'Hérode étaient avec des parents. Le fiancé fait une acquisition tout comme le maître fait l'acquisition de l'esclave; la procédure est voisine:

- argent, contrat et rapports sexuels -> acquisition de l'épouse.
- argent, contrat et prise de possession -> acquisition de l'esclave.

Le mariage avait lieu un an après les fiançailles et le couple allait habiter dans la famille de l'époux. La femme devait, en tant qu'étrangère, souvent faire face à l'hostilité de sa belle-famille.

4) La vie conjugale

La femme avait le droit d'être entretenue par son mari et pouvait en exiger l'application devant le tribunal. Le mari se devait de l'honorer, de la racheter en cas de captivité, de la soigner en cas de maladie et de l'enterrer dignement. Les devoirs de l'épouse, plus nombreux, consistaient dans les tâches domestiques, l'éducation des enfants et le travail de la laine (les revenus éventuels allaient au mari). La femme avait l'obligation d'obéir à son mari elle l'appelait d'ailleurs "rab" (seigneur, maître); l'obéissance de la femme était un devoir religieux. Pour les enfants le respect du père était au-dessus du respect pour la mère, en cas de danger il fallait d'abord sauver le mari. La polygamie était permise même si pour des raisons économiques elle n'était pas la règle. Il était donc possible pour un homme qui en avait assez de son épouse mais ne voulait pas payer le coût de son renvoi de prendre une autre femme. Il ne faut pas exagérer l'ampleur de cette pratique.

5) Le divorce et la séparation

Le droit de divorcer était exclusivement réservé à l'homme (sauf si le mari était tanneur, ramasseur d'ordures ou s'il contraignait sa femme à des vœux abusant sa dignité ou s'il avait la lèpre.). Le texte de référence est Deutéronome 24, 1: le motif de divorce est «...quelque chose de honteux.» L'interprétation de ce motif avait suscité du temps de Jésus, une discussion entre les Hillélites et les Shammaïtes (deux écoles rabbiniques):

- Pour les Shammaïtes: une conduite déshonorante ou la violation de la loi (adultère).
- Pour les Hillélites: une impudicité de la femme ou quelque chose déplaisant au mari. Ce qui laisse place à toute sorte d'injustice étant donné la non-réciprocité du droit du divorce.

Selon Philon et Josèphe, la position Hillélite a prévalu dès la première moitié du premier siècle. Cette position est évidemment très dégradante pour la femme mais le divorce restait un cas d'exception. En cas de divorce les enfants restaient avec le père.

Plus la parenté de la femme était proche de celle du mari plus elle était protégée. Plus elle donnait naissance à des fils plus elle avait du crédit. L'absence d'enfant était considérée comme un grand malheur, voire même une punition divine. En tant que veuve la femme doit attendre sans pouvoir intervenir que le ou les frères du mari contractent avec elle le mariage léviratique ou qu'ils y renoncent sans quoi elle n'est pas autorisée à se remarier.

6) Le point de vue religieux

Dans sa position vis-à-vis de la Tora, la femme n'était pas l'égal de l'homme, il y a plusieurs commandements auxquels la femme n'est pas tenue (ex. aller en pèlerinage à Jérusalem). De plus, elle n'est pas tenue à l'obligation d'étudier la Tora selon R. Eliezer (90 ap.J-C) «Qui apprend la Tora à sa fille lui apprend le libertinage (elle fera mauvais usage de ce qu'elle a appris)». Les écoles étaient pour les garçons mais pas pour les filles (les jeunes filles riches recevaient un enseignement profane). A la synagogue, la femme ne peut pénétrer (sous réserve qu'elle ne soit pas impure) que dans la première partie, la deuxième étant réservée à l'enseignement des hommes et des garçons. Dans le service liturgique la femme écoutait seulement et à la maison; elle n'était pas conviée à donner la bénédiction. La femme ne pouvait porter témoignage car elle était considérée comme menteuse, comme on le concluait de Genèse 18,15. Du point de vue religieux la femme était considérée comme inférieure à l'homme parce qu'elle avait au dessus d'elle un maître, son mari.

Conclusion

A l'éclairage de ce qui précède nous comprenons mieux l'impact que Jésus² a eu sur ses auditeurs, les réactions qu'il a suscitées et le caractère révolutionnaire de son attitude. Nous ne pouvons que mieux apprécier sa position à l'égard de la femme.

Etonnamment, le christianisme naissant a complètement renversé ce schéma initial, profondément inséré dans la culture juïque. La femme est donc non seulement admise au culte en tant qu'être humain à part entière, appelée comme l'homme par Dieu à la suite de Jésus, mais elle porte désormais, comme l'homme, l'obligation de participer au culte; devant elle aussi cultiver sa foi par la connaissance des Écritures, par la réception des enseignements diffusés par la communauté nouvelle. Le rite d'accueil au sein de la communauté lui-même, d'essentiellement masculin (circumcision) deviendra essentiellement universel et humain (baptême). Il faudra cependant se garder de transposer directement nos préoccupations modernes sur les textes bibliques. Si l'Évangile fait effectivement la promotion de la condition féminine, ce n'est pas en raison d'un certain féminisme qui devait caractériser la mentalité des auteurs bibliques, mais bien parce que la dimension la plus fondamentale de l'Évangile demeure l'annonce d'une Bonne Nouvelle tant aux femmes qu'aux hommes de notre monde: Dieu est amour donc juste! 2000 ans avant notre Conseil fédéral, Jésus-Christ soulignait la parité homme-femme devant Dieu.

Le pasteur,
Maurice Salib

¹ Jeremias, Joachim Jérusalem au temps de Jésus, 1967, Cerf, pp. 471-492.

² Voir: Mc 10, 1-12//Mt 19, 1-9; Mt 5,32; Lc 16, 18.



Dès le début de l'année 2008, nous vous accueillons **un lundi par mois** dans le **Temple de Coligny**, de **20 h à 21 h**, pour :
découvrir les joies de la lecture et des interprétations possibles d'un texte ;
essayer de dégager du sens pour soi-même en faisant silence pendant 20 minutes.



Le thème de **l'eau** sera notre fil conducteur :

- 21 janvier** Jonas jeté dans la mer (Jonas, chap. 1 et 2)
18 février Après le passage d'un gué, la lutte de Jacob (Genèse 32, 23-33)
17 mars L'eau jaillit d'un rocher (Nombres 20, 1-13)
21 avril Marcher sur les eaux (Matthieu 14, 22-33)
19 mai Au commencement : un baptême (Marc 1, 1-13)
16 juin Dialogue autour du puits (Jean 4, 1-26)



Les textes bibliques peuvent nous inspirer, accompagner notre quête intérieure, nous rejoindre au cœur de notre quotidien. Leurs richesses et leurs forces se dévoilent dès lors que l'on prend le temps de se mettre à leur écoute.



Pour tout renseignement vous pouvez contacter Marie Cénec, pasteure :
au 022 751 20 47
par mail mcenec@protestant.ch

Ces soirées sont organisées par l'équipe du projet régional de la région Arve et Lac de l'Eglise Protestante de Genève.

Vitrail du Temple de Coligny - Mme Alice Dabbous

L'Évangile pour une génération "bof" ?

Vous êtes parent d'adolescent ? Ce programme a été conçu pour vous ! Il vous permettra, au cours de deux soirées, d'approcher le "mystère de l'adolescence" à travers l'éclairage de spécialistes qui interpréteront aussi de manière actuelle et personnelle des extraits de la Bible en dialogue avec Marie Cénec, pasteure. Une grande place sera laissée aux questions et aux interactions avec les participants.

Passages

Des textes bibliques à lire comme des points de repère pour "passer le cap" de l'adolescence ?

Thierry Goguel d'Allondans, anthropologue et éducateur spécialisé

Période de bouleversements et de changements profonds, l'adolescence est un passage qui demande une prise de risques, d'oser partir à la découverte de l'inconnu et de se libérer de l'enfance pour faire des choix d'avenir. Comment aider un adolescent à entrer dans la vie d'adulte ?

La vie: y croire malgré tout ?

Des textes bibliques pour vivre au quotidien ?

Sandra Bourquin-Wallis, psychomotricienne

L'adolescent oscille souvent entre «c'est génial!» et «c'est nul», soit entre un enthousiasme sans bornes et un réalisme parfois teinté de désespoir... Comment l'accompagner dans sa confrontation avec le réel ? L'aider à espérer et à s'engager dans l'existence "malgré tout" ?

Ces rencontres se dérouleront les jeudis 21 février et 6 mars 2008, de 20 h à 22 h, au Foyer du Temple de Chêne, 153 route de Chêne.

Elles sont organisées par la Région Arve et Lac de l'Eglise Protestante de Genève.

Libre participation aux frais (à titre indicatif: 20 CHF par soirée).

Pour vous accueillir le mieux possible, nous vous invitons à annoncer votre participation par téléphone au 022 751 20 47 ou par e-mail: mcenec@protestant.ch

Agenda

Pendant les travaux de rénovation du temple de Chêne-Bougeries les cultes ont lieu le dimanche matin à 10 h au centre paroissial, 77 rue de Genève. Renseignements: 022 348 93 56.

Conférences de Carême

Centre de Chêne-Bourg (77, rue de Genève), **Lundi 25 février à 20 h 30**: "Dieu et Mammon... quel choix?". Implication du chrétien dans les questions économiques, sociales et environnementales. Exposé de M. Shafique Keshavjee, pasteur et professeur à l'Université de Genève, le **4 mars à Vandoeuvres** (Michel-Maxime Egger) et le **11 mars à Vérenaz** (Célébration œcuménique) précédé d'extraits d'un film "Forums sociaux mondiaux, les chrétiens s'engagent" de Sabine Petermann-Burnat, pasteure.

Week-end catéchumènes 2^e année

Chêne – Les catéchumènes de 2^e année sont en camp de préparation au baptême et à la confirmation les **22, 23 et 24 février** à Bex. Merci de les porter dans vos prières. Renseignements: 022 348 57 95.

Pour vos enfants

Mardi 5 février et mardi 19 février 2008: soirées de préparation au baptême ou à la présentation, Foyer du Temple (153, route de Chêne) à 20 h 30. Renseignements: 022 348 57 95.

Week-end à Arzier 1^{er} et 2 mars 2008: Chêne – Colonie "La Rencontre". Destiné à tous les enfants des écoles enfantines et primaires. Bricolages, chant, jeu de nuit... et préparation du culte des Rameaux. Attention: nombre de places limité! Renseignements: 022 348 57 36.

Publicité



ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

Concessionnaire SIG – Partenaire SWISSCOM

**- Courant fort – Téléphone – Télévision
- Câblage informatique – Fibre optique
- dépannage 7 j/7 – Rapport qualité/prix**

TRAVELEC Sàrl
Christian Romain
Rte J.-J.-Rigaud 27
1224 Chêne-Bougeries
Case postale 333
Fax 022 349 84 76
Natel 079 468 19 85
cromain@bluewin.ch

Au revoir



En ce matin, à l'aube du premier jour de l'an, sous un ciel des plus étoilés, je passe devant ce qui fut ta dernière demeure. Voilà deux jours que tu nous as quittés, un peu trop vite il est vrai, puisque tu venais de fêter tes 65 ans. J'ai, en ce moment précis, la tête qui déborde de souvenirs qui ressurgissent et se bousculent en vrac.

Que de bons moments passés ensemble!

Je t'ai rencontré, toi, **Pierre Muller**, aux Services industriels de Genève, et, par la suite, nos chemins se sont enremêlés avec ton nouvel emploi à l'école Petit-Senn, ton engagement sans faille au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bourg, du football-club de la commune, ton nouvel emploi à la banque (changement de cap obligatoire pour toi pour raison de santé), ta passion pour le petit cochonnet et, ces dernières années, avec les Bois de Chêne, tous anciens membres de la cp 22, et plus particulièrement avec son comité.

Tu auras été une personne très active et cela malgré tous ces longs moments de souffrance physique, puisque, déjà, le mauvais sort s'acharnait sur tes organes. Pourtant, jamais je n'ai entendu une plainte de ta part; c'était plutôt l'inverse: ta volonté de vouloir laisser tout cela derrière toi après chaque opération en

a surpris plus d'un. Mais, mon ami, là où tu nous as le plus époustoufflés, c'est la manière dont tu as abordé ta dernière ligne droite; je ne peux être qu'admiratif. Pas de faux-semblant, pas de plainte, pas de regret; par contre, une volonté évidente de ne parler que des moments heureux qui ont jalonné ta vie.

J'ai décelé toutefois chez toi une inquiétude, celle que ton entourage ne passe pas le cap de la séparation aussi sereinement que possible. Tu te rendais parfaitement compte que ce serait beaucoup plus difficile pour eux que pour toi. Je suis persuadé que ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants, ta famille et tes amis t'ont bien entouré. Mais que cela a été dur de te cacher notre chagrin!

Voilà mon pote, il y aurait encore tellement à dire mais je m'arrête là, pas du tout sûr que tu apprécierais que je divulgue tout cela, mais j'en avais (très égoïstement) besoin, moi qui n'ai pas su te le dire de vive voix.

Je te souhaite, et tu le mérites certainement plus que d'autres, une bonne route pleine de musique là où tu vas et, comme je peux l'admirer à travers mes yeux rouges dans ce petit matin frais mais magnifique, un clair de lune pour l'éternité rien que pour toi, mon ami Pierrot. ■

Michel

Apéritif de début d'année de l'association Moillesulaz-Foron

Samedi 12 janvier a eu lieu le traditionnel apéritif de début d'année de l'association des habitants de Moillesulaz-Foron et Thônex-Nord à l'Auberge communale, en présence de M. Enrico Castelli, président du Conseil municipal, et de M. Philippe Decrey, conseiller administratif.

Une bonne cinquantaine de membres se sont retrouvés en ce début d'année pour se souhaiter la bonne année mais aussi pour entendre des informations, particulièrement sur les activités se déroulant sur le nord de la commune.

Le président, Jean-Claude Grangirard, a ouvert la courte partie officielle en remerciant les membres qui, par leur présence, montraient leur intérêt porté à leur commune.

La parole a ensuite été donnée au président du Conseil municipal qui nous a transmis les salutations du municipal ainsi que ses meilleurs vœux pour 2008.

Ensuite, M. Decrey nous a donné des explications sur les derniers rebondissements évoqués dans la presse concernant les communes d'Ambilly.

Il a formellement confirmé que, contrairement à ce qu'on a pu lire dans les journaux, la commune a beaucoup travaillé en collaboration avec les associations d'habitants et l'Etat et continue à défendre la proposition du Conseil administratif, votée par le Conseil municipal et soutenue par l'association de défense des communaux d'Ambilly et certains promoteurs.

La commune propose un développement modéré et réaliste avec ses 3750 habitants et non,



De gauche à droite: M. Philippe Decrey, conseiller administratif, M. Jean-Claude Grangirard, président de Moillesulaz-Foron, et M. Enrico Castelli, président du Municipal.

comme le projet de l'Etat qui, lui, propose 5000 logements, soit environ 7500 à 8000 habitants, ceci tout en sachant que le problème de la circulation ne sera pas réglé tant que la traversée du lac ne sera pas réalisée.

M. Decrey nous a également informés sur l'avancement du projet d'amélioration de la circulation au chemin du Foron, signalant au passage que les travaux vont bientôt commencer afin de réduire la vitesse des véhicules sur ce

tronçon, ceci faisant suite au projet présenté aux diverses séances qui ont eu lieu avec les riverains.

L'ensemble des communiens présents a apprécié ces informations et a pu constater que le Conseil administratif reste très attentif à la suite à donner au développement de notre commune.

Thônex, une commune où il fait encore bon vivre! ■

José Fischer



Saint-Valentin 2008

Vente de badges "accroche-cœur" en faveur de Cap Loisirs pour les personnes mentalement handicapées

Depuis 13 ans, la Fondation Cap Loisirs propose des badges réalisés par des auteurs de bande dessinée à la Saint-Valentin. En vente dans la rue et les centres commerciaux, les mercredi 13 et jeudi 14 février 2008, ces "accroche-cœur" remportent un franc succès. Les fonds récoltés lors de cette vente sont destinés à l'organisation d'activités sportives, culturelles et artistiques pour les enfants, adolescents et adultes mentalement handicapés. La Fondation organise chaque année environ 250 séjours (week-ends, camps, centres aérés) pour plus de 400 participants. Des moniteurs qualifiés et dévoués les encadrent, assurant une prise en charge de qualité dans une ambiance détendue et chaleureuse. Cette prise en charge permet de soulager les familles et l'entourage en leur donnant des temps de récupération.

Cette année, l'artiste Anna Sommer a marqué de sa griffe, de sa vision personnelle ces "accroche-cœur". Réalisés en papier découpé, ils sont un vrai bonheur pour les yeux, le cœur et l'esprit. L'occasion de dire ses sentiments avec tendresse et humour...

Pour marquer cette 14^e édition, un tirage limité de 30 affiches, signées et numérotées, sera en vente à la Galerie Papiers Gras et sur notre site internet.

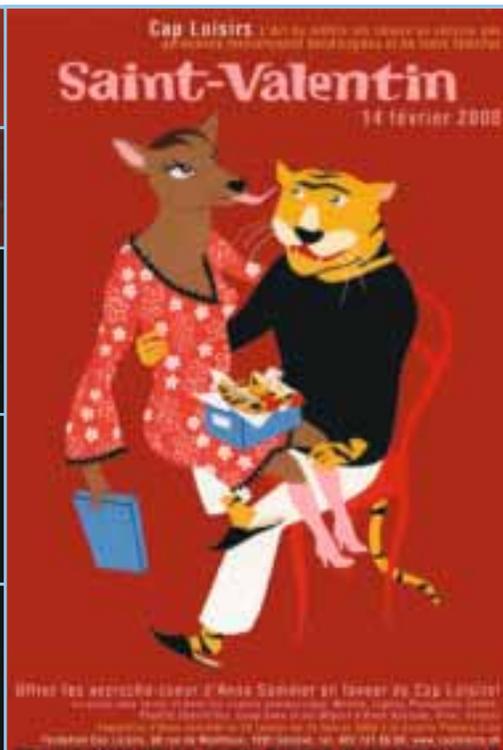
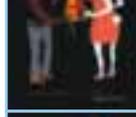
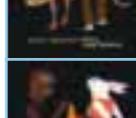
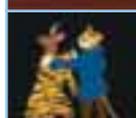
Anna Sommer exposera en parallèle, à la Galerie Papiers Gras, du 25 janvier au 29 février 2008: www.Papiers-gras.com.

Les badges sont vendus au prix de CHF 3.-.

Points de vente: Fusterie, les centres commerciaux: Lignon, Plainpalais Centre, Planète Charmilles, Coop Onex et les Migros d'Onex, Vésenaz, Rieu, Vernier.

Egalement disponibles sur notre site internet: www.caploisirs.ch

Contact: Nuria Bermúdez, email: caploisirs@caploisirs.ch



Club de billard des aînés de Thônex

Les aînés(es) de Thônex qui souhaiteraient jouer au billard français (3 billes) seront les bienvenus au Club de Billard des Aînés de Thônex. Celui-ci est situé au Centre de loisirs et de Rencontres de Thônex, route de Jussy 39. Il s'agit d'un local indépendant qui lui est exclusivement réservé. Chaque membre peut obtenir une clé (en prêt) de ce local, ce qui le rend

accessible tous les jours de la semaine, de 9 h à 21 h. Les membres ont la possibilité de jouer seuls ou accompagnés d'un autre membre du CBAT.

Pour tous renseignements, vous pouvez passer au local du CBAT, où MM. André Pigny, président, et Jean-Claude Corsini, secrétaire, sont à votre disposition tous les jeudis de 10 h à 11 h 30.



Publicité



ATELIER
TAPISSIER-DÉCORATEUR
IVAR PETTERSON

Tous travaux de réparation de sièges et rideaux

Rue Peillonex 3 – Chêne-Bourg – Tél. 022 349 36 06

les associations chênoises

Faisons connaissance avec...



"Nour"

L'Association "Nour" ("lumière", en arabe), fondée le 6 novembre 1992, est basée sur la commune de Thônex. Cette association culturelle à but non lucratif, observant une stricte neutralité politique ou confessionnelle, a pour objectifs:

- De réunir les familles algériennes établies en Suisse et entretenir leur culture d'origine.
- De réunir algériens et suisses dans le but d'un échange culturel enrichissant et bénéfique aux deux peuples.
- D'organiser des rencontres culturelles et sportives, afin de faciliter les contacts et la communication entre Algériens et Suisses.
- De favoriser l'épanouissement en Suisse d'une présence algérienne saine et représentative de nos meilleures traditions et valeurs.
- De promouvoir la création de liens étroits avec d'autres organisations algériennes ou autres, dans le but d'échanges et de développement de notre solidarité nationale.

Dans cette optique, elle organise, les samedi et dimanche 8 et 9 mars 2008, une soirée de musique maâlouf arabo-andalouse avec le chanteur Toufik Touati, suivie d'un débat sur la musique arabo-andalouse, au Centre de Loisirs de Thônex. Dimanche: brunch et cinéma dans l'après-midi.

Pour plus d'informations:

Association Nour, Case postale 1901, 1211 Genève 1.

Tél. 079 658 33 91. E-mail: webmaster@association-nour.ch

Une blessure psychique ancienne

refoulée, qui se réactive à la suite d'un choc ou dans une période de stress peut gravement perturber le fonctionnement physique, psychique et intellectuel d'une personne et conduire à un état dépressif grave.

Le **Déchoquage** est une méthode thérapeutique spécifique, de courte durée, qui identifie et aide à intégrer la ou les blessure(s) ancienne(s) souvent à l'origine de la crise présente et permet de mieux comprendre et traiter celle-ci.

☎ 022 349 72 91 à Jean-Platon pour un rendez-vous.



La Lyre de Chêne-Bougeries fête ses 111 ans

La Lyre fête en 2008 ses 111 ans. J'attends au Café de La Seymaz, Frédéric Gueniat, son Président.

Frédéric, pouvez-vous vous présenter?

J'ai 25 ans et je suis employé de commerce. Je suis Président de La Lyre de Chêne-Bougeries depuis trois ans maintenant, et je suis entré à La Lyre il y a cinq ans.

Pourquoi avez-vous accepté la présidence de cette association?

J'ai atterri à La Lyre comme renfort; cela m'a plu, l'ambiance, l'enseignement! On m'a ensuite demandé d'entrer au comité. Puis j'ai pris le secrétariat, et comme Jacqueline Gygli cherchait depuis quelques années à quitter la Présidence, j'ai accepté le mandat.

Je suis actif dans plusieurs associations, j'aime le travail avec les jeunes, l'ambiance de groupe, l'investissement bénévole.

Voilà 111 ans que La Lyre existe: comment expliquez-vous sa longévité?

C'est à la fois une école et une association. Chaque année, nous recrutons de nouveaux jeunes. La Lyre est d'un très bon niveau musical et il y règne une ambiance conviviale.

Combien êtes-vous à La Lyre?

Nous sommes 45 personnes à la fanfare. Les âges s'échelonnent de 13 ans à 71 ans. Nous répétons tous les mardis soirs. L'école compte 40 à 50 élèves. L'enseignement se fait tous les soirs du lundi au vendredi dans sept disciplines.

Comment choisissez-vous votre répertoire?

C'est notre directrice Monique Dupuis-Léopoldoff qui nous fait un pré-programme et ensuite le comité et les membres font un second tri et donnent leur accord.

Comment est venue l'idée de fêter les 111 ans de La Lyre?

Cette idée a germé dans la tête de notre directrice et de son époux. Ils sont venus me présenter le sujet et j'ai été séduit. En août 2006, toutes les idées étaient déjà là. Ce que nous voulions c'était créer un spectacle avec beaucoup d'associations des Trois-Chêne, et ça marche! Nous avons présenté le projet au Comité de Coordination Culturel Chênois et nous avons été subventionnés; bien sûr, d'autres fonds du domaine public et privé sont venus à la rescousse. Nous avons ensuite nommé le comité d'organisation.

Aujourd'hui, on peut dire que tout roule! La mise en scène de notre comédie musicale est assurée par Janry Varnel (ndlr. animateur et producteur de la Radio Télévision Suisse Romande bien connu du grand public) et nous sommes 35 personnes sur scène!

Pouvez-vous me donner les dates du spectacle?

Nous jouons les 25, 26 et 27 avril à la Salle des Fêtes de Thônex. Les Chênois seront informés par des affiches, des programmes et un tout ménage. ■

Propos recueillis par
Danielle Meynet



L'orgue de cinéma du collège Claparède

Sait-on que le collège Claparède abrite dans son aula un instrument unique en son genre, un orgue de cinéma sauvé des démolisseurs et racheté lors d'une vente aux enchères à Londres, en 1980? Démonté sur place puis transporté à Genève, il fut reconstruit avec l'aide de spécialistes venus des Etats-Unis et connaissant bien la facture d'un tel instrument, construit en 1930 par Wurlitzer.

Le collège Claparède comprenant une section artistique, il était tout indiqué de le placer à cet endroit d'autant que l'Etat de Genève contribua à son achat et aux frais de réinstallation avec l'aide d'une Association des amis de l'orgue, créée pour la circonstance.

Avec ses 3 claviers et ses 8 rangées de 125 tuyaux, cet instrument de 15 tonnes permet plus de 540 combinaisons, non seulement grâce aux diverses sonorités de ses tuyaux mais aussi grâce à tous les jeux complémentaires qui permettaient, à l'époque, d'accompagner des films muets. On y trouve un système de vibrato, un comptoir à jouets surmonté d'un xylophone et de percussions, un tambourin, un gong chinois, la sirène du navire, de même qu'un carillon et un mécanisme qui permet de reproduire le bruit de chevaux au galop. ■

Les promoteurs de ce sauvetage avaient mis en avant le fait que des projets pédagogiques pourraient naître autour de cet instrument.

Malheureusement rien de tout cela; l'instrument sombre dans l'oubli, il est joué de temps en temps par un ou deux organistes rompus à son fonctionnement et, de plus, son entretien périodique n'est plus assuré.

Et pourtant, le 2 mars prochain, les élèves de violon de la classe de Bianca Favez, de l'Accademia d'Archi, école de musique des Trois-Chêne, y donneront leur audition de classe annuelle accompagnés par un fin connaisseur de l'instrument qu'est le pianiste Nicolas Hafner.

Un concert à ne manquer sous aucun prétexte, d'autant plus qu'au moment du goûter servi sur place, le public pourra visiter les arrières de l'instrument et s'intéresser à cet ensemble de mécanique de précision avant de se délecter de ses harmonies, complétées par celles de ces jeunes violonistes.

Une idée originale qui mérite d'être saluée et encouragée, en espérant qu'elle provoque la naissance d'autres projets autour de cet instrument unique en Suisse. ■

A. R.

Audition de la classe de violon de Bianca FAVEZ
avec la collaboration de Nicolas HAFNER, organiste
Collège CLAPARÈDE - aula - dimanche 2 mars 2008



Collège Claparède
Ch. de Fossard 61 - Conches
Bus TPG 20, 27, 34, C
Parking de 100 places





Aula du collège Claparède
300 places - scène
orgue de cinéma
piano à queue

Dimanche 2 mars 2008

14 :00 – 15 :00
raccord

15 :15 – 15 :45
boissons – pâtisseries
visite guidée de l'orgue

16 :00 – 17 :30
Audition – concert
(entracte)

Les élèves joueront en petits groupes des œuvres choisies pour la circonstance. Ils seront accompagnés par Nicolas Hafner au fameux orgue de cinéma Wurlitzer.

Construit aux USA en 1930 puis installé en Angleterre, cet instrument a été sauvé de la démolition grâce à l'association des amis de l'orgue qui l'a racheté lors d'une vente aux enchères. Il est unique.

Il comprend 125 tuyaux permettant 540 combinaisons, sans oublier tous les jeux spéciaux, tel le vibrapone, la grosse caisse, le comptoir à jouets, la sirène du navire, la cymbale chinoise ou encore le mécanisme reproduisant des chevaux au galop et même les castagnettes.



Dans les coulisses de l'orgue







L'ORGUE DE CINÉMA DU COLLEGE CLAPARÈDE

Danse nationale napolitaine, originaire de Tarente, dont le nom viendrait de la tarentule, grosse araignée noire pullulant dans cette région et dont la morsure se guérissait jadis en exécutant cette danse.

Son origine très ancienne est à la fois liturgique, rituelle, symbolique et thérapeutique. Elle remonte aux processions païennes du XV^e siècle où les victimes de la piqûre de cette araignée devaient se livrer à cette danse effrénée pour guérir. En effet, le rythme violent et sauvage avait pour but d'expulser le venin du corps du malade. Comme les femmes étaient plus touchées que les hommes, il y avait une fête qui réunissait toutes les victimes et qui s'appelait "le petit carnaval des dames".

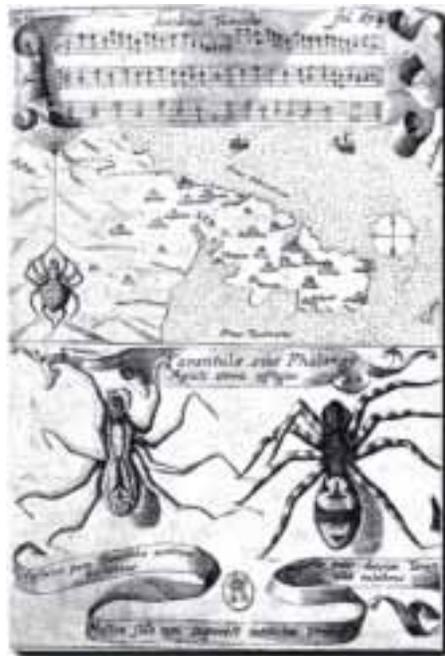
Par la suite, cette danse devint symbolique et imitative. Elle était dansée uniquement par les femmes qu'on appelait les tarentulées et qui reproduisaient les gestes et attitudes de l'araignée.

Cette tarentelle rituelle symbolique était accompagnée de musiciens thérapeutes jouant un rôle très important au cours de cette cérémonie. C'étaient eux qui se chargeaient de faire danser la tarentulée dans une des tonalités suivantes: la majeur, ré majeur, ré mineur et la mineur; autrement elle ne dansait pas. Ce groupe de musiciens était composé d'un guitariste, d'un joueur de tambourin, d'un violoniste et d'un accordéoniste. Très souvent, on exécutait un chant d'aspect érotique et symbolique autour de la danseuse.

Voici ci-contre, à titre d'exemple, le "remède musical" de la tarentelle vers 1641 (Rome, "Magnesive de arte Magnetica") de P. Athanasius Kircher.

Cette tarentelle thérapeutique paraît correspondre à la danse de Saint Guy du centre de l'Europe ou au Bal de San Vito ou Danse de Saint Vitus, dont voici un exemple:

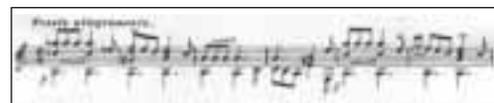
Tarentelle



La tarentelle profane, dansée encore aujourd'hui, est tout à fait différente de la précédente tant par son rythme que par sa chorégraphie. C'est une danse vive, gaie, parfois violente aussi, à 6/8, 12/8, 3/4, dont la musique est composée de triolets répétés qui, selon certains auteurs, «électrisaient et faisaient évanouir les malades»...

Elle est exécutée par un ou plusieurs couples se donnant les mains; lorsque ce couple est séparé, le cavalier poursuit sa cavalière; lorsqu'ils sont plusieurs, c'est une sorte de défilé tumultueux ressemblant à une farandole. Les pas sont sautés et tournés, accompagnés parfois de brandissements d'épées et de frappés du tambour basque agrémentés de la mandoline.

Voici un exemple musical de la tarentelle du guitariste et compositeur autrichien Johann Kaspar Mertz:



Il faut noter encore qu'on retrouve de nombreuses tarentelles chez les compositeurs de musique classique: Chopin, Bizet, Liszt, Cramer, Rossini, Heller, etc., également au théâtre au XIX^e siècle et dans les comédies musicales ou opérettes.

Francisco Herrera et Mariel Weber

Bibliographie:

"Danzas en la música del Laúd, Guitarra y Vihuela"
par Francisco Herrera et Mariel Weber
(Piles, Editorial de Música, Valencia, 2006, Espagne).

"Enciclopedia de la Guitarra" par Francisco Herrera
(Piles, Editorial de Música, Valencia, 2006, Espagne, 3^e édition)

Communiqué

Dans le prolongement du succès de Primavera flamenco, Manolo C.C. Carmona du cercle El Hueleben présente son nouveau spectacle

Chemins d'Andalousie/ Caminos de Andalucía

A la Salle Communale Jean-Jacques Gautier de Chêne-Bougeries

Le vendredi 7 et le samedi 8 mars à 20 h 30

Ouverture des portes et accès à la bodega (mets typiques et boissons) dès 19 h.

Au programme

Vendredi: Sylvia Perujo et sa compagnie de danse

Samedi: le groupe Matita Romero avec la participation du guitariste Alfredo Palacio, des danseurs Alicia López et Michel Labarbuja,

du chanteur invité Rafael de Huelba et de l'unique et émouvant Manolo Carmona El Hueleben

Chaleurs et saveurs d'Andalousie seront encore une fois au rendez-vous !

Prix des places

Plein tarif Fr. 35.-, AVS, étudiants, chômeurs Fr. 30.-. Abonnement pour les deux spectacles: Fr. 50.-.

100 billets gratuits sont à la disposition des habitants de la commune de Chêne-Bougeries à la mairie



Publicité

Spinelli S A

entreprise du bâtiment

• MAÇONNERIE • BÉTON ARMÉ

• GÉNIE CIVIL • GYPSE-PEINTURE

9, chemin du Pâquier 1231 CONCHES Tél. 022 347 20 22 Fax 022 789 10 06

Un écrivain chênnois à l'honneur

En juin 2007, Liliane Roussy parlait élogieusement du livre "Une bouteille dans chaque port"* dans les pages de sa rubrique "Mille feuilles" (voir *Le Chênnois* n°451). Cet ouvrage, écrit par Jean-Didier Bauer, dit Capitaine au long-cours, avait séduit notre chroniqueuse qui l'avait qualifié de «livre intelligent, drôle, enlevé».

Aujourd'hui, nous apprenons que le Consistoire vient de remettre le prix Colladon 2007** à cet habitant de Chêne-Bougeries pour son écrit "Feux de route – plaidoyer pour une éthique de liberté", édité par les éditions "Ouverture" à Lausanne, en 2005. Cette distinction a été décernée unanimement par les membres du jury qui ont apprécié «l'approche laïque, la facilité de lecture d'un texte qui reste pourtant rigoureux». Très honoré par cette récompense, M. Bauer estime

que le Consistoire a tout à fait compris les raisons de sa démarche: «Mon but, au cours des années de réflexion, de rédaction et de constantes corrections était en effet d'apporter à des lecteurs à la recherche de repères et d'un sens de l'existence, un souffle nouveau, un texte facile à lire et qui tente de s'écarter des chemins battus».

K. L.

* "Une bouteille dans chaque port – Histoires de mers et de fleuves", Editions Messeiller SA, 286 pages.

** Ce prix qui a été institué en 1887 par Daniel Colladon (1802-1893), professeur de physique et homme de science, récompense tous les 4 ans l'auteur genevois ou l'étudiant en théologie qui aura publié l'ouvrage le plus remarquable sur le protestantisme ou le christianisme en général.

Animations à la Bibliothèque de Gaillard

Février: Décoration de livres (albums, documentaires et livres animés) sur le thème du Carnaval.

Mars: Décoration de livres (albums, contes, documentaires et livres animés) sur le thème de Pâques.

Heures d'ouverture: lundi de 9 h à 11 h 30; mercredi et samedi de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 18 h 30.

Adresse: 7, Porte de France (à proximité de la douane française de Moillesulaz). Tél. +33 450 38 53 60.

Le Foyer du Vallon

(EMS pour personnes âgées aveugles ou malvoyantes)

présente

VOISINERIES

Peintures

Jan Frank Martin Jacques Baume



Exposition du 1^{er} février au 30 mars 2008

Tous les jours de 10 h à 18 h

Publicité

LES COMPAGNONS DE LA TULIPE NOIRE GROUPEMENT THÉÂTRAL GENÈVE

et la commune de Thônex présentent

IMPAIR ET PÈRE

De Ray Cooney
Mise en scène: Yvan Muller

A LA SALLE DES FÊTES DE THÔNEX
Vendredi 14 mars à 20 h 30 et
samedi 15 mars 2008 à 15 h
(portes 45 minutes avant)

Entrée libre Buvette Venez nombreux
Organisation: Mairie de Thônex

MATTHIAS FREIBURGH AUS

FACTEUR DE PIANO

VENTE
LOCATION
ACCORDAGE
RÉVISION
RÉPARATION

32, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 860 10 90

enfants de 1 à 10 ans

ALPHA BETA CLUB

Atelier de langues étrangères

**Anglais Allemand Chinois
Espagnol Français Italien**

- > Activités hebdomadaires
- > Stages de langue
- > Anniversaires

78, route de Chêne | 1224 Chêne-Bougeries
t. 022 349 50 80 (de 8h30 à 12h00)
www.alphabet-club.ch

GYMNASTIQUE

Des fleurs pour Christianne Moll



Lors des dernières assises de l'Association genevoise de gymnastique (AGG), qui ont eu lieu à Compesières en novembre 2007, Christianne Moll, une Chênoise pur sang, a reçu une distinction honorifique de la part de Jean-Marie Donzé (Porrentruy), seul membre romand du Comité central et vice-président de la Fédération suisse (FSG), afin de la remercier de son engagement en tant que bénévole depuis plus de vingt ans au service de la gymnastique.

Des applaudissements

Un tonnerre d'applaudissements a suivi l'éloge de la Chênoise par le vice-président de l'AGG René Basler (Aïre). Le dirigeant verniolan a lu un texte plein d'humour: «Christiane a surtout fonctionné dans l'ombre; elle a été juge en athlétisme et s'est occu-

pée de presse et même de propagande du temps où les communistes existaient encore. Sa précision est reconnue et appréciée; elle l'a exprimée par exemple dans les nombreux P-V qu'elle a pris pour diverses instances ou comités d'organisation, et encore aujourd'hui dans la gestion de ses nombreux fichiers qu'elle met presque quotidiennement à jour. Rédactrice pour le journal *La Gymnastique genevoise*, elle a également été responsable du Stand Info et le site internet de l'AGG n'a pas de secrets pour elle. Depuis 16 ans, elle est responsable de la Division Information de l'AGG (auparavant dénommée Commission Presse et Propagande sous l'égide des deux anciennes associations féminine et masculine, l'ACGGF et l'ACGG). Elle est aussi membre du comité de sa section depuis si longtemps qu'elle a vu passer tous les changements de noms, de Chêne-Bougeries à Trois-Chêne, puis Chêne Gymnastique Genève. Par ailleurs, Christianne est membre du Comité d'organisation du Mémorial Charles et Adèle Moret depuis 1992. En 1997, elle a déjà reçu l'honorariat cantonal. Lorsqu'il lui reste un peu de temps, elle s'occupe encore de son jardin et de ses fleurs au Salève et elle pratique la natation avec une amie gymnaste. Les gymnastes de tout le canton ont adressé un grand Bravo et un immense Merci à Christianne pour tout ce qu'elle a fait pour la gymnastique à Genève».

On ne peut que souscrire aux propos de René Basler. Christianne est une personne sympathique, toujours

affable et consciencieuse. Elle s'engage sans relâche pour cette belle discipline si diverse et on la verra encore très longtemps arpenter les salles de sport, serviette en mains pour en quelque sorte prêcher la belle parole gymnique!

Autre travail de titan, la mise à jour des archives cantonales, issues de deux Associations, avec en plus celles de l'Union cantonale gene-

voise des gymnastiques artistiques (UCGGA, 1923), parfois un Etat dans l'Etat!, Celle-ci subsiste à Genève en tant que telle, alors qu'ailleurs en Suisse elle a été absorbée par le département de l'artistique masculine, ce qui simplifie vraiment les structures d'une fédération polysportive où de nombreuses disciplines cohabitent.

Michel Bordier

Dix ans déjà

2008 marque les dix ans de l'AGG, fondée en 1998 par la fusion des deux Associations cantonales, la féminine fondée en 1923, et la masculine, fondée elle en 1873. Tout au long de cette année 2008, des manifestations commémoreront ce bel anniversaire, avec en premier lieu une sortie à ski à Samöens, fin janvier. On passera aussi par le Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM) – qui fête cette année ses 25 ans – avec les Championnats suisses juniors artistiques masculins et diverses activités gymniques sous l'égide, bien évidemment de Chêne Gymnastique Genève, les samedi 7 et dimanche 8 juin 2008.

Et à propos d'anniversaires, la Fédération suisse a fêté l'an dernier ses 175 ans (la fondation remonte à 1832 à Aarau), alors que l'Union romande (URG) aura 90 ans en 2009. Elle s'y prépare déjà. Sur le plan genevois, une fête cantonale, la 59^e, aura lieu en 2009 ou en 2010. Les deux dernières se sont tenues à Chêne, soit du 20 au 22 juin 2003 et aussi les 10 et 11 juin 2006. On imagine bien qu'il se passera à nouveau quelque chose du côté de Chêne d'ici un à deux ans. Et puis en 2008 on commémorera aussi les 30 ans de la 69^e Fête fédérale de gymnastique à Genève en juin 1978, où le temps fut parfois pluvieux, mais l'ambiance chaleureuse.

Conception cantonale du sport

Après l'Euro 2008 de football (du samedi 7 au dimanche 29 juin), la commission cantonale des sports sera réactivée en ce sens qu'une conception cantonale des sports sera mise en place, selon les propos du Conseiller d'Etat Mark Muller lors des assises de Compesières-Bardonnex. Acceptons-en l'augure!

M. B.

Gymnastique féminine à Chêne-Bougeries

Depuis trente ans au moins, Martine Bellemo donne des cours de mise en forme à des gymnastes féminines, âgées de 16 à 50 ans et tout cela chaque mercredi soir pendant l'année scolaire à la salle de gym de l'école de Chêne-Bougeries.

Précédemment, elle s'occupait de donner des cours à des enfants. Cela a duré 20 ans au moins. Une longue activité et un dévouement remarquable. Elle explique: «Le cours dure 1 h 15 le mercredi soir et la présence des gymnastes est très régulière. Certaines viennent à mes cours depuis

15 ans et il y a encore de la place. Le groupe comprend un peu moins de 20 personnes et j'accepte encore des candidates. L'activité comprend

de la gymnastique en musique, de l'aérobic, du stretching. Tout cette mise en forme fait un bien fou».

Michel Bordier

On peut joindre Martine Bellemo au 022 348 36 08

Publicité

espaces métalliques dlg sa

Em

SERRURERIE - TÔLERIE
COUPES ET PLAGES-À-FAÇON

Rue de Chêne-Bougeries 37
1224 Chêne-Bougeries

Tél. 022 348 01 80
Fax 022 349 53 69
Natel 079 449 24 42

VOLLEYBALL

Equipe féminine: la grande aventure en 1^{ère} Ligue nationale

Un quart de siècle après la dernière équipe chénoise au meilleur niveau, nos joueuses s'aventurent cette saison en 1^{ère} ligue nationale. Promue de 2^e ligue régionale à la fin de la saison dernière, nos meilleures représentantes féminines portent fièrement les couleurs des Trois-Chêne dans toute la Suisse Romande, malgré un niveau de jeu encore un peu juste. Il faut dire que cette équipe est formée dans sa majorité de (très) jeunes joueuses, dont la moitié a encore l'âge de jouer en équipe junior. Malgré cela, un caractère conquérant, une soif de gagner et un esprit d'équipe en béton leur permettent de batailler lors de chaque match, pour tenter d'arracher une première victoire lors de cette saison 2007-2008.

Ce début de nouvelle année sera pour notre équipe féminine celui de tous les défis. En effet, elles devront se battre pour ne pas redescendre en 2^e ligue régionale et elles auront besoin, pour cela, du soutien d'un public toujours plus nombreux. Nous vous attendons donc lors de leurs prochains matchs afin de les porter vers leurs premières victoires. ■

Jérôme Godeau



Prochaine rencontre le 09.02.08:

Chênois – Schmiten à 14 h 30 au Centre Sportif
Sous-Moulin

Une femme à la tête du Karaté Club Thônex



Fondé en 1973, le Karaté club de Thônex est présidé depuis lors par Xenia Thévoz, secrétaire de profession et aussi graphiste, dont le mari Alain, ingénieur à la retraite, ancien champion de Suisse en yole à 4 en aviron en 1964, donne les entraînements en salles, dans les écoles du Bois-des-Arts et d'Adrien-Jeandin.

Le club qui fête cette année ses 25 ans attire de plus en plus de jeunes membres et surtout des filles. Parmi les 130 membres inscrits, environ la moitié est composée de filles/femmes, dont 5 femmes ceinture noire et 6 instructrices. Il y a en outre une section créée en 1997 pour les

enfants de 6 et 7 ans, qui accueille bon nombre d'adeptes: le Mawashi Karate Club. Et puis pour ceux qui veulent pratiquer une discipline plus douce, des cours de yutari sont aussi donnés. «En fait, chacun trouve au club son bien-être avec des cours différents et selon le niveau de chaque membre» explique la présidente, qui parle six langues: français, anglais, allemand, espagnol, néerlandais et flamand. Née en Belgique, ayant suivi des études de Beaux-Arts à Bruges, elle a rencontré son mari au Mexique. Les deux fils Thévoz, Yves-Alain (1974) et Cédric (1976), infirmier et huissier, sont aussi impliqués dans le monde du karaté.

Seul club de cette discipline sur le territoire chénois, cette société accueille des jeunes venus des Trois-Chêne, Veyrier, Puplinge et aussi de la France voisine. Tout l'aspect technique dépend d'Alain Thévoz qui est entouré d'instructeurs gradés et compétents.

Sportive, mais aussi peintre avertie

Mais lorsque l'on parle avec la présidente Xenia Thévoz – un prénom qui, en grec, veut dire étrangère ou accueil –, on apprend que la grande passion de cette femme dynamique est la peinture, ce qui demande du

temps, dont elle ne dispose guère vu son engagement important sur le plan administratif au sein de ce club. Graphiste de profession, elle assume aussi toutes les tâches dans ce domaine: programmes de cours et de compétitions, logos, etc.

Détentrice du mérite sportif chénois 1993 avec son mari – Yves-Alain l'a aussi reçu antérieurement comme karatéka –, Xenia Thévoz travaille aussi à temps partiel dans le secrétariat se dévouant pour le club avec beaucoup d'abnégation. Elle confie: «Nous organisons moins de compétitions qu'auparavant, car ce sont toujours les mêmes qui se mettent en avant. Toutefois, la Coupe de l'Escalade pour les jeunes permet aux parents de se rendre compte de ce que font leurs enfants pendant les cours et leçons. Le club a aussi organisé les Championnats genevois et romands en 1992 et en 1996, mais nous laissons généralement le soin à d'autres clubs d'organiser de telles compétitions». ■

Michel Bordier



Karaté club Thônex
Tél. 079 204 00 32
E-mail: Info@kct-geneve.ch;
www.kct-geneve.ch



HOCKEY SUR GLACE

Une équipe féminine aux Trois-Chêne

Seule équipe féminine de hockey sur glace du Canton, le CP3 Chêne joue les premiers rôles en Ligue nationale C et vise la montée en série supérieure. Il y aura des finales de promotion (4 matches) face à des formations alémaniques selon le système des matches aller-retour et aussi contre des équipes de LNB. Mais pour l'heure, les Chênoises se concentrent sur le Championnat du groupe romand de LNC, qui comprend sept équipes et se joue en trois tours (18 matches) avant les finales de fin de saison.

Entraîneur de cette formation chénoise, Sylvain Lacroix (1980), architecte-paysagiste est au club depuis l'ouverture de la patinoire en 2000. Il a joué en juniors élite au HC Genève Servette, puis au HC Jonction, avant de se consacrer à l'entraînement, passant les diplômes Jeunesse & Sport I et II de la Ligue suisse de hockey sur glace et voulant un jour se présenter au diplôme de manager du sport du Comité olympique suisse. Il explique: «Le hockey, c'est ma passion et après avoir entraîné des mosquitos et des minis au club, j'ai repris à l'été l'équipe féminine. Nous voulons monter de série; le championnat sera alors plus intéressant en LNB, mais il y aura des finales de promo-

tion. En LNC, il y a en quelque sorte deux groupes avec des matches très disputés face à Sierre, La Chaux-de-Fonds et Lausanne. Nos autres adversaires sont moins forts et les scores sont souvent élevés en notre faveur face à de telles équipes. La saison dernière, l'équipe a terminé au 3^e rang en LNC. Chaque saison, les joueuses progressent et le classement s'améliore».

Pas de charges

Les règles du jeu ne sont pas très différentes du hockey sur glace masculin. Seules les charges sont interdites et surtout celles prises avec élan. Il y a deux arbitres lors de chaque match et dans l'ensemble peu de pénalités, car les joueuses savent bien ce qui est permis ou pas. Les matches se disputent en trois périodes de vingt minutes. Le groupe chénois comprend 23 joueuses de 12 à 47 ans et tous les déplacements en Romandie se font en car, ce qui conditionne le budget. Sur la feuille de match, on inscrit 15 joueuses et deux gardiennes de but. Toutes sont issues de l'école de hockey du club. La constitution d'une formation féminine à Chêne remonte à 2003 et il s'agit en quelque sorte d'un pari. Lors d'un camp d'entraînement du club à Verbier, une

partie de belotte s'est terminée pour Katia Rummel et Marine Dubuis par un succès et elles ont alors décidé de former une équipe féminine. Que de chemin parcouru depuis lors avec quatre saisons en championnat!

Sylvain Lacroix, double national franco-suisse, qui vit à Bogève dans la Vallée verte confie: «Il faudrait élargir le groupe et disposer de plus de joueuses et aussi se faire connaître. En premier lieu le patinage est important dans ce sport. En championnat, nous avons souvent des matches couplés en fin de semaine, ce qui pose d'autres problèmes. Il faut loger sur place. Un seul club à Genève, c'est bien. Il ne faudrait pas qu'un autre club se crée. Les forces seraient alors dispersées. Je sais bien que pour les joueuses qui habitent à Bernex, Aire-la-Ville, Confignon, Lully et Cartigny, venir à Chêne c'est loin. Les joueuses viennent de tout le canton et aussi de France voisine. Les heures d'entraînement, parfois tard le soir, ne sont pas toujours très favorables, avec aussi une séance le samedi matin tôt. Nous devons nous faire connaître. En fait, il faudrait un groupe de compétition et un autre plus pour le hockey loisirs avec dans l'ensemble un plus grand nombre de joueuses.

Chaque saison voit débarquer des joueuses de Suisse alémanique, qui viennent apprendre le français à Genève. Nous avons aussi accueilli une Canadienne, une Australienne et une même Finnoise».

Les Démoniaks

L'équipe féminine chénoise dispose d'un logo propre et a un surnom "Les Démoniaks". A part le championnat, des tournois en Suisse alémanique ont lieu avec aussi des matches amicaux face à Chamonix, Annecy, Lyon et Grenoble.

Gardiennne de but, la jeune Katia Rummel (1993), fille d'un ancien coureur cycliste bien connu à Genève, a été appelée une fois en équipe nationale, mais elle était un peu trop jeune. Elle explique: «Depuis l'âge de 7 ans, je joue au hockey sur glace. Mon frère pratiquait ce sport et pour moi, c'est un choix. Je joue souvent avec les garçons en championnat des minis et aussi en LNC. Avec l'habitude, on s'habille plus vite. Il faut se vêtir avec des jambières et un masque. Je pratique aussi l'équitation à Puplinge où je vis et avec les études en 9^e du Cycle d'orientation au Foron, j'ai peu de temps libre puisque je joue avec plusieurs équipes».

Michel Bordier

Publicité

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Rideaux – voilages
- Blanchisserie
- Tapis
- Retouches
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

La plus ancienne pharmacie de la région

Pharmacie de Chêne-Bourg 1890 S.A.

Philippe Tosi, pharmacien

10, avenue Grison

Tél. 022 348 59 20 – Fax 022 348 47 92

Livraisons à la campagne



CORDONNERIE

Gérant indépendant



- * CORDONNERIE
- * IMPRIMERIE
- * AFFÛTAGES
- * CLEFS – MINUTE
- * TAMPONS DIVERS
- * GRAVURES (Médailles animaux etc...)



Au Centre COOP de Chêne-Bourg
(rue de Genève 65)

MISTER MINIT

OUVERTURE NON-STOP: 8h45-18h45

Tél: 022 349 53 33



p
g**pharmacie gouda**

HORAIRES NON STOP
 lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE

Centre commercial **Tél. 022 348 35 68**
 Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries Fax 022 348 03 67



B·E·P PAYSAGISTES

Création de jardins Route de Bossey 68
Entretien de jardins 1256 Troinex
Terrassement • génie civil Téléphone 022 899 11 40
Terrains de sports Fax 022 899 11 49
Piscines www.bep-sa.ch



CARROSSERIE
 de
GRANGE-CANAL
 FCR

Toutes réparations avec pièces d'origine
 Voiture en prêt pendant les réparations
Tél. 022 736 39 28

Avenue de Rosemont 14 – 1208 Genève
 (perpendiculaire au chemin des Tulpiers et chemin Frank-Thomas)

METRY SA

MAÇONNERIE
TRANSFORMATION
RÉNOVATION
ENTRETIEN DE BÂTIMENT

Tél. 022 348 17 46 Fax 022 348 17 00
 H. Metry privé: 022 349 33 94 Natel 079 301 11 88
 51, ch. du Bois-des-Arts 1226 Thônex / GE

**REYMOND DÉCORATION S.A.**

Revêtements de sols – Parquets – Moquettes –
 Papiers peints – Peinture – Décoration d'intérieur –
 Recouvrement de meubles – Rideaux – Tentures murales

57, avenue de Thônex **1226 Thônex**
 Tél. 022 348 32 33 • Fax 022 348 81 08 • E-mail: rdeco@bluewin.ch

**INSTALLATIONS SANITAIRES
 DEPANNAGES**


Carballa

Jésus Carballa
 Case postale 457
 1226 Thônex
 Tél: 022 349 66 70
 ou: 079 467 92 80
 Fax: 022 349 66 72



Tamara
 Institut
 Beauté

Maria Galland

PARIS

SOINS DU CORPS

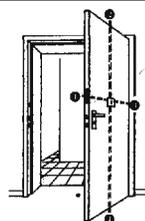
Massages + gommage
 Enveloppement aux algues
 Epilation à la cire
 Manucure tiède
 Beauté des pieds
 Maquillage
 Solarium

SOINS DU VISAGE

Soin au collagène
 Soin luxe caviar (Maria Galland)
 Soin aux aromatiques
 Soin modelant spécifique (de M. Galland)
 Soin contour des yeux (Maria Galland)

Eva EVANGELISTA – Esthéticienne

103, RUE DE GENÈVE SUR RENDEZ-VOUS
 1226 THÔNEX (place Graveson) TÉL. 022 348 74 00 ou 079 214 70 47

**cambrilage****TECHNO SERRURES**

Portes blindées, serrures toutes catégories – Coffre-forts
 – Serrures de sécurité Multilok à 4 points –
 Absolument invisible – Dépannage – Systèmes d'alarme

Tél. 079 435 00 48 Case postale 205 1226 Thônex

**TOTURES COFFRE-FORTS
 SANITOT
 37, rue Peillonex
 1225 Chêne-Bourg
 tél. 022 348 02 20
 fax 022 348 43 38**

**ÉTANCHÉITÉ
 COUVERTURE
 BLANCHÈRE
 TUBERIE**

Le football à l'honneur en 2008

60^e Tournoi scolaire de football

Le printemps 2008 sera chargé sur le plan du football genevois, avec la 60^e édition du Tournoi scolaire, patronné depuis 1958 par *La Tribune de Genève* et organisé cette année dans le cadre de l'Euro 2008. L'organisation est déjà sous toit grâce à une commission scolaire efficace comprenant six membres, dépendants de l'Association cantonale genevoise de football (ACGF) qui est présidée depuis des années par un ancien entraîneur juniors du CS Chênois, Jacques Buquet (1945), instituteur à la retraite. L'organisation est donc rodée, puisqu'elle a été lancée depuis l'automne passé selon un calendrier très précis:

Vendredi 8 février: délai d'inscription.
Mardi 4 mars: séance des collaborateurs.
Mercredi 12 mars: matches de qualification.
Mercredi 2 avril: idem.
Mercredi 9 avril: date de réserve.
Mercredi 16 avril: idem.
Mercredi 23 avril: idem.
Mercredi 7 mai: finales cantonales (lieu à fixer).
Mercredi 14 mai: date de réserve.
Mercredi 21 mai: idem.
Mercredi 18 juin: finales suisses (lieu à fixer).



Une Thônésienne à la recherche d'arbitres...

Au sein de cette commission scolaire de football figure depuis la saison 2004-2005, la thônésienne Josseline Verneret qui s'occupe de l'administration du tournoi et, plus particulièrement, des arbitres. Enseignante de 1962 à 2002 à Thônex (école de Marcelly), où elle fut aussi maîtresse principale pendant dix ans, Josseline Verneret recherche des arbitres en vue de cette 60^e édition. Elle explique: «Avec l'Euro 2008 à Genève, il y aura certainement plus d'équipes inscrites que ces dernières années. Il nous faut absolument de nouveaux arbitres. Il y a certainement beaucoup d'anciens joueurs sur l'ensemble des trois communes chênoises, j'en

suis persuadée. Notre tournoi se joue sur de petits terrains avec des règles adaptées et des matches qui ne durent que 2 x 15 minutes. Les élèves, filles et garçons, proviennent des trois dernières années primaires et de la première année du Cycle d'orientation. Ces jeunes ont entre 11 et 15 ans; il ne faut pas avoir de complexes: arbitrer de tels matches n'est pas difficile. De plus, chaque équipe est accompagnée obligatoirement d'un responsable, qui encadre son équipe.

Il ne s'agit donc pas là d'une compétition à outrance. Dans ce tournoi, l'aspect courtoisie est vraiment important. Il ne faut pas hésiter à s'inscrire comme arbitre à notre tournoi».

Michel Bordier

On peut joindre Josseline Verneret
au 079 310 75 15
Courriel:
jverneret@mysunrise.ch

Trois matches de l'Euro 2008 à Genève

L'Euro 2008 aura lieu du samedi 7 au dimanche 29 juin 2008, la finale étant fixée à Vienne au stade Ernest Happel (50 000 spectateurs). Seize équipes nationales sont en lice, dont quatorze ont dû jouer des matches de qualification en un peu plus d'un an et demi, soit entre août 2006 et novembre 2007. Tant l'Autriche que la Suisse ont été désignées comme têtes de série en tant que nations organisatrices par l'UEFA, à Nyon. Il y aura trois matches au Stade de Genève, à La Praille, dont la contenance est de 30 000 places:

Samedi 7 juin: Portugal-Turquie à 20 h 45.

Mercredi 11 juin: République tchèque-Portugal à 18 h.

Dimanche 15 juin: Turquie-République tchèque à 20 h 45.

Quant à l'équipe nationale helvétique, elle disputera ses trois matches du premier tour au Stade Saint-Jacques à Bâle (contenance 42 500 places), selon le calendrier suivant:

Samedi 7 juin: match d'ouverture, Suisse-République tchèque à 18 h.

Mercredi 11 juin: Suisse-Turquie à 20 h 45.

Dimanche 15 juin: Suisse-Portugal à 20 h 45.

M. B.

Serge Desbiolles, un dirigeant polyvalent

On le connaissait surtout dans le monde de la gymnastique, puisqu'il préside depuis des années l'Union fédérale des Gymnastes vétérans, Groupe Genève (UFGV). Serge Desbiolles (1945) est en effet à la tête d'un comité de six membres, qui comprend aussi le Chênois Theo Riedo (1948), dirigeant dévoué et très impliqué dans le sport aux Trois-Chêne et dans le monde de la lutte et des Jeux nationaux. Il s'agit là d'une discipline typiquement helvétique, très répandue en Suisse alémanique, et qui fait appel à la lutte libre et gréco-romaine, à la lutte suisse dans la sciure, mais aussi au lever et au jeter de pierre.

Activité intense

Membre du Comité Directeur du CS Chênois, nouvelle mouture,

celle élue le 12 novembre 2007, Serge Desbiolles a repris récemment la présidence du Chênathlon, groupement intersportif au service des Chênois, qui contribue au développement et à la promotion du sport pour tous à Chêne et intervient en tant qu'interface entre les sociétés sportives et les autorités communales chênoises. Ce groupement indépendant de tout club/société sportif(ve) ou/et politique a été fondé en 1995 et participe à la synergie entre les clubs membres et agit comme support logistique. Il défend le sport dans le cadre du Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM).

Une fois par mois

Le dernier vendredi de chaque mois, le Comité du Chênathlon se réunit au restaurant des 3-Com-



munes pour déjeuner dès 12 h 15. Ses animateurs sont nombreux: on y trouve plusieurs des présidents des divers clubs sportifs des trois communes, tout comme d'anciens présidents et aussi quelques

anciens magistrats des trois communes chênoises.

Mais c'est sur le plan gymnique que Serge Desbiolles déploie le plus d'activités. Le samedi 5 avril 2008, il organise au cercle des Vieux Grenadiers à la rue de Carouge, la réunion annuelle des présidents des groupes romands de Vétérans et du Tessin. Mais c'est bien les 17 et 18 octobre 2009 à Palexpo que se retrouveront les vétérans gymnastes de Suisse lors de leur réunion annuelle dans le cadre des 100 ans du Groupement genevois de ces anciens gymnastes. En 1998, au même endroit, les Vétérans gymnastes avaient déjà célébré l'Amitié confédérale, vingt ans après la 69^e Fête fédérale de juin 1978 à Vessy-Veyrier. Cette réunion annuelle regroupe quelque 800 congressistes.

Michel Bordier

Football

Dans quelques mois, c'est l'Euro 2008 de foot et votre journal a décidé de le vivre à travers les exploits du jeune Chênois Johan Djourou, membre du cadre national. Voici donc la première livraison de cette série qui lui est consacrée.

Un Chênois en Angleterre

Il n'a jamais joué au CS Chênois, au contraire de son frère Olivier (1988), passé à l'été 2007 à UGS II en 3^e Ligue, après avoir évolué avec Chênois II en 2^e Ligue régionale genevoise. Mais Johan Djourou (né le 18 janvier 1987 à Abidjan, en Côte d'Ivoire), l'international suisse aux huit sélections, arrière de 1 m 91 pour 90 kg, issu du Centre de formation de l'ASF à Payerne (Vaud) et de l'école de football d'Etoile Carouge, est un enfant de Chêne, puisqu'il est arrivé à Genève à l'âge de 17 mois, même si ses parents n'ont pas toujours habité les Trois-Chêne.

Il a en fait commencé le football au FC Etoile Champel en janvier 1995, donc à l'âge de 8 ans, au Bout-du-Monde, avant de passer au FC Etoile Carouge avec dix matches de 1^{re} Ligue lors de la saison 2001-2002 et d'effectuer ensuite le grand saut à Arsenal, club londonien en première division anglaise.

A Wembley

Le mercredi 6 février 2008, dans le nouveau stade de Wembley, un des plus beaux au monde, il sera certainement titulaire de l'équipe nationale contre l'Angleterre de l'entraîneur Fabio Cappello, nouvellement engagé par l'équipe à la Rose. De nationalité italienne, il s'agit-là d'une grande première pour l'équipe anglaise après ses déboires lors des qualifications en vue de l'Euro 2008. Précédemment, l'Angleterre avait toujours engagé des entraîneurs anglais, mis à part Cappello et aussi le Danois Sven-Ake Eriksen. Au contraire de la Suisse et de l'Autriche, nations qualifiées d'office en tant qu'organisations, l'Angleterre est



De gauche à droite: Johan Djourou, Michel Pont et Philippe Senderos.

restée sur le carreau, comme d'ailleurs les autres nations britanniques, Eire comprise.

Depuis 2003

Titulaire dans le club londonien d'Arsenal, où il a retrouvé un autre Genevois venu du Servette, Philippe Senderos (14 février 1985), Johan Djourou est un défenseur central rigoureux dans le marquage, aussi aidé par sa grande taille. A l'automne 2007, il a été prêté à un autre club de 1^{re} division anglaise le FC Birmingham, mais depuis le début de 2008, il est revenu à Arsenal, l'entraîneur alsacien du club londonien

Arsène Wenger (22 octobre 1949) voulant reformer cette paire suisse en défense anglaise. Tous deux seront en lice à Wembley, comme quoi nul n'est prophète en son pays!

Johan Djourou compte 467 minutes de jeu avec l'équipe nationale suisse, il a marqué un but face au Japon, le 3-3, le 11 septembre 2007 à Vienne lors d'un tournoi international, où le Japon s'est imposé par 4-3. Johan Djourou joue avec le Numéro 2.

Spectateurs attentifs

Les parents de Johan Djourou sont des spectateurs très attentifs lors des matches que joue leur fils. Ils seront

tous deux à Wembley et se sont souvent rendus à Londres et aussi à Birmingham. Assistant à l'Hôpital cantonal, Joachim, le père, explique: «Je vais souvent le voir jouer. Quelle ambiance dans les stades anglais! En fait, mes trois fils jouent au football, Olivier à UGS et Ladislas, né en 1989, à Abidjan. Je me réjouis beaucoup de voir Johan dans le cadre grandiose de Wembley. J'ai aussi deux filles, mais elles ne jouent pas au football». Pour sa part, sa mère adoptive, Danièle Diouf, infirmière en soins à domicile, à la retraite aujourd'hui, confie de son côté: «Je l'ai suivi dès ses débuts à Champel. Je l'emmenais à l'entraînement. Quand je vois sa carrière, je suis très fière de lui. Je suis impatiente de me rendre à Wembley en février et de le voir jouer une nouvelle fois. Il n'a pas beaucoup le temps de venir à Genève, mais le téléphone fonctionne énormément entre Chêne-Bourg et Londres».

Pas de trêve

Il faut aussi préciser que le football anglais ne compte guère de pause hivernale avec des matches presque tous les 3 ou 4 jours, comme les joueurs l'ont vécu entre Noël et Nouvel An avec un tour complet, notamment les mercredi 26 et jeudi 27 décembre, soit le Boxing Day. Toutes les fins de semaine sont consacrées au football et le public suit en masse en décembre et en janvier, même en cours de semaine. Il n'y a pas, là-bas, ce que l'on appelle la trêve des confiseurs, comme on la connaît chez nous et en France. C'est vraiment un autre monde que le football anglais!

Michel Bordier

Publicité

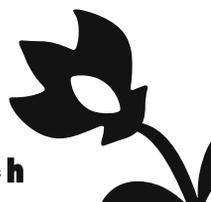
Institut de beauté et de bien-être New Line

L'institut de beauté et de bien-être New Line vous accueille pour des soins 100% naturels. Situé au cœur d'une clinique de chirurgie esthétique, notre institut met également à votre disposition des traitements laser pratiqués sous contrôle médical ainsi que du maquillage permanent (dermographie) réalisé sans douleur grâce à l'anesthésie de notre chirurgien, le Dr. Blaga.



94 rue de Genève, CH-1226 Thônex
Tél 022 301 71 11

www.institutnewline.ch





Club montagnard chênnois: programme 2008

Février 2008	dimanche 10	Sortie raquettes
Mars 2008	samedi 1 ^{er} et dimanche 2 dimanche 9 dimanche 30 (heure d'été)	Week-end au chalet Visite Poterie d'Evires et promenade Promenade et couscous à Perly
Avril 2008	dimanche 13 dimanche 20 dimanche 27	Bougy-La Gillière Boucle des Ecotagnes Fruitières de Nyon
Mai 2008	dimanche 18 dimanche 25	Chartreuse d'Arvières Pointe de Miribel
Juin 2008	dimanche 8 samedi 14 et dimanche 15 dimanche 29	Le Chapeau (Chamonix) Course Cagnotte Pointe d'Ireuse
Juillet 2008	dimanche 6 dimanche 13 dimanche 20 dimanche 27 jeudi 31	Dent de Vaulion Les Meulières de Vouan Tour de Flaine Lac de Sosay Repas sur inscription
Août 2008	dimanche 10 dimanche 24 dimanche 31	La Dôle Le Suchet Région du Vuache
Septembre 2008	jeudi 11 samedi 13 et dimanche 14 samedi 20 et dimanche 21	Jeûne Genevois au chalet Valais (but à fixer) 2 itinéraires Week-end au chalet
Octobre 2008	dimanche 5 dimanche 12 samedi 18 et dimanche 19 dimanche 26 (heure d'hiver)	Chalet des Carroz Vovray en Bornes Week-end au chalet Pointe de Pralère
Novembre 2008	dimanche 30	Repas de fin d'année sur inscription

Pendant la période de l'heure d'été (30 mars-26 octobre), les dimanches où aucune course n'est organisée les membres du club qui le souhaitent se retrouvent à la gare de Chêne-Bourg à 10h.30 et organisent librement entre eux leur journée.

Un événement sur la glace du CSSM

Les 23 et 24 février 2008 se dérouleront sur la glace du Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) la 33^e Coupe Romande ARP de Patinage artistique.

Compte tenu des magnifiques infrastructures du CSSM ainsi que des superbes installations inhérentes à la patinoire, le Club des Patineurs Trois-Chêne (CP3C) a eu l'honneur de se voir attribuer l'organisation de cette manifestation. Il s'agit, en effet, d'une compétition régionale regroupant 24 clubs de la Suisse romande, soit

environ 120 participants. Le CP3C aura pour mission de mettre tout en œuvre afin que les compétiteurs puissent présenter leurs programmes dans des conditions optimales. De par son accueil et sa convivialité, le CP3C aura pour objectif de donner l'image d'une belle fête où la sportivité et le fair-play seront de mise, assurant ainsi sa pleine réussite. Venez nombreux encourager nos compétiteurs!

Lamine Bouchakhchoukha,
responsable du comité
d'organisation

Publicité



**PIERRE
MAGNARD**

OPTICIEN
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71



Le Club montagnard chênnois vous propose pour 2008

De février à octobre de belles randonnées le dimanche:
en montagne durant la belle saison
dans la campagne le reste de l'année

Son chalet à 1400 m d'altitude en pleine nature entre Le Bettex et Megève,
à la disposition de ses membres

Une assemblée le dernier jeudi de chaque mois à 20 h 30
à l'école de Haller à Chêne-Bourg

Deux repas par an dans des auberges sympathiques du canton
ou de France voisine

Venez participer sans engagement à une course de votre choix,
en téléphonant au numéro: 022 771 08 51 ou au numéro 00 33 4 50 38 93 49
ou demandez notre documentation en écrivant:

Club Montagnard Chênnois – CP 308 – 1224 Chêne-Bougeries



Dimanche 10 juin 2007-le lac du Bourget-sortie du 90^e anniversaire.

Echos sportifs



Hockey sur glace

Un tournoi scolaire de hockey sur glace se tiendra sur la patinoire de Sous-Moulin le vendredi 8 février, suivi d'une après-midi disco sur glace le vendredi 29 février.



Natation

La jeune Laura Toscan (1994), membre de Genève Natation 1885, aux Vernets, a récemment remporté la finale du super Challenge du Panathlon club de Genève dans un temps de 31'' 74 pour 50 mètres. Cette jeune fille nage depuis l'âge d'un an et veut devenir décoratrice d'intérieur. Habitant à Grange-Canal, elle suit actuellement les cours du Cycle d'orientation de la Gradelle en 7^e.



Auto-moto

L'annulation du rallye Lisbonne-Dakar (ex Paris-Dakar) laisse de l'amertume à Didier et Damien Demianow ainsi qu'à leurs cinq potes, Biagio, Farid, Portenier, Aurelio et Huguenin, eux qui se préparaient avec enthousiasme. L'équipe, formée de cinq pilotes moto et deux autres en 4x4 comme assistance, devait s'élancer sur le sable africain ces jours-ci. Une soirée de soutien, sous la forme d'une raclette, avait même été organisée en novembre au stade de Frontenex.

Michel Bordier



FERDINAND DESJACQUES & C^{ie} SA
ENTREPRISE DU BÂTIMENT

Maçonnerie, gypserie, peinture,
isolation de façades

Avenue de l'Aurore 7 - 1225 CHÊNE-BOURG Tél. 022 348 61 67

escaliers

menuiserie

charpente

habitations bois

transformations

restaurations - réparations

Entreprise Duret sa

Fondée en 1871

107, avenue de Thônex
1231 Villette Genève
Téléphone 022 703 40 90
Fax 022 703 40 98
duret.sa@duret.ch



**FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ÉTUDES SANITAIRES
COUVERTURE - EAU/GAZ**

Concessionnaire des Services industriels

SERGE PERUCCA

successeur de Pierre Perucca

Tél. 022 736 46 96

Chemin de Grange-Canal, 4 - 1224 Chêne-Bougeries - Fax 022 736 47 17

**• Réemailage ou
remplacement de baignoires**
dans la journée sans dégâts aux faïences
Installations sanitaires
Transformations de salles de bains

CLINIQUE DE LA
BAIGNOIRE

SYSTÈME S.A.

Olivier Andreina Tél. 022 784 48 96

Route de Veyrier 146A - Case postale 30 - 1234 VESSY
www.ca-baigne.ch - info@ca-baigne.ch - Fax 022 784 48 97

Robomow®
Elle tond ... pas vous !!!



*modèle RM 200

L'innovante tondeuse automatique
déjà à partir de Fr.1'590.-*

• Quatre modèles • Largeur de coupe de 18 à 53 cm
Pouvant tondre des surfaces de 250 à 2000 m²



Chalut Green Service sa
Votre partenaire espaces verts

1254 JUSSY - Tél. 022 759 91 91
1295 MIES - Tél. 022 755 60 22

http://www.chalut-greenservice.ch

**SERRURERIE****Renato LAZZARONI**

DÉPANNAGE

ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES

POSE SERRURES DE SÉCURITÉ FICHET
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A

1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 37 39

Fax 022 349 52 72

Atelier:

Tél. + fax 022 781 56 26

Natel 079 431 66 29

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards
Fax 022 348 85 39 • TÉL. 022 348 56 06



Installations thermiques

Installations - Rénovations - Entretien - Dépannage 24 h/24 h

36, rue Peillonex • 1225 Chêne-Bourg • Tél: 022 348 18 03 • Fax: 022 348 69 81

www.durlmann.ch

REGIE SCHMID



Agence immobilière

Depuis 30 ans, votre agence locale

Achat - vente

Confiez-nous la vente de votre bien immobilier
Estimation gratuite - Discrétion assurée

Tél. 022 860 89 89

www.regie-schmid.ch

Régie Schmid S.A. - Rte de Chêne, 85 - 1224 Chêne-Bougeries

ARROSAGE AUTOMATIQUE
Spécialiste étude / conseils / réalisations

Jardinier paysagiste. Elagages abattages

Maçonnerie extérieure, éclairage de jardin 12V



Carlos LEAL
Route de Mon-Ideé 53
1226 Thônex
T. + fax: 022 349 77 20
Natel: 079 540 17 65

Inutile de vous dire ma surprise lorsque l'autre soir, vers les dix-huit heures trente, en rentrant de la Migros, j'ai trouvé devant ma porte Madame Agnès X. Ma surprise était d'autant plus grande que cette dame et moi n'avons absolument rien en commun. En quelques mots, Madame Agnès X est la veuve d'un riche banquier et elle-même fille de banquier. Elle est plutôt du genre austère. Toujours vêtue de gris, ne souriant jamais, elle vit seule dans l'une des grandes demeures de Conches, depuis le décès de son mari.

Elle me salua d'un «Bonjour» des plus secs avant d'entrer. Sans même y avoir été invitée, elle alla s'asseoir sur le canapé du salon. Hector, mon chien, ouvrit un œil surpris. Quant à Max, mon chat, il décampa dudit canapé pour aller se réfugier sous la commode.

– Je vous offre quelque chose à boire?, demandai-je en essayant de cacher au mieux mon antipathie naissante.

– Non, merci! D'ailleurs, ajouta-t-elle d'une voix toujours aussi peu chaleureuse, je n'irai pas par quatre chemins. J'ai besoin de votre aide!

Comme je ne répondais pas immédiatement, Madame X poursuivit:

– Je cherche une personne de confiance, honnête et sachant jardiner! Et vous correspondez exactement à ce profil. C'est tout du moins ce que l'on m'a affirmé.

Cette demande ne me disant rien qui vaille, je répondis avec une certaine fermeté:

– Je crains de ne pas avoir de temps à vous consacrer. Je suis très pris et de plus je souffre d'un horrible mal de dos qui me rend presque inutilisable pour de gros travaux.

– Il ne s'agit pas de gros travaux, ce qu'il me faut c'est quelqu'un de discret! De plus, si cela peut vous aider à vous rendre disponible, c'est un travail bien rémunéré: 3000 francs pour huit jours.

Malgré la somme astronomique que me proposait Madame X, sa façon de procéder me hérissait le poil.

– D'accord, je vois que vous êtes un homme dur en affaires. Mais je ne dépasserai pas 6000 francs.

Certes, l'offre était alléchante, mais à ce prix il ne pouvait s'agir d'une tâche de simple jardinage. La première image qui me vint à l'esprit est que Madame X voulait que j'enterre un cadavre dans sa propriété. Comme si elle avait lu dans mes pensées, elle ajouta:

– Rassurez-vous, il ne s'agit pas d'une tâche illicite. La seule raison de ce salaire exorbitant c'est qu'en échange j'attends de vous une discrétion absolue.

J'hésitai un long moment puis, il faut bien que je l'admette, l'appât du gain et la perspective de devoir sous peu changer ma chaudière me firent accepter cette offre pour le moins étrange.

– Je répète, j'ai besoin que vous me promettiez de ne rien révéler de cette affaire à qui que ce soit! Je compte sur votre discrétion.

Puis, sans même me laisser le temps de répondre, Madame X poursuivit:

– Vous n'êtes pas sans savoir que feu mon mari, Monsieur X, était banquier. Mais, comme cela arrive parfois, il n'avait aucune confiance dans les banques! Et comme son leitmotiv était qu'il ne fallait jamais mettre tous ses œufs dans le même panier, il a décidé un beau jour d'enterrer une partie de notre fortune dans le jardin.

Comme je ne pus m'empêcher de laisser échapper un sourire, Madame X ajouta immédiatement:

– Inutile de sourire, mon mari était un homme prudent et il avait raison, avec tous ces scandales!

– Je crois que j'ai compris: vous voulez que je vous aide à déterrer le magot. Mais je doute que cela prenne huit jours!

– Oui, enfin, pas tout à fait, reprit Madame X. Le problème est le suivant: durant les dernières années de sa vie, mon mari ne faisait plus confiance à personne. Pour vous dire la vérité, il était même un peu devenu paranoïaque. Il se méfiait de tous, moi y compris, ajouta-t-elle en baissant le ton, comme si elle aurait aimé que cette partie de sa phrase passe inaperçue. Sa paranoïa le poussa à changer fréquemment le... "magot" comme vous l'appellez, de place.



A la recherche du trésor caché du banquier conchois

– Ce qui fait, ajoutai-je, que vous ne savez plus où il se trouve! Mais êtes-vous certaine que ce trésor se trouve encore chez vous?

– Certaine! Jamais Jean ne l'aurait sorti de la propriété sans m'en parler!

J'avais mes doutes sur cette dernière affirmation. L'homme paraissait suffisamment dérangé pour avoir emporté son trésor sur une île déserte au milieu du Pacifique...

– Une question: à quoi ressemble ce fameux "trésor"?

– C'était un coffre en plastique épais et résistant, que mon mari m'a montré une fois, juste avant qu'il ne l'enterre. Il m'a dit à plusieurs reprises qu'il contenait suffisamment de liquidités pour nous mettre tous à l'abri du besoin pour plus de cent ans!

Je regrettai un instant de n'avoir demandé "que" 6000 francs pour récupérer une telle fortune, mais une chasse au trésor à Conches, l'aventure me semblait palpitante à souhait! C'est ainsi que, dès le lendemain matin, je me mis au travail!

En arrivant chez Madame X, la taille de la propriété me fit très vite comprendre que huit jours risquaient de ne pas être suffisants pour retrouver le magot enfoui. La maison de maître ne comportait pas moins d'une dizaine de chambres et trois salons, sans parler de l'office et des chambres qu'avait dû occuper dans le passé le personnel de la famille X. Le parc était à la mesure de la maison. Il devait au bas mot mesurer deux hectares, en grande partie laissées à l'abandon, car Madame X avait horreur de la nature en général et de la campagne en particulier. Comme elle habitait seule dans cette grande demeure, le parc était le cadet de ses soucis. J'eus, dès les premières minutes, comme un sentiment de découragement devant l'ampleur de la tâche. De plus, comme le coffre était en plastique, il était inutile d'espérer utiliser un détecteur de métal.

Et c'est ainsi que commença ma carrière de chercheur de trésor. Madame X m'indiquait un endroit et je creusais sur un mètre de profondeur. Au bout de quelques jours, le parc ressemblait à un vaste champ de taupinières géantes. Plus les jours passaient et plus Madame X semblait perdre son sang froid. Elle ne me laissait même plus le temps de creuser quelques centimètres avant de m'indiquer un nouvel endroit. La recherche devenait frénétique. Au huitième jour, Madame X était totalement abattue.

– Accepteriez-vous de continuer les recherches pendant quelques jours encore? me demanda-t-elle d'une voix peu convaincue.

– Je crains, malheureusement..., commençai-je.

– Tenez, me dit-elle sans me laisser le temps de poursuivre.

Elle me tendit une liasse de six billets de mille. Visiblement, elle connaissait déjà ma réponse.

En rentrant à la maison, mon amie Hélène m'attendait pour prendre le thé.

– Toi, mon ami, tu as fait des efforts inconsidérés, me dit-elle en me voyant arriver le dos légèrement voûté et la démarche douloureuse.

En quelques mots, je lui contai mon aventure. À peine avais-je fini mon récit qu'Hélène se mit à rire.

– Qu'est-ce qui te fait rire? demandai-je benoîtement.

– Mais mon pauvre ami, tu aurais pu creuser pendant le restant de tes jours!

– Pourquoi, ce trésor n'existe pas?

– Bien sûr que si! Mais tout le monde connaît l'histoire: le banquier X a effectivement caché une forte somme d'argent dans son parc. Non, pas parce qu'il n'avait pas confiance dans les banques, mais simplement parce que cet argent n'était pas tout à fait... enfin tu vois ce que je veux dire.

– Donc le fameux trésor existe bien!

– Pas vraiment, reprit Hélène. D'après ce qui se dit, autant Madame X est austère et revêche, autant son mari était un bon vivant qui ne se privait de rien. Et pour que sa femme ne soupçonne pas ses nombreuses fredaines, il puisait abondamment dans son fameux coffre. Ce qui fait qu'à sa mort le coffre devait être complètement vide. Par ailleurs, quelques mois avant son décès, l'histoire de ses fonds a fait un scandale très feutré dans les milieux bancaires genevois. Un arrangement à l'amiable avec les autorités a quasiment laissé les X sur la paille. Une "paille" toute relative, mais qui pousse Madame X à payer grassement un nigaud comme toi pour creuser pendant des jours à la recherche d'un trésor illusoire!

L'histoire aurait pu s'arrêter là si, hier 3 janvier 2008, je n'avais rencontré devant l'agence de l'UBS de la route de Florissant, descendant d'une voiture de luxe avec chauffeur, une personne vêtue avec beaucoup de goût et toute bronzée. Après y avoir regardé à deux fois, il m'a bien fallu admettre que cette personne n'était autre que Madame X. Une Madame X rayonnante qui me salua d'un petit geste de la main avec un sourire qui semblait dire «Vous voyez! Je vous l'avais bien dit!»

Jean Michel Jakobowicz

Traversant ce village français de Mortier et m'y étant arrêté pour déjeuner, le restaurateur mis au courant de mon intérêt pour le monde animal, tint absolument à me raconter l'histoire de Serge Naud, retraité des Postes de Besançon qui avait acquis en ce lieu une petite maison.

Veuf, arrivé un beau jour avec pour seule compagnie un beau chat gris qui, à l'époque de cette histoire, devait avoir dans les cinq ans et l'on ne pouvait manquer de les apercevoir, l'homme assis sur le perron de sa demeure et le chat "Manouche" surveillant tout ce qui se passait autour de lui.

Les mois s'écoulèrent et Serge Naud était maintenant considéré comme l'un des leurs... aussi, lorsqu'un soir de juin, l'un des gosses du village arrive en courant à la cure avvertir que "le Père Naud" demeurait immobile, il ne fallut que quelques secondes à l'abbé Bernard pour réaliser la situation: défaillance cardiaque et deux heures plus tard, Serge Naud était placé en réanimation à l'hôpital de Besançon, le diagnostic des médecins étant plus que réservé.

Ici, une parenthèse... 3 jours après son admission, plusieurs infirmières notaient la présence d'un chat gris rôdant dans le jardin de l'hôpital... mais les sous-sols du bâtiment étant parfois visités par de petites souris bien inoffensives, elles ne s'étonnaient plus vraiment de cette présence!

Pourtant, lors d'une visite de routine, l'une des aides-soignantes sortait tout affolée de la salle de réanimation et interpellait l'infirmière de garde: venez voir! J'ai quelque chose à vous montrer. Et vous allez être surprise...

La puissance de la fidélité d'un chat



Dans ce local où reposait Serge Naud, un chat gris, allongé sur le lit du malade, ne le quittait pas des yeux et l'entrée des infirmières ne lui fit même pas détourner la tête tant il était attentif au moindre mouvement de cette forme que lui, le Chat, avait su reconnaître parmi tous les malades pour être celle de son Maître. Et pour se trouver là, il avait dû parcourir les 20 kilomètres séparant Mortier de Besançon, guidé par un instinct qui se moquait bien des distances...

Les deux femmes ne bougeaient pas, émues par le spectacle et c'est alors que, pour la première fois depuis son hospitalisation, la main de Serge Naud esquissa un faible mouvement en direction du félin, tandis que l'un de ses doigts atteignait l'extrémité d'une patte qui sembla se faire encore plus longue, comme si elle voulait épargner tout effort à l'humain. Quelques secondes plus tard, lentement, les yeux de Serge Naud s'ouvraient sur ce monde de tendresse qui avait pris possession d'une banale chambre d'hôpital et l'on entendit l'homme murmurer: «Mon vieux Manouche, c'est si bon de te revoir...»

Ce que n'aurait peut-être jamais réussi le monde médical, un chat gris l'avait réalisé: il avait permis à son Maître de reprendre pied dans notre monde. Dans leur Univers à tous deux, puisqu'ils ne vivaient que pour s'aimer.

Inutile de préciser que les médecins autorisèrent Manouche à demeurer sur place jusqu'à ce que le malade eût été en mesure de regagner sa demeure. Et le souvenir de cette histoire restera longtemps encore dans ma mémoire...

Pierre Lang

Publicité

EUGENE BAUD
UNIQUEMENT A CHENE BOURG

QUINCAILLERIE - GARDEN CENTER
CONCIERGERIE - PARKING - ATELIER
NOURRITURE CHIENS & CHATS

RUE EDOUARD-BAUD 1225 CHENE BOURG
WWW.EUGENE-BAUD.CH INFO@EUGENE-BAUD.CH
TEL: +4122 869.23.23 FAX: +4122 869.23.09



Arrêtez de fumer en 1 heure seulement!
Depuis 8 ans à Genève

Garantie et suivi gratuit d'un an.
Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.
TABAC STOP Center
31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE
www.tabac-stop-center.ch Tél. 022 348 83 15

**HYPNOSE-SOPHROLOGIE-COACHING-PNL-
MASSAGES THERAPEUTIQUES-REIKI
COURS D'AUTO-HYPNOSE ET SELF COACHING**

Pour retrouver harmonie, sérénité, confiance et calme
Se libérer de l'anxiété, du stress, des peurs et des dépendances
Faire face aux deuils (mort ou deuil de situations).
Chamssy Michel-Kadjar 022 349 08 57 chamssy@mysunrise.ch
www.devperso.ch / www.objectif-harmonie.com

Baussant
paysages sa

- Entretien parcs et jardins
- Taille, élagage, abattage
- Plantations, engazonnement
- Clôtures et pare-vue
- Terrassement, remblayage
- Fouilles, canalisations, mise en séparatif
- Dallages, pavages, murets, rocailles
- Abonnement d'entretien annuel

Ch. de Sous-Ville 36
1226 Thônex
www.baussant.ch

Tél. 022 347 04 05 – Fax 022 347 51 47

Critiques littéraires

UNE SÉLECTION DE LILIANE ROUSSY

Romans

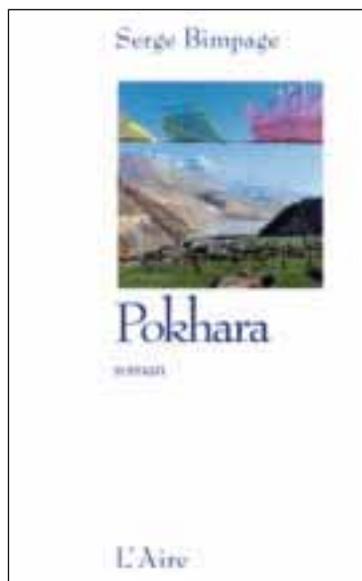
Pokhara

Serge Bimpage
Ed. L'Aire 93 p.

Deux vieux amis aux prénoms désuets décident de fêter leur demi-siècle dans les montagnes du Népal. Dans un endroit qui ressemble à la Suisse d'abord, ils auraient gravi le coteau de Bernex, ils se seraient épargné douze mille kilomètres, mais ensuite dans des sentiers caillouteux malaisés. Léon l'indépendant et Victor le père de famille se connaissent depuis l'école primaire. Mais qui connaît qui? L'amitié est-elle une habitude, une réelle affinité, une compétition? Ils passent leurs journées entre ménage, repas et baignades. Faudrait monter plus haut... Secourir une jeune Népalaise blessée leur fournit une diversion.

Ils entament l'ascension après un avenu pénible. Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Puis, ils se séparent involontairement; l'un monte, l'autre descend. La fin d'une amitié, c'est parfois un enterrement.

Un livre étrange et mélancolique de notre Chênois Bimpage.



Mille soleils splendides

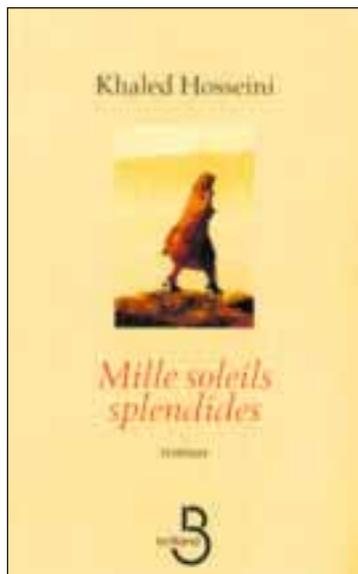
Khaled Hosseini

Ed. Belfond 405 p.

Si vous avez aimé "Les Cerfs-volants de Kaboul" adapté au cinéma par Marc Foster qui va paraître sous peu, prenez votre élan vers "Mille soleils splendides" – citation d'un poète.

Forcée d'épouser un homme de trente ans son aîné, Mariam subit sa colère car elle est incapable de lui donner un fils. Les lois de l'Emirat islamique d'Afghanistan sont ahurissantes pour les femmes: «Vous ne parlerez que lorsque l'on vous adressera la parole», «Vous ne regarderez aucun homme dans les yeux», «Vous ne rirez pas en public sinon vous serez battue». Les écoles pour filles sont fermées, aucun travail féminin n'est autorisé.

Mariam se voit adjoindre une co-épouse de quatorze ans – elle-même est mariée depuis dix-huit ans. La petite met au monde une fille. Encore raté! Ensemble, elles vont tenter de fuir le pays. Une véritable épopée hâlante et poignante.



Policier

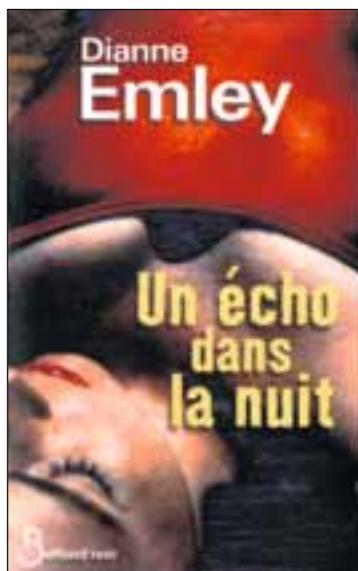
Un écho dans la nuit

Dianne Emley

Ed. Belfond noir 410 p.

Généralement, les femmes détectives ne se font pas tuer dans des circonstances épouvantables. Elles meurent dans leur lit, comme tout le monde. Mais l'affaire est glauque; la défunte aurait-elle été imprudente? Et si cette agression n'était pas la première? Il y a comme une impression de déjà vu. Pour la détective Nan Vining, par exemple, qui n'en a réchappé que par miracle. Elle va donc tout naturellement mettre un point d'honneur à attraper le sadique amateur de policières. Il lui faudra vaincre ses angoisses et ses souvenirs.

Affreuse histoire très originale. Aucun rapport avec l'hilarante chanson de Brassens «Voir le nombril de la femme d'un flic...».



Nouvelles

Petites natures mortes au travail

Yves Pagès

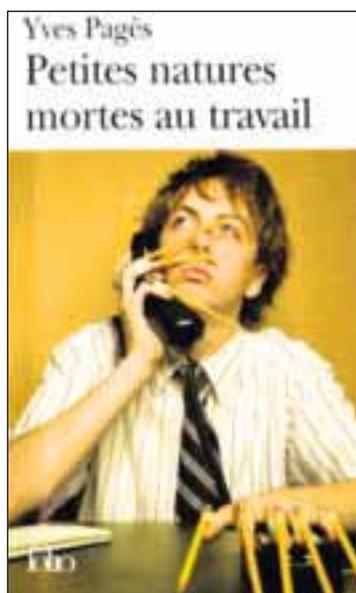
Ed. folio/Gallimard

Pas toujours de quoi rire dans le monde du travail, ou alors jaune. Il y a de drôles de métiers pas si drôles que ça.

Etre Pluto dans un parc d'attraction, suer sous le costume et se faire tirer la queue par des gamins enthousiastes, c'est dur. Etre guide dans une mine désaffectée réaménagée en musée, c'est aussi se rappeler sa famille décimée par la silicose, mais les emplois sont rares.

Sonia s'en tire mieux en pratiquant le sondage bidon au café de l'Est où les clients, tous des habitués, sont invités à être tour à tour cadre supérieur, retraité, chef d'entreprise et à indiquer leurs préférences sur tout et n'importe quoi pour remplir les questionnaires. Des emplois surprenants sont évoqués: photographes jetables, sculpteurs sans statut, chauffards de maître, grévistes dégraissés sur le tas...

Comique et grinçant.



Société

Le dialogue des âges – Histoires de bien vieillir

Pierre Guillet

Ed. Gallimard 240 p.

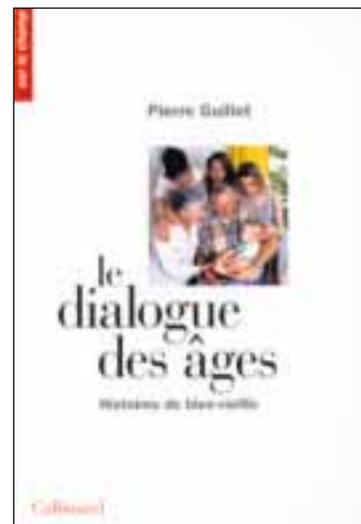
Pierre Guillet, généraliste et gérontologue, a toujours reçu des patients de tous âges, car soigner les plus vieux parmi les autres, c'est les aider à conserver une place dans la société.

Le praticien estime que l'être humain traverse sept âges au cours de sa vie, chacun prenant son sens avec le souvenir de celui qui le précède. C'est, dit-il, le dialogue des âges qui permet de bien vieillir. La théorie est séduisante et notre homme sait de quoi il parle, il a été pendant vingt ans médecin-chef de la novatrice Association de gérontologie du XIII^e arrondissement de Paris. De nombreux souvenirs, exemples et anecdotes émaillent ce texte qui n'est pas ardu.

«Vieillir est une affaire compliquée qui affecte la personne dans sa profondeur. En plus des modifications de l'apparence extérieure et de toute maladie ou handicap majeur, le sujet qui vieillit peut éprouver une certaine anxiété devant les transformations de son corps. Ce fidèle et silencieux serviteur ne répond plus aussi bien aux sollicitations; on ne peut plus compter sur lui comme avant.»

Les troubles de mémoire sont aussi abordés avec clarté et délicatesse.

Un ouvrage pour la parenté des aînés et les intéressés eux-mêmes. Sans compter les futur vieux, à savoir tout le monde.



Enfants

Grand-père et les loups

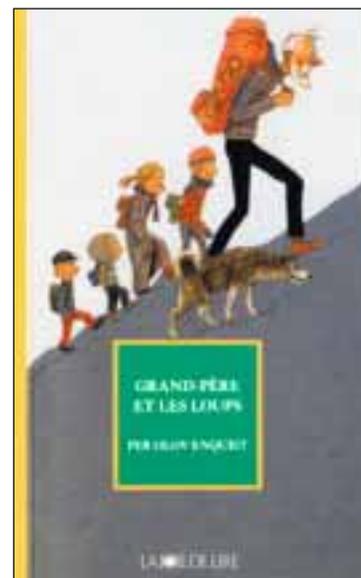
Per Olov Enquist

Ed. La Joie de Lire 126 p.

Tout a commencé à cause d'un crocodile qui a mordu les fesses de Mina, petite fille blonde de six ans. Elle a rêvé, bien sûr, parce qu'il n'y a pas beaucoup de crocodiles en Suède. Ses parents lui ont conseillé de se rendormir, ils sont fatigués et n'ont pas envie de partir à la chasse. Il vaut mieux s'adresser à grand-père qui prend la chose très au sérieux. Il faut dire qu'il est toujours prêt à se lancer avec ses petits-enfants dans les aventures les plus extravagantes.

D'abord, Mina a besoin d'un chien pour la protéger. Ensuite, il faut graver la Montagne aux trois grottes. Celui qui réussira à monter jusqu'en haut n'aura plus jamais peur. L'expédition s'ébranle: le vieux monsieur fantaisiste, sa vieille chienne, quatre enfants et un chiot qu'il faut porter. Si les parents étaient au courant, ils se feraient du souci et il y a de quoi.

Une histoire bourrée d'humour à lire aux petits et à faire lire aux plus grands.



Sornettes et fariboles

C'est l'histoire d'une dame... Mais comme sa vie est longue, il faut abrégé. Elle avait travaillé toute sa vie de ses mains, ce qu'on appelle maintenant une artisanne. Elle avait repris la boutique de son défunt mari et comme elle l'avait toujours secondé, elle connaissait le métier. Elle réparait donc des souliers, des sacs, des quantités de chaussons de danse. Mais sa passion, c'était les voyages. Elle envoyait des cartes de partout et même du désert de Gobi. Là, ça prenait du temps. Pas des cartes banales genre «je passe de bonnes vacances il fait soleil» mais des impressions originales, d'une belle écriture ferme.

A quatre-vingts ans passés, elle gardait toute son énergie, comme on va le voir.

Or donc, elle fait des courses en ville quand elle est prise d'un besoin pressant. Elle descend en trombe dans les toilettes dames désertes, ouf, ça va mieux. Elle se rajuste quand elle entend chuchoter derrière la porte. Des voix jeunes mais incontestablement masculines. «Ouh! se dit-elle, de vilains moineaux. Ils en veulent à mon sac. Je ne vais pourtant pas passer l'après-midi au Molard, j'ai à faire ailleurs. Comment s'en débarrasser?» Elle réfléchit, puis surgit de son isolement comme un diable de sa boîte en brandissant une carte et en hurlant: «Police!».

Fuite éperdue des deux amateurs voleurs.

Elle en a ri longtemps: «C'était mon abonnement aux TPG!».

Quand on vous dit qu'il faut opter pour les transports publics...

Liliane Roussy

Sucré-salé

Confit de porc aux endives. Il me semble avoir déjà donné une fois cette recette, mais je viens de la goûter à nouveau avec satisfaction. Pas fatigant et savoureux, bien simple après les agapes festives.

Pour 4 personnes, faire revenir 1,2 kg de ragoût de porc dans l'échine, ajouter 2 gros oignons émincés finement et 3 gousses d'ail écrasées, bien dorer. Ajouter ensuite 1 verre de bouillon, saler, poivrer, mettre du thym, du laurier, de la sauge si possible. Laisser cuire à feu doux 1 h 30. Couper 2 kg d'endives dans le sens de la longueur ce qui permet de les débarrasser de leur centre dur et amer. Les poser sur la viande, bien fermer la cocotte et jeter un coup d'œil de temps en temps, c'est tout. Les endives rendant beaucoup d'eau, il faudra peut-être laisser évaporer un peu pour obtenir l'effet d'un confit. Selon leur dimension, compter une heure environ.

Servi avec des pommes vapeur persillées, c'est un plat savoureux et reconstituant.

L. R.

Photo insolite du mois



Photo: Laurent Marti (Chêne-Bourg)

Cette plaque de rue trouvée cet automne en Auvergne ne serait-elle pas le nom de rue qui conviendrait pour réunir Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Chêne-Thônex? Ou comment renommer la route de Chêne!

L. M.

	I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

On s'écrit, on se parle

par Jean-Victorien

HORIZONTAL

- Il parle vraiment mal – 2. Etre tout à fait du même avis – Rayonne pour les initiés – 3. Il vaut mieux en recevoir un que d'en donner un coup – Phonétiquement: Personnage adoré – Précède le top – 4. Des lettres qui se penchent – 5. On s'y baigne près de Venise – Pour un romancier pris d'une inspiration soudaine au bistrot – 6. Prénom de l'auteur de "Les Mystères de Paris" – 7. Renouveau annuel – Escroc – 8. Note – Réseau informatisé – Joint – 9. Répond au ding – Peut être fixe ou folle – Marque la liaison – 10. Personnage de Virgile – A été nouveau – Pionnière des langues primitives.

VERTICAL

- Qui aime parler – 2. Crétin – Pour vous éclairer – 3. Offre un détour – Nouveau à sa naissance – 4. Est nouveau chaque année – Dithyrambe – 5. Les lettres de Gide – Il faut le savoir pour être reconnaissant – 6. Directions opposées – Prénom du héros d'un roman de Walter Scott – 7. Parlé en Inde – Exclamation d'un enfant têtue – Le sort du gagnant tient à son coup – 8. Philosophe latin, stoïcien, au style concis – 9. L'enfant du 7 revient à la charge! – Possessif – La page importante d'un journal – 10. Il avait et n'a plus – Prie dans le désordre – 11. Canton – Habillé de bas en haut – 12. Chante sur un rythme répétitif – Exclamation du Midi.

Solution à envoyer à la Rédaction du *Chênois*. Le ou la gagnant(e) recevra un joli cadeau.

Solution des mots croisés "Les habits de saison"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	R	T	E	M	A	N	T	E	A	U
2	A	P	E		P	I	L	O	U		T	R
3	R	E	P	L	E	T	E		B	L	O	
4	D	R	A	P	E	E	S		U	G	E	
5	E	A	S				E	S	P	R	I	T
6	S		S	U	E			T	A	E	G	O
7	S	C	A	N	D	A	L	E	U	X		F
8	U	R	G	E	N	C	E		M		T	F
9	S	I	E		O	U	A	T	E		A	E
10				O	R	L		U	S	A	G	E

La gagnante du mois est M^{me} Dolly Siegrist, 9 chemin des Deux-Communes, 1226 Thônex.

Quiz nature

<http://www.jeux-nature.net>

Kesako?

La **molinie** est typique du canton de Genève... Mais en avez-vous déjà entendu parler?

De ces trois réponses, à votre avis quelle est la bonne?

1. Une roche calcaire que l'on trouve fréquemment au bord du Foron et de La Seymaz.
2. Une plante qui vit dans les chênaies.
3. Une maladie inflammatoire qui atteint certains crapauds lorsque l'eau est trop polluée.

Réponse dans le prochain numéro.

Quiz nature réponse du N° 455

<http://www.jeux-nature.net>



Réponse de "Qui suis-je?": Le grand capricorne. Cet insecte, appartenant à la famille des coléoptères, est de couleur noire et aisément reconnaissable à ses longues antennes. Cet animal crépusculaire et nocturne affectionne particulièrement les peuplements de chênes. On peut le voir voler aux mois de juin et juillet.

Le truc de Monsieur Michel... pour les pinceaux secs

Très souvent il m'est arrivé de retrouver mes pinceaux totalement secs et durs. Un truc que j'ai essayé et qui a l'air de marcher: les faire tremper pendant une bonne heure dans du vinaigre bouillant, puis les rincer à l'eau claire.

Publicité

SUGGESTOPEDIE - COURS DE LANGUES
Toute l'année, dans votre quartier!
Apprentissage facilité / motivant- dynamique mentale- langue parlée
POUR TOUS ! RIEN A VOIR AVEC L'ECOLE !
COURS D'ETE...
...comme des vacances - sans devoirs - mais **TRES EFFICACES !**
ANGLAIS - FRENCH - ALLEMAND
Comm'Unique
Certifié **EDUQUA**
CENTRE DE SUGGESTOPEDIE
9, chemin de la Gravière
1225 Chêne-Bourg
Tél. et fax : 022 348.60.56
info@suggestopedie.ch - www.suggestopedie.ch

Mardi et vendredi toute l'année, 9 h-12 h
Marché à la ferme
55, chemin De-La-Montagne
Famille Grosjean 1224 Chêne-Bougeries

SCRABBLE

Avec la nouvelle année, la Fédération internationale de scrabble a publié un nouveau dictionnaire du scrabble "Officiel du Scrabble" et vous pourrez jouer tous les mots de notre pays. Refaites ces quelques tirages:

EDBUMEO - UEBGNER - ATRPGIOT - TZILPSA - IHCTEP

Et vous avez le droit de faire "BW" après ça!

SCRABBLE SOLUTION DU N° 455



Décoration - Intérieur
Frédy MESSMER
Meubles - Rideaux - Moquettes
Tentures - Literies
1225 Chêne-Bourg / Genève
Tél. 022 349 59 90

CUIVRETOUT S.A.
82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29
FERBLANTERIE - COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ - ENTRETIEN
TOITURES
Les Spécialistes
E-mail: info@cuivretout.ch
www.cuivretout.ch

HONDA
The Power of Dreams

*Envie d'une compacte
racée et élégante ?*



*La nouvelle Civic **TYPE S** est faite pour vous.*

Par son design avant-gardiste, la nouvelle Civic Type S tranche sur le paysage automobile ambiant. Venez l'essayer : elle se pilote comme un coupé sport. Civic 3 portes, 140 ch. 1.8i Type S, CHF 31 550.-. 1.8i Type S Plus, CHF 33 500.-. 2.2 i-CTDi Type S*, CHF 35 050.-. 2.2 i-CTDi Type S Plus, CHF 37 000.-. www.honda.ch

*Consommation mixte (R101-00/CEE): 5,2 l/100 km. Emission mixte de CO₂: 138 g/km. Catégorie de rendement énergétique: A.

Jantes spéciales en option.



Garage Tanner & Weber • www.hondatanner-weber.ch

Chemin du Foron 16 • 1226 Thônex • Téléphone 022 349 44 64